

# Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1905.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

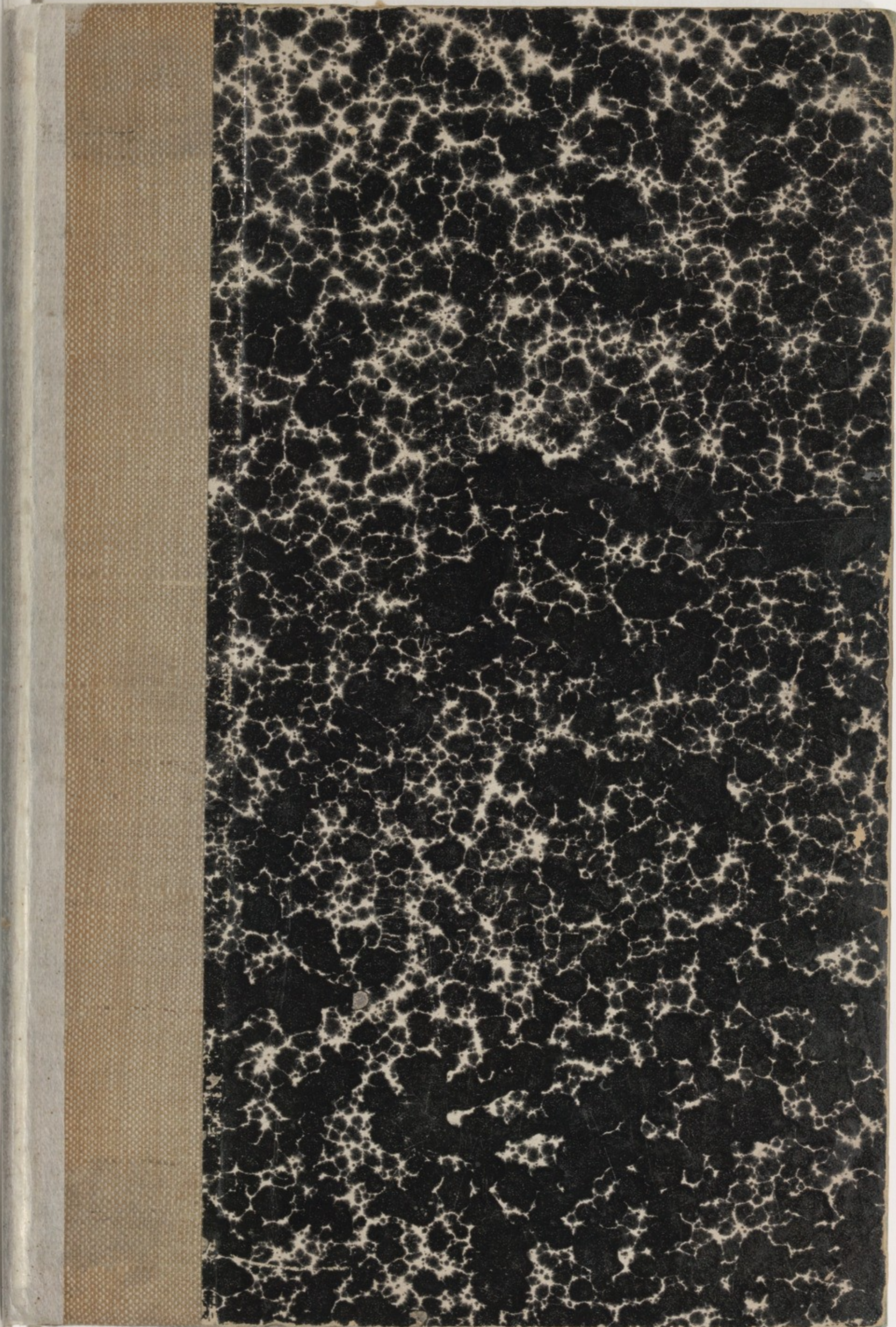
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

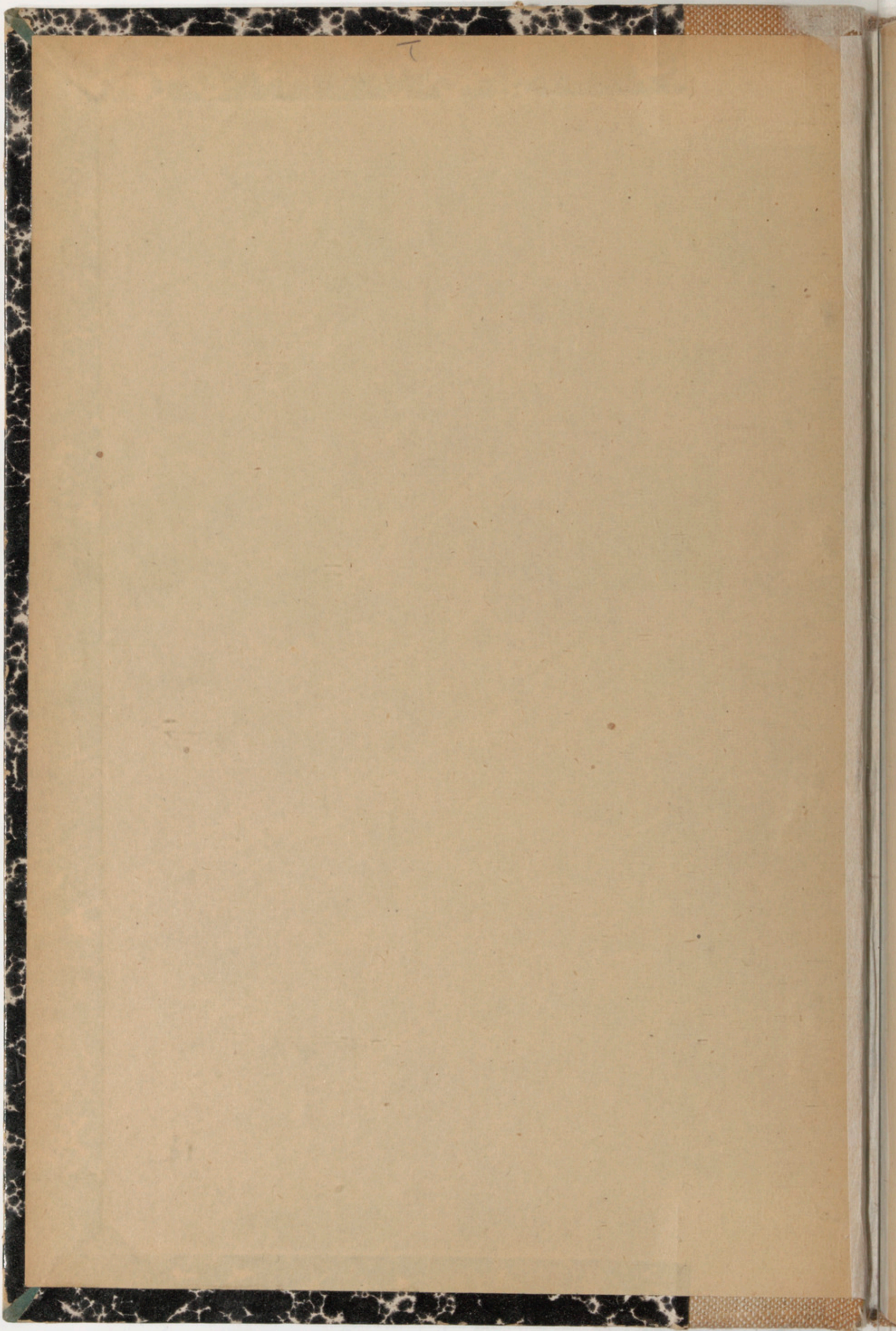
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

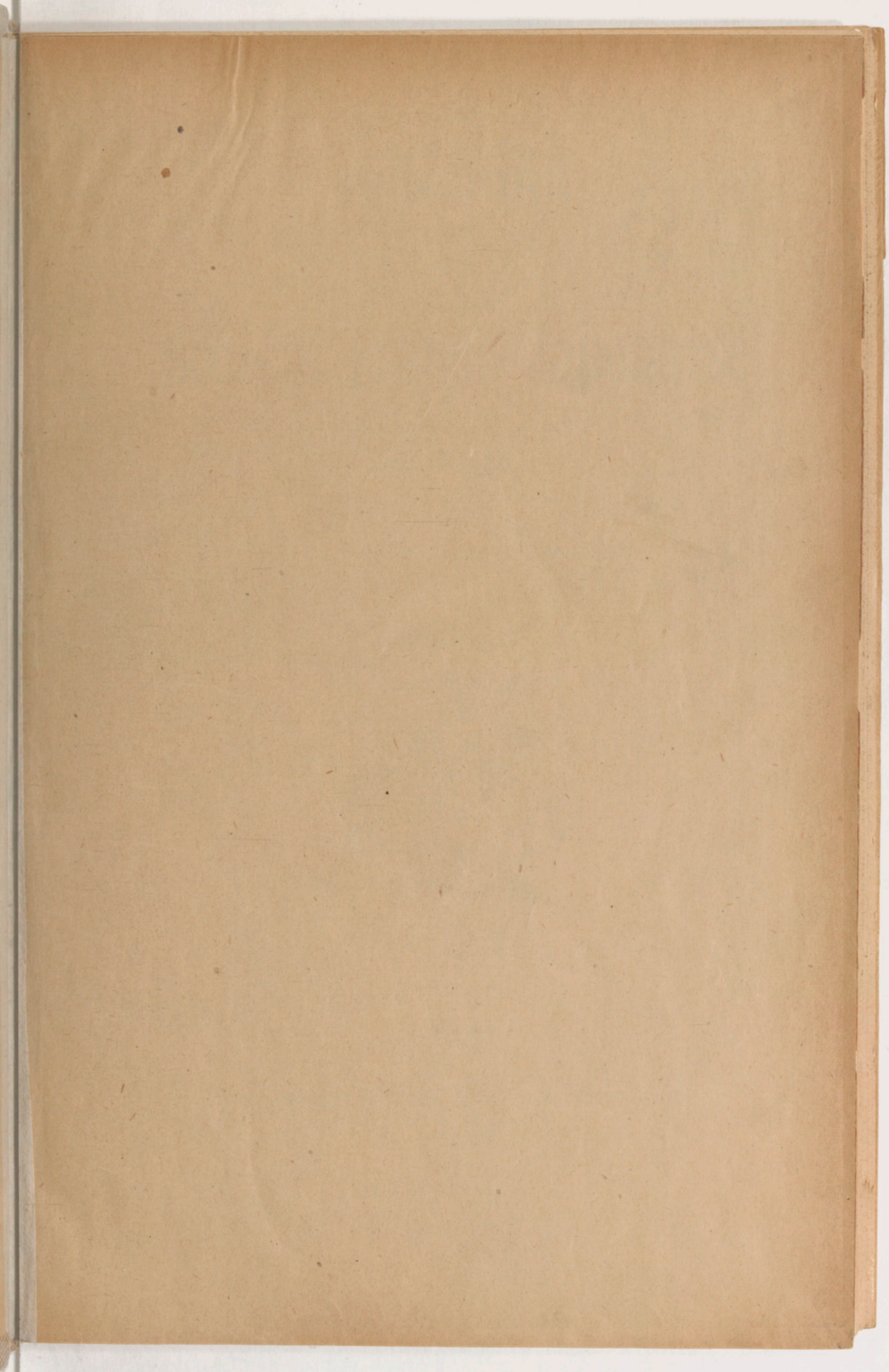




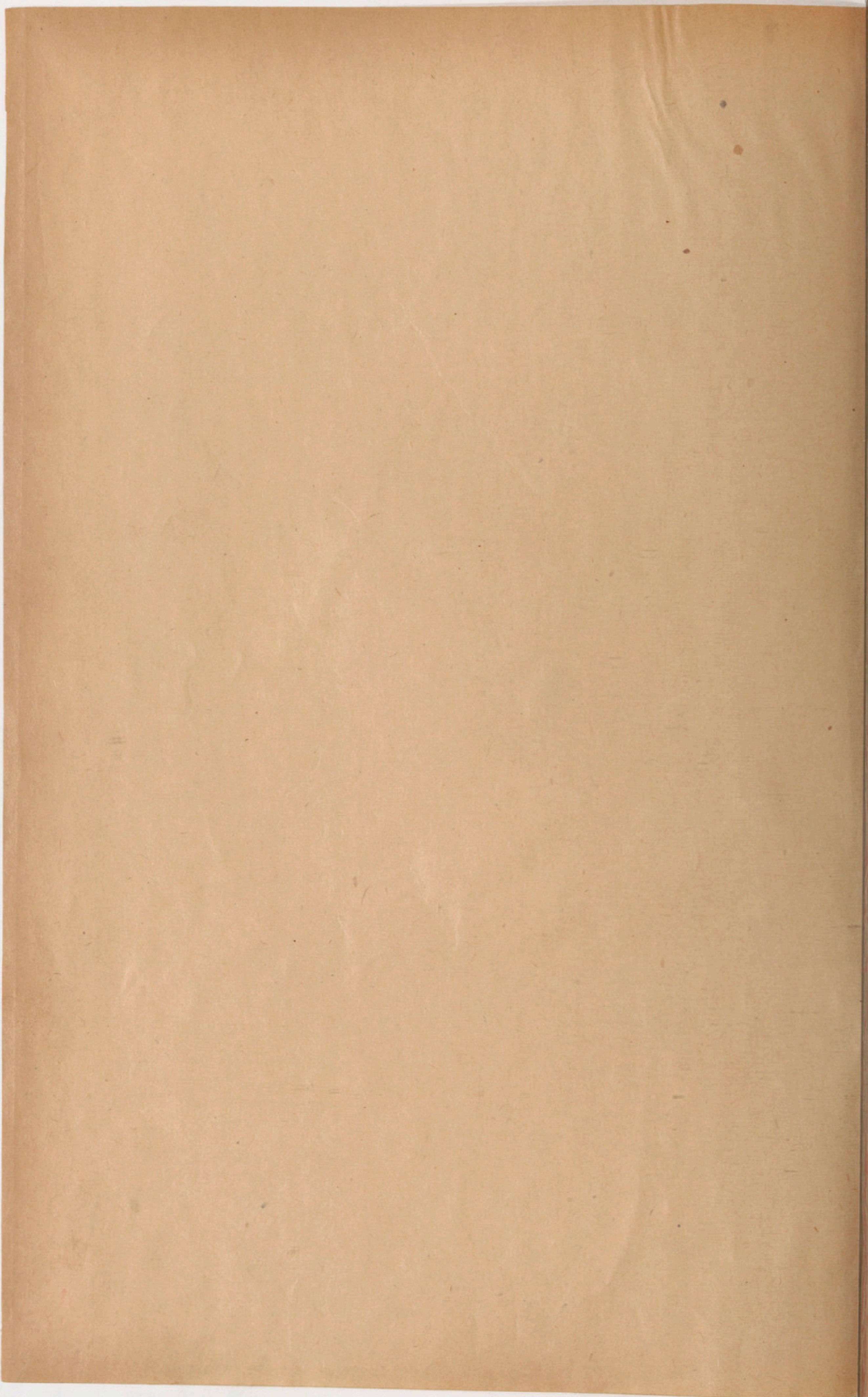














*12988*  
*Consommation des Cigarettes*  
*à Eau de France*

ANNUAIRE

*12988*

de la

# Société Franco-Japonaise

DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL:

45, rue de Grenelle (VII<sup>e</sup> Arrondissement)

PARIS

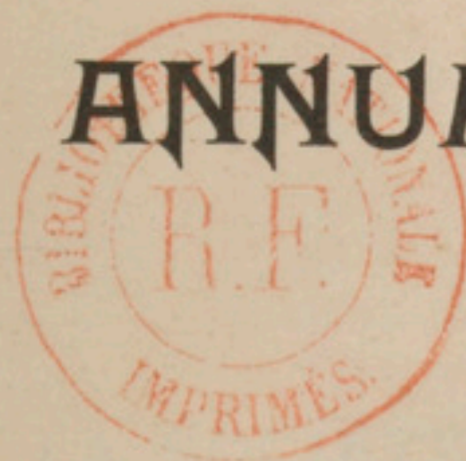
—  
1902



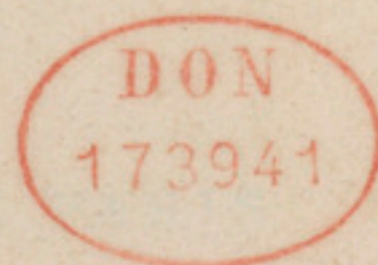




# ANNUAIRE-BULLETIN



de la



# Société Franco-Japonaise

## DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

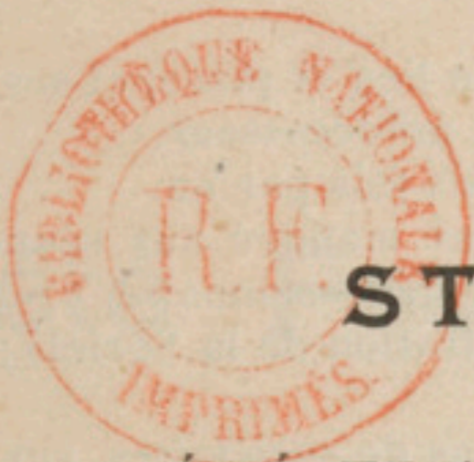
PARIS

—  
1905



*Adresser toutes les communications à M. FÉLIX RÉGAMEY,  
Secrétaire général,  
au Siège social de la Société Franco-Japonaise de Paris, Hôtel des Sociétés  
savantes, 28, rue Serpente.*





## STATUTS

### DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

#### I. — But et Siège social.

ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, rue Serpente, 28; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du bureau.

#### II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La Société se compose :

- 1° de membres d'honneur;
- 2° de membres donateurs;
- 3° de membres à vie;
- 4° de membres annuels;
- 5° de membres libres.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 100 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

#### III. — Administration de la Société.

##### 1° Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil de 35 membres élus en Assemblée générale et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou



démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

#### 2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres, dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose :

D'un Président,  
De plusieurs Vice-Présidents,  
D'un Secrétaire général,  
D'un Trésorier.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire général.

ART. 14. — Les fonctions de membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

#### IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou celles qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

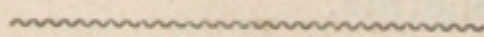
ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

#### V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en séance de l'assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.





# Société Franco-Japonaise

## DE PARIS

---

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DU JAPON EN FRANCE.

BOISSONNADE. . . . . Ex-Conseiller légiste du Gouvernement japonais.

### MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

PRINCE AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.

PRINCE ROLAND BONAPARTE.

BOUSQUET . . . . . Ancien Conseiller d'État.

BRINCKMANN (D<sup>r</sup> J.) . Directeur du Muséum de Hambourg.

COLLIN-DELAUVAUD . . Directeur de l'Office national du Commerce extérieur.

CROISSET . . . . . Doyen de la Faculté des Lettres.

DIOSY . . . . . Président du conseil de la *Japan Society*.

FLOURENS . . . . . Ancien Ministre des Affaires étrangères.

GONSE. . . . . Homme de lettres.

HANOTAUX. . . . . Membre de l'Académie française.

HIRAYAMA. . . . . Sénateur.

JANSSEN . . . . . Membre de l'Académie des Sciences.

KURINO . . . . . Ancien Ministre du Japon, à Paris.

LIARD . . . . . Vice-recteur de l'Académie de Paris.

LUCY-FOSSARIEU (de). Consul de France.

ROUJON . . . . . Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

SAÏONJI (M<sup>is</sup>). . . . . Président du Conseil privé impérial.

SCHNEIDER ET C<sup>ie</sup>. . . Maître de forges.

SÉNART . . . . . Membre de l'Institut.

SIEGFRIED . . . . . Ancien Ministre du Commerce.

SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.

SUYÉMATSU (B<sup>on</sup>).

TÉRAOUTCHI . . . . . Général, Ministre de la Guerre.

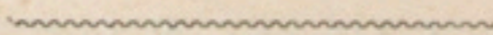


## MEMBRES DU BUREAU

MM.		
BERTIN . . . . .	Membre de l'Institut, Dir <sup>r</sup> du Génie maritime C. R. . . . .	<i>Président.</i>
BING . . . . .	Collectionneur.	} <i>Vice-Présidents.</i>
GUIMET . . . . .	Fondateur du Musée des religions.	
ITCHIJO (Prince) . . . . .	Capitaine de frégate.	
KOECHLIN . . . . .	Publiciste.	
MÈNE . . . . .	Docteur en médecine.	
RÉGAMEY (Félix) . . . . .	Peintre orientaliste.	<i>Secrétaire général.</i>
ARCAMBEAU . . . . .	Professeur.	<i>Bibliothécaire archiv.</i>
DUFOURMANTELLE . . . . .	Secrétaire général de l'Alliance française.	<i>Trésorier.</i>
INOUYÉ . . . . .	Négociant.	<i>Trésorier adjoint.</i>

## MEMBRES DU CONSEIL

MM.	
ALEVÈQUE . . . . .	Professeur.
AMARI . . . . .	Chancelier de la légation du Japon.
ARNAUD . . . . .	Notaire.
BÉNAZET . . . . .	Attaché au Musée du Trocadéro.
BETHMANN (B <sup>on</sup> de) . . . . .	Banquier.
BRUNET . . . . .	Général de division.
DESHAYES . . . . .	Conservateur-adjoint au Musée Guimet.
GARIÉ . . . . .	Avocat.
HAYASHI . . . . .	Ex-Commissaire général à l'Exposition Univ. de 1900.
HISHAMATSOU (C <sup>te</sup> ) . . . . .	Attaché militaire.
KEMP (Robert) . . . . .	Publiciste.
KRAFFT (Hugues) . . . . .	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des arts décoratifs.
LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .	Capitaine de cavalerie.
LEBEL (J.) . . . . .	Littérateur.
METMAN . . . . .	Conservateur du Musée des Arts décoratifs.
OTCHIAÏ . . . . .	Secrétaire de la légation du Japon.
OPPEINHEIMER . . . . .	Négociant.
RÉGNIER . . . . .	Architecte.
ROUART . . . . .	Ingénieur.
TATSOUKÉ . . . . .	Secrétaire de la légation du Japon.
THURNEYSSSEN (Émile).	
TSUDA . . . . .	Attaché à la légation du Japon.
VEVER . . . . .	Négociant.





## Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

*Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.*

*Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.*

MM.

V	ADATCI (M.-I.) . . . . .	Secrétaire de légation,	Tokio.
V	AKASHI . . . . .	Colonel,	Stockholm.
V	AKIDZUKI . . . . .	Min. du Japon en Suède,	Stockholm.
A	ALBERT (A.) . . . . .	Artiste peintre,	42, rue Fontaine.
V	ALEVÈQUE . . . . .	Professeur,	Charolles (S.-et-L.).
L	ALEXANDRE (Arsène). . . . .	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	18, rue de Ravignan.
A	AMARI (Z.) . . . . .	Chancelier de la Légation du Japon,	75, avenue Marceau.
A	ANCELET . . . . .	Docteur en médecine,	104, rue de Rennes.
A	ANDRÉ (E.) . . . . .	Architecte paysagiste,	30, rue Chaptal.
A	ARCAMBEAU . . . . .	Professeur,	133, boul. Voltaire.
V	ARENBERG (P <sup>ce</sup> Augusted'). . . . .	Membre de l'Institut,	20, rue Ville-l'Évêque.
A	ARFVIDSON . . . . .	Tailleur,	27, avenue de l'Opéra.
D	ARISUGAWA (S A I. le P <sup>ce</sup> ). . . . .		Tokio.
A	ARNAUD . . . . .	Notaire,	Luzarches (S.-et-Oise).
A	AUBRY . . . . .		42, rue des Perchamps.
V	AUBRY . . . . .	Propriétaire,	6, rue Cambacérés.
V	BARDONNAUT . . . . .	Commandant,	18, avenue de la Bour- donnais.
A	BAVIER (de) . . . . .		25, rue Franklin.
A	BEURDELEY . . . . .		79, rue de Clichy.
V	BÉNAZET . . . . .	Attaché au Musée du Tro- cadéro,	22 bis, rue Vineuse.
V	BERTIN . . . . .	Membre de l'Institut, Dir <sup>r</sup> du Génie mar., C. R.,	8, rue Garancière.
V	BETHMANN (B <sup>on</sup> de) . . . . .	Banquier,	31, rue Pauquet.
D	BING . . . . .	Collectionneur,	9, rue Vézelay.
A	BLAIN (fils aîné). . . . .	Négociant,	St-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).



MM.

V	BLONDEAU . . . . .	Banquier,	6, rue de Hanovre.
A	BONS D'ANTHIS (M <sup>me</sup> ).		11, rue Condorcet.
H	BOISSONADE . . . . .	Ex-conseiller Légiste du Gouvernement japonais,	Villa Bellevue, cap d'An- tibes (Alpes-Mar.).
H	BONAPARTE (P <sup>ee</sup> Roland).		10, avenue d'Iéna.
H	BOUSQUET (G.) . . . . .	Ancien conseiller d'État,	7, rue Alfred-de-Vigny.
A	BRICARD (A.) . . . . .		39, rue Richelieu.
H	BRINCKMANN (D <sup>r</sup> Justus).	Directeur du Muséum de Hambourg,	5, Eteinthorplatz (Ham- bourg).
V	BRUHL (H.) . . . . .	Négociant,	57, rue de Châteaudun.
A	BRUNET . . . . .	Général,	6, rue Alboni.
V	BRUNET (J.-L.) . . . . .	V.-P <sup>t</sup> du Syndicat de la Presse Coloniale,	43, boul. Beauséjour.
V	CABROL (C <sup>te</sup> Philippe de).	Adm. dél. de la Société des Chantiers de la Loire,	11 bis, boul. Haussmann.
V	CAMONDO (C <sup>te</sup> de) . . . . .		4, rue Glück.
V	CANET (G.) . . . . .	Dir. de l'Artill. au Creusot,	87, av. Henri-Martin.
A	CARBONNAUX . . . . .		15, avenue de Ségur.
A	CAUSSE . . . . .	Ex-Conservat. du Musée Cernuschi,	20, rue Juge.
V	CAZENAVE . . . . .	Secrétaire d'ambassade,	Pékin.
L	CHAMPIER (V.) . . . . .	Directeur de l'École des Arts décoratifs,	Roubaix (Nord).
L	CHAVANNES (Ed.) . . . . .	Membre de l'Institut,	1, rue des Écoles, Fonte- nay-aux-Roses (Seine).
A	CHEVALIER (H.) . . . . .	Ingénieur,	61, quai de Grenelle.
A	CLEMENCEAU . . . . .	Ingénieur,	42, rue d'Anjou.
H	COLLIN-DELAUVAUD . . . . .	Dir. de l'Office National du Commerce Extér.,	11 bis, rue Montaigne.
V	COLLIN DE PLANCY . . . . .	Ministre de France,	Séoul.
A	CONTENSON (B <sup>on</sup> de) . . . . .	Ex-attaché milit. en Chine,	12, rue Lalo.
V	CORVISART (B <sup>on</sup> ) . . . . .	Lieut.-col. attaché milit.,	Tokio.
H	CROISET . . . . .	D <sup>ea</sup> de la Fac. des Lettres,	13, rue Cassette.
V	DARCEL (Jean). . . . .		2, rue Bayard.
V	DEGUY (Alfred) . . . . .	Ingénieur,	Tokio.
D	DESHAYES . . . . .	Sous-conservateur du Mu- sée Guimet,	59, avenue du Bois-de- Boulogne.
A	DELPECH (Albert) . . . . .		10, rue Lord-Byron.
V	DESLANDRES (H.) . . . . .	Membre de l'Institut,	56 bis, route des Gardes, Bellevue (Seine-et-O.).
V	DILLAIS (L.) . . . . .	Lieut.-col. en retraite,	92, rue du Ranelagh.
A	DILLON . . . . .		72, rue d'Assas.
H	DIOSY (A.) . . . . .	V.-Président du Conseil the Japan Society,	20, Hanover Square (Lon- don).
A	DUBOIS (H.) . . . . .	Graveur en médailles,	8, rue Garancière.



MM.

A	DUBUFFET . . . . .	Négociant,	13, rue Bleue.
V	DUFOURMANTELLE . . .	Secrétaire général de l' <i>Al- liance Française,</i>	6, rue de Madrid.
A	DUPONT (A.) . . . . .		45, rue Saint-Lazare.
A	FLICHE . . . . .	Ingénieur au Creusot,	42, rue d'Anjou.
H	FLOURENS . . . . .	Anc. Min. des Aff. Étr.,	82, rue du Ranelagh.
V	FLOURY . . . . .	Éditeur,	3, boul. des Capucines,
A	FOURDINOIS . . . . .	Fabric. d'ameublements,	26, place des Vosges.
V	GARIÉ (J.) . . . . .	Avocat,	164, boul. Hausmann.
V	GERBEAU (G.) . . . . .		24, rue Poussin.
A	GLINEL (P.) . . . . .	Avocat à la Cour d'appel,	14, quai de la Mégisserie,
H	GONSE (L.) . . . . .	Homme de lettres,	205, boul. Saint-Germain.
A	GORAÏ . . . . .	Professeur,	18, boul. Saint-Michel.
A	GOUILLOUD (L.) . . . .		31, rue de Provence.
V	GUIMET (Emile). . . . .	Fondateur du Musée des Religions,	Au Musée Guimet, place d'Iéna.
A	HALPHEN (J.) . . . . .	Officier d'artillerie,	81, avenue Victor-Hugo.
L	HAMON . . . . .	Publiciste,	Kerhuel en Camlez, p. Penvenan (Côtes-du- Nord).
H	HANOTAUX . . . . .	De l'Académie Française,	258, boul. Saint-Germain.
V	HARMAND (J.) . . . . .	Ministre plénipotentiaire,	Lég. de France, Tokio.
V	HAYASHI (T.) . . . . .	Ex-Commis. général à l'Expos. univ. de 1900,	14, Kobikicho Itchomé. Kiobashikou, Tokio.
V	HEURTEL . . . . .	Cap <sup>ne</sup> de frégate de réserv <sup>ne</sup> ,	91, avenue Kléber.
H	HIRAYAMA . . . . .	Sénateur,	Tokio.
V	HISHAMATSOU (C <sup>te</sup> ) . . .	Attaché militaire,	23, boulevard Delessert.
V	HOUDARD (Ch.) . . . . .	Artiste-peintre,	19, rue de Milan.
A	HOUSÉAL (A.) . . . . .	Négociant,	46, r. des Petits-Champs.
V	INOUYÉ (Kinjiro) . . . .	Négociant,	3, rue Richer.
V	ISAAC . . . . .	Artiste peintre,	11, pass. de la Visitation.
V	ITCHIJO (P <sup>ce</sup> ) . . . . .	Attaché naval,	1, rue Magellan.
V	JANET . . . . .	Anc. ingén. de la Marine,	29, rue des Volontaires.
H	JANSSEN . . . . .	Membre de l'Institut,	Obs <sup>ne</sup> de Meudon (S.-et-O.).
V	JAVAL . . . . .	Membre du Conseil géné- ral de l'Yonne,	45, rue Boulainvilliers.
A	JUBIN . . . . .		24, rue Pasquier.
V	KEMP (R.) . . . . .	Syndic de la Presse répub <sup>ne</sup> ,	36, rue Ballu.
V	KÆCHLIN (R.) . . . . .	Publiciste,	32, quai de Béthune.
V	KRAFFT (H.) . . . . .		42, rue de Lubeck.
H	KURINO . . . . .	Ex-Min. du Japon à Paris,	Tokio.
A	LABOURET (M <sup>lle</sup> de) . . .	Inspectrice de l'Enseigne- ment du dessin de la Seine,	11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine).



MM.

A	LABBÉ (P.) . . . . .	Secr. gén. de la Société de Géographie commerc <sup>le</sup> ,	15, rue de Bourgogne.
V	LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .	Capitaine de cavalerie,	21, avenue Kléber.
L	LAGOUDAKI . . . . .	Docteur,	103, avenue de Villiers.
V	LANGWEIL (M <sup>me</sup> ) . . . . .		26, place Saint-Georges.
A	LAURENT (Ch.) . . . . .	Etudiant,	15, rue Boccador.
V	LEBEL (J.) . . . . .		5, rue Puvis-de-Chavannes.
V	LE GOFF . . . . .	Docteur en médecine,	178, faub. Saint-Honoré.
D	LEMAIRE (M <sup>e</sup> G.) . . . . .		11, rue Tronchet.
A	LEMOINE (H.) . . . . .	Éditeur de musique,	22, rue de Douai.
H	LEVY (Syl.) . . . . .	Membre de l'Institut,	9, r. Guy-de-Labrosse.
H	LIARD . . . . .	V.-Rect <sup>r</sup> de l'Ac. de Paris,	5, rue de la Sorbonne.
V	LOGÉ (A.) . . . . .	Négociant,	46, rue Alsace-Lorraine, Toulouse.
L	LUCAS (Ch.) . . . . .	Architecte,	23, rue de Dunkerque.
H	LUCY-FOSSARIEU (de) . . . . .	Consul de France,	Kobé.
A	LUCY-FOSSARIEU (M <sup>me</sup> de) . . . . .		19, rue Brunel.
A	LUTSCHER (F.) . . . . .		22, rue de Tocqueville.
L	MACON (L.) . . . . .	Syndic honoraire de la Presse étrangère,	6, rue Gounod.
A	MALISSARD . . . . .	Propriétaire,	8, quai Henri IV.
V	MALLET (G.) . . . . .		Le Bois-des-Moutiers, Varangeville-s/Mer (S.-I.).
D	MARCEL . . . . .	Architecte,	47, rue de l'Université.
A	MARONI . . . . .		25, avenue d'Eylau.
A	MARTINIE (L.) . . . . .	Cont <sup>r</sup> gén. del'armée, C.R,	68, rue Jouffroy.
V	MARTINIE (R.) . . . . .	Attaché naval,	Tokio.
V	MARUYAMA . . . . .	Lieutenant de vaisseau,	Tokio.
V	MATSOUMOURA (S.) . . . . .	Capitaine de corvette,	Tokio.
V	MATSUDAÏRA (V <sup>te</sup> ) . . . . .	Maitre des cérémonies à la Cour Impériale,	Tokio.
V	MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la) . . . . .		40, rue Barbet-de-Jouy.
V	MÈNE . . . . .	Docteur en médecine,	20, rue Oudinot.
A	METMAN . . . . .	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,	38, rue de Lubeck.
V	MIGEON . . . . .	Conservateur adjoint du Musée du Louvre,	150, r. du Bois-de-Fleury, à Meudon (S-et-O.).
L	MITSISOUKÉ KAWAKITA . . . . .	Ex-Com. Imp. du Japon à l'Exposit. un. de 1900,	au Japon.
H	MOTONO . . . . .	Ministre du Japon,	75, avenue Marceau.
A	MOTONO (T.) . . . . .	Etudiant,	75, avenue Marceau.
A	NAGAOKA . . . . .	Att. à la Légat. du Japon,	75, avenue Marceau.
D	NASHIMOTO (S.A.I. le P <sup>ce</sup> ) . . . . .		Kojimatchikou Itchitboucho, Tokio.



MM.

A	NÉZIÈRE (de la) . . . . .	Artiste peintre,	36, rue de Tocqueville.
V	NISHIO . . . . .		Au Japon.
A	NOCQ (H.) . . . . .	Graveur en médailles,	15, rue Pavée.
V	OPPENHEIMER . . . . .	Négociant,	21, rue de Cléry.
A	OTCHIAÏ . . . . .	Secr. de la Lég. du Japon,	10 <sup>bis</sup> , av. de la Gde-Arm.
L	OYAMADA (S.) . . . . .		Ousigomé Nijikki Mat- chi, 16, Tokio.
A	PATART . . . . .	Sous-Dir. de l'artillerie au Creusot,	42, rue d'Anjou.
V	PIMODAN (C <sup>te</sup> de) . . . . .	Chef d'état-major,	98, rue de l'Université.
V	PINOT . . . . .		50, avenue de Wagram.
V	PORCHER-LABREUIL . . . . .		5, avenue de l'Opéra.
A	PORTIER . . . . .	D <sup>r</sup> Yokohama trading C <sup>ie</sup> ,	31, rue de Provence.
A	RABEUF . . . . .	Ing <sup>r</sup> au ch. de fer du Nord,	Amiens (Somme).
V	RÉGNIER . . . . .	Architecte,	128 <i>ter</i> , boul. de Clichy.
V	RÉGAMEY (Félix) . . . . .	Peintre orientaliste,	21, r. du Cherche-Midi.
V	REUBELL . . . . .		23, rue de Marignan.
A	REYON . . . . .	Professeur à la Sorbonne,	Orgéus (S - et-Oise).
H	ROUJON . . . . .	Sec. perp. de l'Ac. des B.-A.	Palais de l'Institut.
V	ROULINA . . . . .	Consul général,	44, rue Lafayette.
V	ROUART (A.-H.) . . . . .	Ingénieur,	36, rue de Lisbonne.
L	ROUART (A.) . . . . .	Avocat,	17, rue de Lisbonne.
A	ROUART (H.) . . . . .	Juge suppléant,	10, rue de l'Hôtel-de- Ville, Coulommiers.
V	ROY (F.) . . . . .	Industriel,	24, place Malesherbes.
V	ROZIER (E.) . . . . .		125, avenue des Champs- Elysées.
H	MINISTRE (le) . . . . .	De l'Instruction publique et des Beaux-Arts,	Au ministère de l'Ins- truction publique.
H	MINISTRE (le) . . . . .	Du Commerce et de l'In- dustrie,	Au ministère du Com- merce et de l'Industrie.
H	SAÏONJI . . . . .	Prés <sup>t</sup> du Conseil privé,	Tokio.
A	SANO . . . . .		11, rue de Provence.
D	SAUERBACH (W.) . . . . .	Banquier,	9, rue Chauchat.
L	SAZERAC DE FORGES . . . . .	Photographe,	6, rue de Londres.
V	SHIGUENO (S.) . . . . .		Au Japon.
H	SCHNEIDER . . . . .	Maitre de Forges,	34, Cours-la-Reine.
H	SIEGFRIED . . . . .	Sénateur,	226, bd Saint-Germain.
H	SÉNART . . . . .	Membre de l'Institut,	18, rue François-I <sup>er</sup> .
D	SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE . . . . .		11 <i>bis</i> , boul. Haussmann.
A	SOUWA . . . . .	Correspond <sup>t</sup> de l'Ad <sup>on</sup> des Haras du Japon,	57, avenue Malakoff.
H	SUYÉMATSU (B <sup>on</sup> ) . . . . .		Au Japon.



MM.

A	TAKAHIRA . . . . .		36, rue de Penthièvre.
A	TAKATSUKA (J.) . . . .	Chef de bataillon,	22 bis, rue Vineuse.
V	TAKÉDA . . . . .	Mécanicien inspecteur g <sup>al</sup> ,	Min. de la Marine, Tokio.
V	TAKÉNO-OUTCHI (H). .	Capitaine de vaisseau.	Min. de la Marine, Tokio.
A	TATSUKÉ. . . . .	Secrétaire de la Légation,	9, rue Galilée.
A	TASSIN (M <sup>me</sup> ). . . . .		32, rue Voiture, Amiens.
V	TÉRACHIMA (le C <sup>te</sup> ). .		Au Japon.
H	TÉRAOUTCHI . . . . .	Général, Ministre de la Guerre,	Tokio.
L	THIÉBAULT-SISSON . .	Rédacteur au <i>Temps</i> ,	13, rue Mignard.
V	THURNEYSSSEN (E.) . .		10, rue de Tilsitt.
A	TSUDA . . . . .	Att. à la Lég. du Japon,	75, avenue Marceau.
A	ULMER . . . . .	Tailleur,	2, rue du Helder.
A	VERNES (P.) . . . . .		30, avenue de Messine.
V	VEVER (H.) . . . . .	Joaillier-Orfèvre,	59, rue de la Boétie.
A	VIBERT (Er.) . . . . .	Négociant,	33, rue du 4-Septembre.
	VIGNIER . . . . .	Négociant,	34, rue Laffitte.
V	VILMORIN (Ph. de) . .		13, quai d'Orsay.
V	VILMORIN (M. de). . .		13, quai d'Orsay.
A	WEILL (E.) . . . . .	Rep <sup>t</sup> de la C <sup>ie</sup> des Mines de Courrières,	27, rue Isabey, Nancy.
V	WORCH . . . . .	Négociant,	9, rue Bleue.
A	WOZNECIENSKY. . . . .	Etudiant,	45, rue de Lille.
V	YAMADA (S.) . . . . .	Prof. à l'Ecole de droit,	Tokio.
A	YAMAMOTO (N.) . . . .	Architecte de la Maison Impériale,	84, rue Lauriston.
A	YAMANAKA (C.) . . . .	Att. à la Lég. du Japon,	75, avenue Marceau.
A	YAMANÉ (J.) . . . . .	Au ministère de la Guerre,	Tokio.

---

MEMBRES DÉCÉDÉS

BISSONET, Vice-Amiral de COURJOLLES, GÉRÔME, GILLOT, GRÉARD, GUESSARIAN,  
HAGUIWARA, Prince KOMATSU, LEFÈVRE-PONTALIS, D<sup>r</sup> VINCENT.

---



Avril 1902. — N° 1.



ANNUAIRE

de la

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

4° 0<sup>2</sup>

623



1911 - 1912

ANNUAIRE

de la

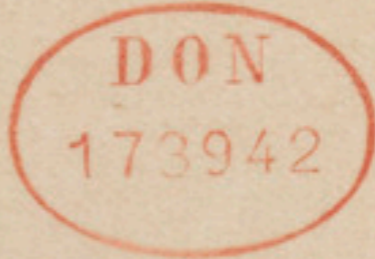
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS





# ANNUAIRE

de la



# Société Franco-Japonaise DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

45, rue de Grenelle (VII<sup>e</sup> Arrondissement)

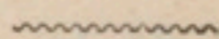
PARIS

—

1902



# INDEX



Statuts.  
Liste alphabétique des Membres de la Société.  
Membres d'Honneur.  
Membres libres.  
Conseil d'administration.  
Bureau.  
Assemblée générale du 3 février 1902.  
Allocution du Président.  
Rapport du Secrétaire général.  
Rapport du Trésorier.

## ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

- *Un chat et un canard*, deux dessins à l'encre de Chine de M. Koubota, exécutés à la Soirée d'inauguration de la Société, le 8 novembre 1900.  
— *Dernière prouesse de l'invincible géant Matori*, dessin de Félix Régamey. Souvenir de la Conférence de M. Bertin, 8 février 1902.

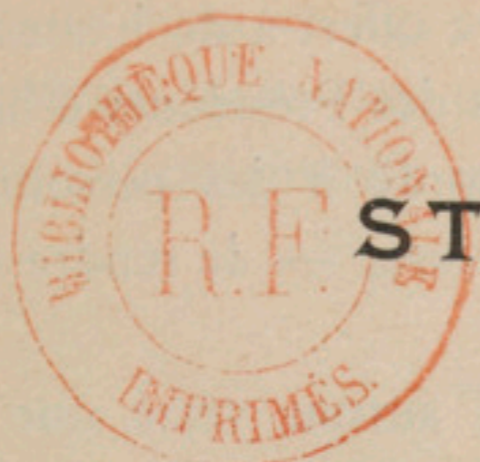
## CULS-DE-LAMPE

	Pages.
Extrait de: <i>Les grandes guerres civiles du Japon</i> . L. E. Bertin. — Leroux, édit. . . . .	8
— <i>Le cahier rose de Madame Chrysanthème</i> . Félix Régamey. — Librairie de la "Plume". . . . .	14
Extrait de: <i>Le Japon pratique</i> . Félix Régamey. — Hetzel, édit. . . . .	20

## ENCARTAGE

- Communication du Bureau d'informations commerciales de la Société Franco-Japonaise de Kobé, concernant la prochaine Exposition d'Osaka.  
— Bulletins d'adhésions.





# STATUTS

DE LA

## Société Franco-Japonaise de Paris

### I

#### But et Siège social.

ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les Japonisants : artistes, amateurs, industriels, commerçants et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, rue de Grenelle, 45 ; ce siège peut être transféré à Paris, par décision du bureau.

### II

#### Composition de la Société.

ART. 4. — La Société se compose :

- 1° de membres d'honneur ;
- 2° de membres libres ;
- 3° de membres donateurs ;
- 4° de membres à vie ;
- 5° de membres annuels.



Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles, — notamment par la voie de la presse, — de rendre des services à la Société.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 100 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

### III

#### Administration de la Société.

##### I. — CONSEIL.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil de 35 membres élus en Assemblée générale et renouvelable annuellement par cinquième. Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les



acceptations de dons et legs ; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

II. — BUREAU.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres, dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose :

D'un Président,  
De plusieurs Vice-Présidents,  
D'un Secrétaire général,  
D'un Trésorier.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire général.

ART. 14. — Les fonctions de membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société ; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV

**Assemblées générales.**

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de la Société.



L'ordre du jour est établi par le Bureau ; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire ; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

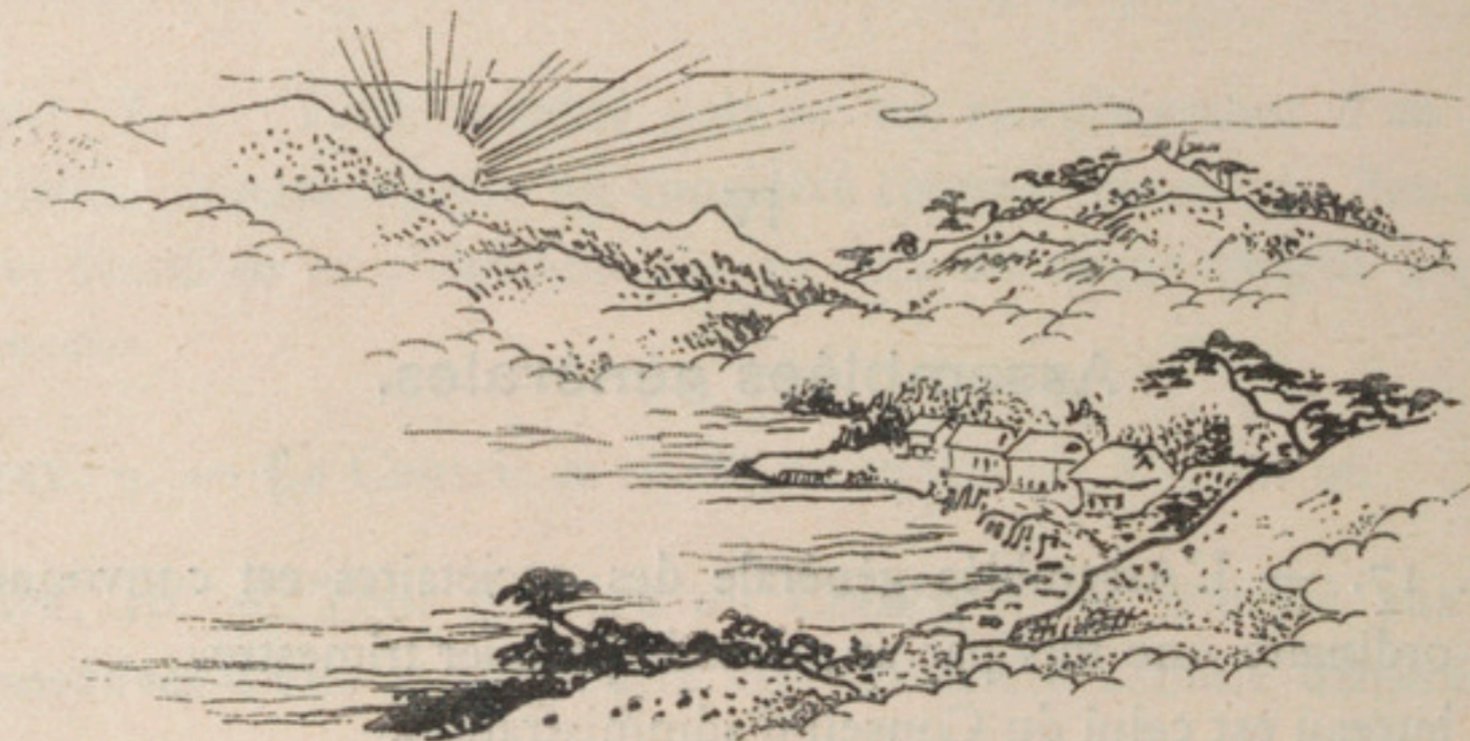
Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

## V

### Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

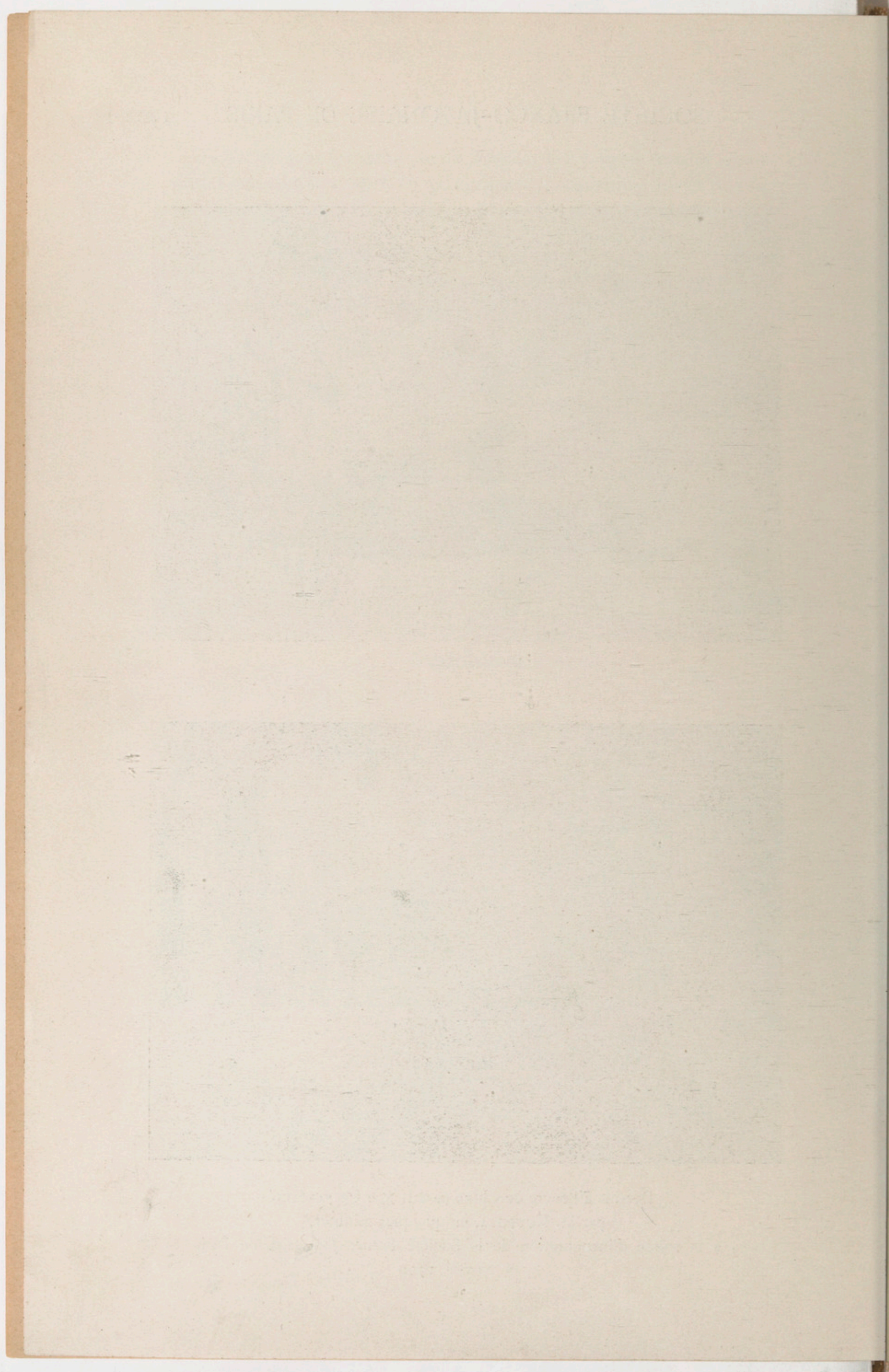






Dessins à l'encre de Chine (Hr 0<sup>m</sup>74 × Lr 1<sup>m</sup>06) exécutés  
par M. Koubota, en quelques minutes,  
à la soirée d'inauguration de la Société Franco-Japonaise de Paris  
8 Nov<sup>bre</sup> 1900







HISTOIRE DE L'ANCIEN JAPON JUSQU'À LA FONDATION DU SIOGOUNAT AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

Conférence de M. BERTIN, Président de la Société Franco-Japonaise. — 3 Février 1902

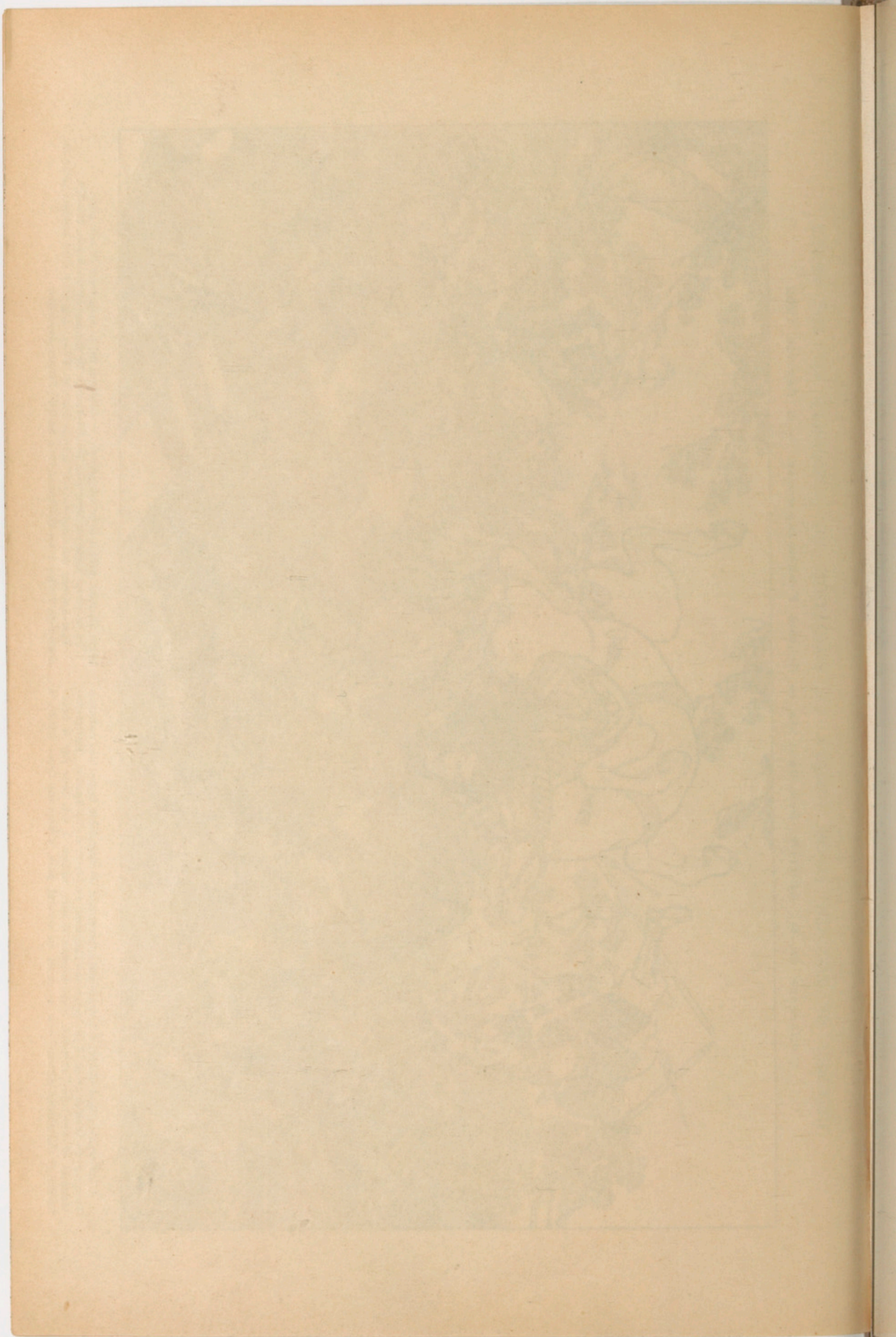


L'invincible géant Matori est représenté terrassant de singulière façon, ses ennemis Tsougou-no-Wakamarou, Kaméyama-no-Takérou, Foudziwara-no-Tankaï, Hanya-no-Masaaki et Otori-no-Takouma. Mais bientôt il sera vaincu à son tour par le noble Chevalier Kanémitsi-Skouné qui apparaît au second plan, s'élançant l'épée haute, à

bride abattue, prêt à tirer vengeance de celui qui fut le meurtrier de son père.

La scène se passe au temps de Tendzi-Tenno, 33<sup>e</sup> Empereur du Japon, 668-672. Yosi-Kadzou est l'auteur de l'image dont M. Félix Régamey s'est inspiré pour le dessin qu'il offre à ses collègues de la Société Franco-Japonaise.







# Liste alphabétique

DES MEMBRES DE LA

## SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

### ABRÉVIATIONS :

M. H., membres d'honneur. — M. L., membres libres.  
M. D., membres donateurs. — M. V., membres à vie. — M. A., membres annuels.

1900

MM.

ADATCI, M. V. . . . .	7, avenue de la Grande-Armée.
AKIDZUKI, M. V. . . . .	A la Légation du Japon, à St-Pétersbourg.
ALÉVÊQUE, M. V. . . . .	A Séoul (Corée).
ALEXANDRE (Arsène), M. L. . . . .	18, rue de Ravignan.
ANCELET (D <sup>r</sup> ), M. A. . . . .	104, rue de Rennes.
BENAZET, M. V. . . . .	6, rue Gustave-Courbet.
BERNARD, M. D. . . . .	29, quai des Grands-Augustins.
BERTIN, M. V. . . . .	8, rue Garancière.
BETHMANN (de), M. V. . . . .	31, rue Pauquet.
BING, M. D. . . . .	9, rue Vézelay.
BISSONNET, M. V. . . . .	32, rue Taitbout.
BLONDEAU, M. V. . . . .	6, rue de Hanovre.
BOISSONNADE, M. H. . . . .	Villa Bellevue, cap d'Antibes (Alpes-M.).
BONAPARTE (S. A. prince Roland), M. H.	10, avenue d'Iéna.
BONNY, M. A. . . . .	23, rue de Clichy.
BOUSQUET, M. H. . . . .	31, boulevard Berthier.
BOYER, M. A. . . . .	4, rue Chézy.
BRUNET (Général). . . . .	12, avenue Kléber.
CABROL (Baron de), M. V. . . . .	Château de Vilvert, Jouy-en-Josas (S.-O.)
CAMONDO (comte Isaac de), M. V. . . .	4, rue Gluck.
CAROLUS-DURAN (Pierre), M. A. . . . .	15, avenue d'Iéna.
CAUSSE, M. A. . . . .	avenue Velasquez.
CHAMPIER (Victor), M. L. . . . .	14, rue Saint-Louis-en-l'Île.
COLLIN DE PLANCY, M. V. . . . .	15, avenue de Villars.
COURANT (Maurice), M. A. . . . .	3, chemin du Chancelier Ecully, Lyon.
CROISSET, M. H. . . . .	13, rue Cassette.
DESHAYES, M. D. . . . .	59, avenue du Bois-de-Boulogne.
DUBUFFET, M. A. . . . .	15, rue Bleue.
DUFOURMANTELLE, M. V. . . . .	6, rue de Madrid.
EYROLLES, M. A. . . . .	12, rue du Sommerard.

\*



FLOURENS, M. H. . . . .	82, rue du Ranelagh.
GÉROME (L.), M. H. . . . .	65, boulevard de Clichy.
GILLOT (Ch.), M. V. . . . .	79, rue Madame.
GONSE, M. H. . . . .	205, boulevard Saint-Germain.
GRÉARD, M. H. . . . .	30, rue du Luxembourg.
GUIMET (Émile), M. V. . . . .	Au Musée Guimet, place d'Iéna.
GUESSARIAU (D <sup>r</sup> ), M. A. . . . .	10, boulevard Sébastopol.
HAMON, M. A. . . . .	9, rue Garnier, Neuilly-sur-Seine.
HANOTAUX, M. H. . . . .	258, boulevard Saint-Germain.
HAYASHI, M. V. . . . .	65, rue de la Victoire.
HIRAYAMA, M. H. . . . .	A Tokio. — Chambre des Pairs.
ISAAC, M. V. . . . .	11, passage de la Visitation.
JACQUIN, M. A. . . . .	5, rue des Moulins.
JANSSEN, M. H. . . . .	Observatoire de Meudon (S.-et-O.).
JUBIN, M. A. . . . .	24, rue Pasquier.
JUS, M. A. . . . .	27, avenue Duquesne.
KEMP (Robert), M. V. . . . .	36, rue Ballu.
KECHLIN (Raymond), M. V. . . . .	32, quai de Béthune.
KRAFFT (Hugues), M. V. . . . .	42, rue de Lubeck.
KURINO, M. V. . . . .	A la Légation du Japon, à St-Pétersbourg.
LABOURET (M <sup>lle</sup> de), M. A. . . . .	11, avenue de Fontenay, Fontenay-s-Bois.
LABRY (Capitaine Vicomte de), M. V. . . . .	23, boulevard de La Tour-Maubourg.
LANGWEIL (M <sup>me</sup> ), M. V. . . . .	2, boulevard des Italiens.
LEFÈVRE-PONTALIS, M. H. . . . .	3, rue des Mathurins.
LEMERCIER, M. A. . . . .	1, passage Véro-Dodat.
LEMOINE (Henri), M. A. . . . .	22, rue de Douai.
LEROUX (E.), M. A. . . . .	28, rue Bonaparte.
LETOURNEUR, M. A. . . . .	4, rue d'Amsterdam.
LUCAS, M. L. . . . .	23, rue de Dunkerque.
MACON, M. L. . . . .	135, boulevard Magenta.
MAITRE, M. A. . . . .	3, rue Corneille.
MALLET (Guillaume), M. V. . . . .	Varengeville-s.-Mer, par Affranville (S.-I.)
MALLET (Raoul), M. A. . . . .	104, avenue des Champs-Élysées.
MARCEL, M. D. . . . .	47, rue de l'Université.
MARONI, M. A. . . . .	25, avenue d'Eylau.
MÈNE (D <sup>r</sup> ), M. V. . . . .	20, rue Oudinot.
METMAN, M. A. . . . .	38, rue de Lubeck.
MIGEON, M. V. . . . .	92, rue de Fontenay, Vincennes.
MILLOUÉ (de), M. A. . . . .	8, rue Duban.
MINISTRE DU JAPON, M. H. . . . .	75, avenue Marceau.
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS, M. H.	Ministère de l'Instruction publique.
MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, M. H.	Ministère du Commerce.
MITSISUKÉ KAWAKITA, M. H. . . . .	Au Japon.
NANGASAKI, M. A. . . . .	65, rue de la Victoire.
NISHIO, M. V. . . . .	65, rue de la Victoire.
NOCQ, M. A. . . . .	15, rue Pavée.



OPPENHEIMER, M. V. . . . .	21, rue de Cléry.
PETITGREAND, M. A. . . . .	270, boulevard Raspail.
PORTIER, M. A. . . . .	31, rue de Provence.
RÉGAMEY (Félix), M. V. . . . .	21, rue du Cherche-Midi.
RÉGAMEY (Frédéric), M. A. . . . .	Petit Château, Beblenheim (Alsace).
RÉGNIER, M. V. . . . .	128 <i>ter</i> , boulevard de Clichy.
ROUART, M. V. . . . .	36, rue de Lisbonne.
ROULINA, M. V. . . . .	44, rue Lafayette.
SAINT-MAUR (de), M. A. . . . .	53, avenue de Ségur.
SCHMID (Ch.), M. A. . . . .	51, rue des Écoles.
SCHMIDT (Paul), M. D. . . . .	14, rue Pierre-Charron.
SIEGFRIED, M. H. . . . .	226, boulevard Saint-Cermain.
SOUWA, M. A. . . . .	57, avenue Malakoff.
TASSIN (M <sup>me</sup> ), M. A. . . . .	1, rue Staël.
TAWADA, M. A. . . . .	Garnison Japonaise à Shanghai.
THIÉBAULT-SISSON, M. L. . . . .	13, rue Mignard.
VERNES, M. A. . . . .	30, avenue Messine.
VEVER (Henri), M. V. . . . .	19, rue de la Paix.
VIDAL (Lucien), M. A. . . . .	
VINCENT (docteur), M. A. . . . .	126, rue Saint-Dominique.

1901

ANDRÉ (Édouard), M. A. . . . .	30, rue Chaptal.
ARCAMBEAU, M. A. . . . .	133, boulevard Voltaire.
ARFVIDSON, M. A. . . . .	25, avenue de l'Opéra.
ARNAUD, M. A. . . . .	Luzarches (Seine-et-Oise).
ASAI, M. A. . . . .	58, avenue Malakoff.
BERTRAND, M. A. . . . .	24, rue de La Rochefoucauld.
BLAIN, M. A. . . . .	Saint-Remy-de-Provence (B.-du-R.).
CARBONNEAU, M. A. . . . .	58, rue Cortambert.
CASENAVE, M. V. . . . .	18, rue Greuze.
CHEVALIER (H.), M. A. . . . .	61, quai de Grenelle.
COLLIN-DELAUVAUD, M. H. . . . .	11, rue Montaigne.
DARCEL (Jean), M. V. . . . .	2, rue Bayard.
DARDENNE, M. A. . . . .	16, avenue de Tourville.
DESLANDRES (Henri), M. V. . . . .	Meudon (Seine-et-Oise).
DUMOLARD (Henri), M. A. . . . .	Vizille (Isère).
ÉCALLE, M. A. . . . .	19, boulevard de la Madeleine.
FLOURY, M. V. . . . .	3, boulevard des Capucines.
GARIÉ, M. A. . . . .	95, boulevard Saint-Michel.
HARMAND, M. V. . . . .	225, faubourg Saint-Honoré.
HIGOUTCHI (Kanjiro), M. A. . . . .	43, rue des Écoles.
HOUSÉAL (Albert), M. A. . . . .	46, rue des Petits-Champs.
ISHIVARA, M. A. . . . .	Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
JAVAL (Jean), M. V. . . . .	5, boulevard de La Tour-Maubourg.
KOTARO SHIDA, M. A. . . . .	A Tokio. — École sup <sup>re</sup> de Commerce.
KOUBOTA BEIÇAI, M. A. . . . .	12, rue de Provence.
LABBÉ (Paul), M. A. . . . .	15, rue de Bourgogne.



LEBEL (Jean), M. V. . . . .	5, rue Puvis-de-Chavannes.
LIARD, M. H. . . . .	27, rue de Fleurus.
MAKAMAROU, M. A. . . . .	Au Japon.
MATOUDAIRA (C <sup>te</sup> Yositchika), M. V. .	Palais Impérial à Tokio.
OKADA (S.), M. A. . . . .	Au Japon.
REVON, M. A. . . . .	3 bis, place du Panthéon.
ROUJON, M. H. . . . .	Palais-Royal.
ROY (F.), M. V. . . . .	24, place Malesherbes.
ROY (P.), M. A. . . . .	127, boulevard Saint-Michel.
SÉNART, M. H. . . . .	18, rue François-I <sup>er</sup> .
SHIGUÉNO, M. V. . . . .	4, rue de l'Abbé-de-l'Épée.
SHIMIDZOU, M. A. . . . .	Consulat Japonais, à Montréal.
SOUZOUKI, M. A. . . . .	57, rue de Bourgogne.
TAKÉNO-OUTCHI, M. V. . . . .	10 bis, avenue de la Grande-Armée.
TANAKA, M. A. . . . .	Chez le ministre de la Maison Imp <sup>le</sup> , Tokio.
TATSOUABOURO-YABÉ (D <sup>r</sup> ), M. A. .	École navale de Médecine, Tokio.
TATSOUKÉ, M. A. . . . .	9, rue Galilée.
TÉRASHIMA (C <sup>te</sup> ), M. V. . . . .	44, rue Sainte-Placide.
THURNEYSSSEN (Émile), M. V. . . . .	10, rue de Tilsitt.
ULMER, M. A. . . . .	2, rue du Helder.
WADA (Eisakio), M. A. . . . .	9, rue Toullier.
WATANABÉ, M. A. . . . .	A Tokio.
YAMADA (Sabouro), M. V. . . . .	Faculté de Droit, à Tokio.

1902

AKASHI (Colonel), M. V. . . . .	26, avenue du Trocadéro.
AUBRY, M. V. . . . .	Chatou (Seine-et-Oise).
BRUHL, M. V. . . . .	57, rue de Châteaudun.
DIÓSY, M. H. . . . .	20, Hanover sq., Londres.
FLICHE, M. A. . . . .	123, rue de Lille.
GAILLARD, M. A. . . . .	107, rue de la Boétie.
HALAIS (Ch.), M. A. . . . .	15, boulevard de La Tour-Maubourg.
HEURTEL, M. V. . . . .	91, avenue Kléber.
HOUDARD (Ch.), M. V. . . . .	19, rue de Milan.
INOUYÉ, M. V. . . . .	3, rue Richer.
JANET, M. V. . . . .	29, rue des Volontaires.
LEMAIRE (M <sup>me</sup> G.), M. D. . . . .	11, rue Tronchet.
LUTSCHER (F.), M. A. . . . .	77, rue de Monceau.
MANSON, M. A. . . . .	6, rue du Foin.
MAZELIÈRE (Marquis de la), M. V. . .	40, rue Barbet-de-Jouy.
OYAMADA SENTARO, M. L. . . . .	Ministère de la Marine, Tokio.
PIMODAN (Comte de), M. V. . . . .	98, rue de l'Université.
ROUART (Alexis), M. L. . . . .	17, rue de Lisbonne.
ROUART (Henry), M. A. . . . .	10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Coulommiers.
SAUERBACH (Willy), M. D. . . . .	9, rue Chauchat.
TAKÉDA, M. V. . . . .	43, rue de Galilée.
WEILL (Émile), M. A. . . . .	27, rue Isabey, Nancy.
WORCH, M. V. . . . .	9, rue Bleue.



# Société Franco-Japonaise de Paris

---

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DU JAPON en France.

BOISSONNADE. ex-Conseiller légiste du Gouvernement Japonais.

## MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉ-  
GRAPHES.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

S. A. LE PRINCE ROLAND BONAPARTE.

BOUSQUET, Conseiller d'État.

COLLIN-DELAUVAUD, Directeur de l'Office national du Commerce extérieur.

CROISSET, Doyen de la Faculté de Lettres.

DIÓSY, Président du Conseil de la Japan Society.

FLOURENS, ancien Ministre des Affaires Étrangère .

GÉROME de l'Institut.

GONSE, Littérateur.

GRÉARD, de l'Académie Française.

HANOTAUX, de l'Académie Française.

HIRAYAMA, Sénateur.

JANSSEN, Membre de l'Académie des Sciences.

LEFÈVRE-PONTALIS, Membre de l'Institut.

LIARD, Membre de l'Institut.

ROUJON, Directeur des Beaux-Arts.

SÉNART, Membre de l'Institut.

SIEGFRIED, ancien Ministre du Commerce.

KURINO, ancien Ministre du Japon en France.

## MEMBRES LIBRES

MM.

ALEXANDRE (Arsène), Rédacteur au *Figaro*.

CHAMPIER (Victor), Directeur de la *Revue des Arts Décoratifs*.

LUCAS (Charles), Architecte, Rédacteur à la *Construction Moderne*.

MACON (Louis), ex-Président du Syndicat de la *Presse Étrangère*.

MITSISOUKÉ KAWAKITA, Commissaire Impérial du Japon à l'Exp. Univ. de 1900.

OYAMADA SENTARO, Chef de bureau à l'État-Major de la Marine, Tokio.

ROUART (Alexis), Avocat.

THIÉBAULT-SISSON, Rédacteur au *Temps*.



MEMBRES DU CONSEIL

MM.

ALÈVÈQUE, délégué de la Corée à l'Exposition Universelle de 1900.  
ARNAUD, Notaire.  
BÉNAZET, Attaché au Musée du Trocadéro.  
LE BARON DE BETHMANN.  
LE GÉNÉRAL BRUNET.  
LE BARON DE CABROL.  
DESHAYES, Sous-Conservateur du Musée Guimet.  
DUMOLARD.  
GARIÉ, Avocat.  
GILLOT (Charles), Graveur.  
KEMP (Robert), Syndic de l'Association des Journalistes Républicains.  
KRAFFT (Hugues), Membre du Conseil d'administration de l'U. C. des Arts Décoratifs.  
Le Vicomte DE LABRY.  
LEBEL (J.), Littérateur.  
METMAN, Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.  
OPPENHEIMER, Négociant.  
RÉGNIER, Architecte.  
ROUART, Ingénieur.  
THURNEYSSSEN (Émile).  
VEVER, Négociant.

MEMBRES DU BUREAU

MM.

BERTIN, Directeur du Génie Maritime, *Président*.  
BING, Collectionneur,  
GUIMET, Fondateur du Musée des Religions,  
KCEHLIN, Publiciste,  
MÈNE, Docteur,  
REVON, Professeur à la Sorbonne, } *Vice-Présidents*.  
RÉGAMEY (Félix), Peintre orientaliste, *Secrétaire général*.  
DUFOURMANTELLE, Secrétaire général de l'Alliance Française, *Trésorier*.  
INOUYÉ, Négociant, *Trésorier adjoint*.





*L'Assemblée générale du 3 février 1902 a été présidée par M. Bertin, ayant à ses côtés MM. Harmand, Ministre de France au Japon, et Adatci, premier secrétaire de la légation du Japon à Paris, Félix Régamey, secrétaire général, et Dufourmantelle, trésorier. Les rapports de ces deux derniers ayant été approuvés par l'Assemblée, et les membres du Conseil sortants ayant été maintenus dans leurs fonctions, à la majorité des membres présents, M. Bertin cède son fauteuil à M. Kœchlin, vice-président, pour faire une conférence sur l'Histoire de l'ancien Japon jusqu'à la fondation du Siogounat au XII<sup>e</sup> siècle.*

### ALLOCATION DU PRÉSIDENT

La pensée première des fondateurs a été l'établissement d'un lien, également profitable à tous, entre les résidents japonais de France et les nombreux Français attachés au Japon par l'amour des arts, les affaires industrielles et commerciales, ou simplement leurs souvenirs de voyage. Nos réunions mensuelles, suivies particulièrement par nos collègues japonais, réalisent le résultat cherché.

Quelques membres se sont adressés au bureau de la Société pour des renseignements de nature commerciale. Nous serions très heureux de pouvoir composer un comité de spécialistes compétents pour les études de ce genre.

Les questions d'art, particulièrement d'art japonais, tiendront toujours la place principale dans nos réunions. Les précédentes conférences leur étaient consacrées. Plus que partout ailleurs, l'art japonais compte, à Paris, de nombreux et fervents admirateurs, et doit y trouver un centre d'études. Comme les études artistiques ne portent de fruits qu'à la condition de créer un mouvement durable, la grande préoccupation de votre Conseil est d'arriver, le plus tôt possible, à publier un bulletin périodique. Nous comptons sur l'accroissement de ressources financières résultant de l'extension de la Société, et nous vous prions d'y contribuer par une active propagande. Les rapports de notre secrétaire général et de notre trésorier vous feront connaître les adhésions nouvelles obtenues, et, aussi, les pertes que nous avons à regretter.



Il nous reste, en terminant, à donner un mot de souvenir à la mémoire de ceux que nous ne devons plus revoir. Le prince Henri d'Orléans, à qui nous adressions, il y a un an, des souhaits si sincères, dans la réunion tenue à l'occasion de son départ, n'a pu atteindre le Japon, où il aurait sans doute trouvé la guérison; la nouvelle de sa mort prématurée, dans de semblables conditions, nous a été particulièrement douloureuse. Nous avons perdu récemment M. Masatomo Hagniwara, et nous nous associons au deuil de son frère, notre collègue, M. Hayashi. La parole est à M. Félix Régamey pour la lecture de son rapport.

### RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Un rapide aperçu historique ne sera pas déplacé au commencement de ce rapport.

Notre premier procès-verbal de séance est consacré à l'Assemblée constitutive, tenue le 13 septembre 1900, au Pavillon de l'Alliance française du Trocadéro, sous la présidence de M. Boissonade.

Après une entraînant allocation de M. Alévêque, le plus ardent des promoteurs après M. de Lucy-Fossarieu, consul de France à Kobé, M. Dufourmantelle donne lecture d'un projet de règlement qui est adopté.

S. E. M. Kurino, ministre du Japon à Paris est élu président d'honneur, et M. Boissonade, vice-président d'honneur, douze vice-présidents forment une sorte de Comité d'organisation.

A la séance suivante, l'un d'eux est désigné comme délégué faisant fonction de secrétaire général.

A la fin de l'année, je note un envoi de la Société Franco-Japonaise de Paris à celle de Kobé, dont nous sommes issus, d'un choix d'ouvrages relatifs à l'étude de la langue française (50 volumes environ).

Depuis, les réunions se succèdent nombreuses, jusqu'au moment où la décision est prise d'élire un président effectif et de constituer un Conseil d'administration composé de 35 membres, soumis à réélection par série de 5 membres tous les ans.

Le 3 mai 1901, M. Bertin est élu président de la Société.

La dernière réunion du Comité d'administration a eu lieu le 13 janvier dernier. On y décida l'Assemblée générale à laquelle vous êtes conviés aujourd'hui.



A ces séances de travail, il faut en ajouter d'autres qui ont servi à affirmer notre existence aux yeux du public.

Dès le mois de novembre 1900, nous avons, dans les salons du Cercle de la Librairie mis gracieusement à notre disposition, la conférence de M. Revon sur « l'art d'arranger les fleurs à la japonaise » avec le concours d'un Japonais et d'une Japonaise qui, sous les yeux des spectateurs, mettant en pratique les explications fournies par le conférencier, composèrent des bouquets charmants.

A cette soirée, deux peintres japonais prêtèrent aussi leur concours : on put assister ainsi à l'exécution de dessins tracés d'un pinceau léger sur de grandes feuilles de papier que nous conservons précieusement dans nos archives.

Une distribution d'estampes et de kakémonos, offerts à quelques privilégiés par M. Kawakita, qu'on ne saurait trop remercier de sa munificence, termina brillamment cette première réunion.

En décembre, c'était, dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés Savantes, M. Hayashi exposant, en un récit plein d'humour, les tribulations d'un commissaire général, et ses efforts qui furent couronnés de l'éclatant succès que l'on sait.

Au début de l'année suivante, en 1901, M. le docteur Mêne nous parlait des « armures et des armuriers anciens », entouré des plus beaux spécimens d'armures empruntés à sa superbe collection, qui est un but de pèlerinage pour les amateurs d'art du monde entier.

Un mois plus tard, la conférence de M. Benazet avait pour sujet : « la vie théâtrale au Japon » dont l'attrait était relevé par la présence de deux Gueshas, deux jeunes filles demeurées parmi nous après la fermeture de l'Exposition.

Dans leurs costumes éclatants, elles exécutèrent des danses gracieuses, restées dans la mémoire des nombreux assistants qu'avait peine à contenir la salle des conférences du Trocadéro, ornée pour la circonstance de dessins et de peintures représentant des acteurs japonais, l'œuvre d'un des vice-présidents. Cette salle avait été mise gracieusement à notre disposition par la Direction des Beaux-Arts.

En mai, M. Bing, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, faisait une fois de plus l'éloge du grand peintre japonais Hokusai.

De nombreuses projections, reproduisant les œuvres du maître, ajoutait un charme rare à la savante dissertation de notre éminent collègue.

Plusieurs des conférenciers qui viennent d'être nommés, comptent parmi nos vice-présidents.

C'est notre président que nous entendrons ce soir.

Ce seront bientôt d'autres membres de la Société qui tiendront à





honneur, nous n'en doutons pas, de se manifester à leur tour, en nous faisant bénéficier de leur savoir.

A ces fêtes, nous devons ajouter la mention de la participation de notre Société à l'Exposition de l'Enfance, où plusieurs d'entre nous ont envoyé de précieux objets tirés de leurs collections.

Il convient aussi de signaler le dîner offert à M. Hayashi lors de son départ pour le Japon.

C'est encore à table qu'a été fêté le retour de M. Harmand, notre ministre à Tokio.

Pourquoi faut-il qu'à ces fêtes nous ayons à ajouter le souvenir mélancolique de la si cordiale réunion qui eut lieu la veille du départ de cet ami de notre œuvre, le prince Henri. C'est lui qui a ouvert la liste nécrologique des membres auxquels notre président a eu à payer un tribut de regrets.

Nous avons fait de notre mieux. Nous comptons faire mieux encore, mieux que des conférences, — nous y avons déjà joint des réunions amicales mensuelles.

Mais les paroles s'envolent et les écrits restent.

C'est pourquoi nous comptons très prochainement commencer une série de publications dont les premiers éléments seront empruntés aux travaux de nos conférenciers.

Une bibliothèque est en voie de formation.

Le premier fonds nous est fourni par la collection complète des documents officiels de l'Exposition Japonaise de 1900, que nous devons à son commissaire général, M. Hayashi.

Un appel pressant est adressé ici à ceux de nos collègues qui ont publié des ouvrages sur le Japon; leur place est toute marquée dans nos archives.

Nous ne dédaignerons pas davantage certaines donations qui seront plus particulièrement agréables à notre trésorier.

Mais ce que nous devons désirer surtout, c'est l'augmentation de l'effectif de notre Société.

Elle comptait hier 155 membres; dès ce soir nous espérons en avoir de nouveaux à inscrire, qui nous aideront à réaliser les grands projets que nous avons formés.

Un de nos ouvriers de la première heure, M. Alévêque, qui vient de publier à Séoul un petit dictionnaire franco-coréen, — que je me permets de recommander en passant, à ceux d'entre nous que la langue coréenne intéresse, — m'écrit à l'instant du Japon, où il a été prendre un peu de repos, que la Société Franco-Japonaise de Kobé, qui n'est pas de beaucoup plus ancienne que celle de Paris, a déjà sa maison, à elle.



C'est à ce résultat que nous devons tendre.

Cependant, lorsque nous serons dans nos meubles, nous n'aurons garde d'oublier l'hospitalité que nous devons à l'Alliance Française, chez qui nous sommes installés actuellement.

Nous avons à ce sujet de bien sincères remerciements à lui adresser.

C'est avec un même sentiment de reconnaissance que nous saluons les noms bien connus de nos membres d'honneur, sommités de l'art et de la science.

Envisageons donc l'avenir avec confiance; le but désintéressé et si utile que nous poursuivons doit rallier tous ceux qui rêvent de quelque chose au delà des frontières; tous les amis d'un art dont une grande vente vient de proclamer une fois de plus la valeur considérable.

Et si un vœu m'est permis en terminant, que ce soit celui de trouver auprès du nouveau Ministre que le Japon nous envoie, la même bienveillance, avisée et efficace, dont son prédécesseur a honoré notre Société.

### RAPPORT DU TRÉSORIER

A la date du 31 décembre 1901, l'avoir de la Société comprend :

1° Une somme de 1.787 fr. 50 c. déposée en compte courant à la banque de notre collègue, M. de Bethmann.

Cette somme représente la moitié des cotisations perpétuelles encaissées antérieurement à son dépôt (11 juillet 1901) et constitue le commencement du fonds de réserve prévu par notre règlement.

Par une faveur dont nous sommes reconnaissants à M. de Bethmann, ce dépôt jouit d'une bonification d'intérêts à 2 0/0 l'an, tout en conservant son caractère de compte courant à vue.

Par suite, le capital dépôt s'élève, au 31 décembre 1901,

à . . . . .	Fr.	1.804 55
2° Et un reliquat en caisse de 750 fr. 80 c. . . . .		750 80
		<hr/>
SOIT AU TOTAL . . . . .	Fr.	<u>2.555 35</u>

L'exercice précédent, qui était le premier de la Société, se soldait par un reliquat de 2.287 fr. 60 c.

La légère avance que nous constatons aujourd'hui peut être considérée comme un symptôme favorable.



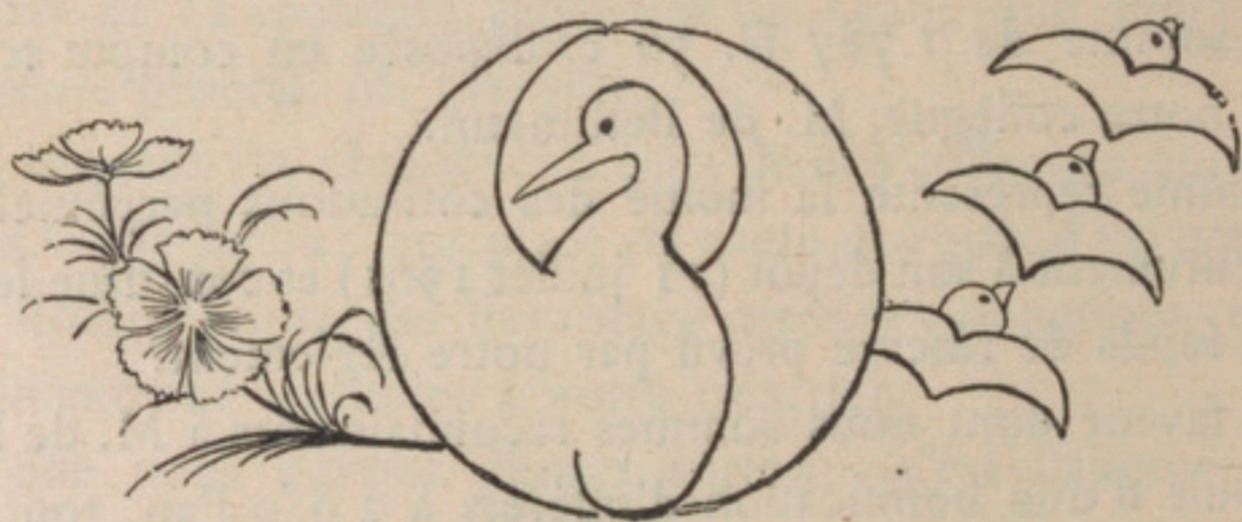
Les recouvrements des cotisations se sont opérés régulièrement, et si nous avons eu le regret d'enregistrer deux démissions, nous avons eu le plaisir d'inscrire, dans le courant de l'année 1901, 17 membres à vie et 31 membres annuels.

Les dépenses les plus lourdes, mais nécessaires, ont été relatives aux locations de salles pour les diverses conférences que plusieurs de nos distingués confrères ont bien voulu donner; les frais d'administration ont été réduits au strict nécessaire, imprimés indispensables et menus déboursés.

J'empiète sur le présent exercice pour vous rappeler que le montant de la cotisation perpétuelle vient d'être porté de la somme de 75 francs à celle de 100 francs, et j'invite nos souscripteurs à vie de la première heure à suivre l'exemple de notre président, en consentant à compléter le montant de leur souscription.

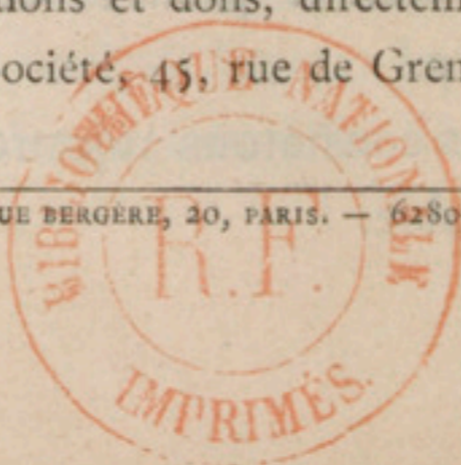
J'ai le devoir de vous rappeler que la Société a été favorisée d'un don de 200 francs par M. Kourino alors Ministre du Japon en France, et d'un don de M. de Labry qui, à sa souscription perpétuelle, a ajouté une libéralité de 100 francs.

Je me tiens à votre disposition, si quelque point vous paraissait nécessiter une explication particulière, me plaignant d'avoir à vous présenter un rapport trop sommaire. Il vous appartient, par votre propagande et votre initiative, de donner du travail à votre trésorier.



Les Sociétaires sont instamment priés d'aviser le Secrétariat de leurs changements d'adresse, et ceux d'entre eux qui ont publié des ouvrages sur le Japon, d'en envoyer la liste, aussi complète que possible, à défaut des ouvrages mêmes, pour notre Bibliothèque, dont le catalogue sera publié prochainement.

Toutes les communications doivent être adressées à M. Félix RÉGAMEY, secrétaire général; les adhésions, cotisations et dons, directement au trésorier, M. DUFOUR-MANTELE, au Siège de la Société, 45, rue de Grenelle (VII<sup>e</sup>).













11 Mai 1904

(Conserver la couverture  
à leur place.)

# BULLETIN

12988

de la

# Société Franco-Japonaise



## DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛白



SIÈGE SOCIAL :

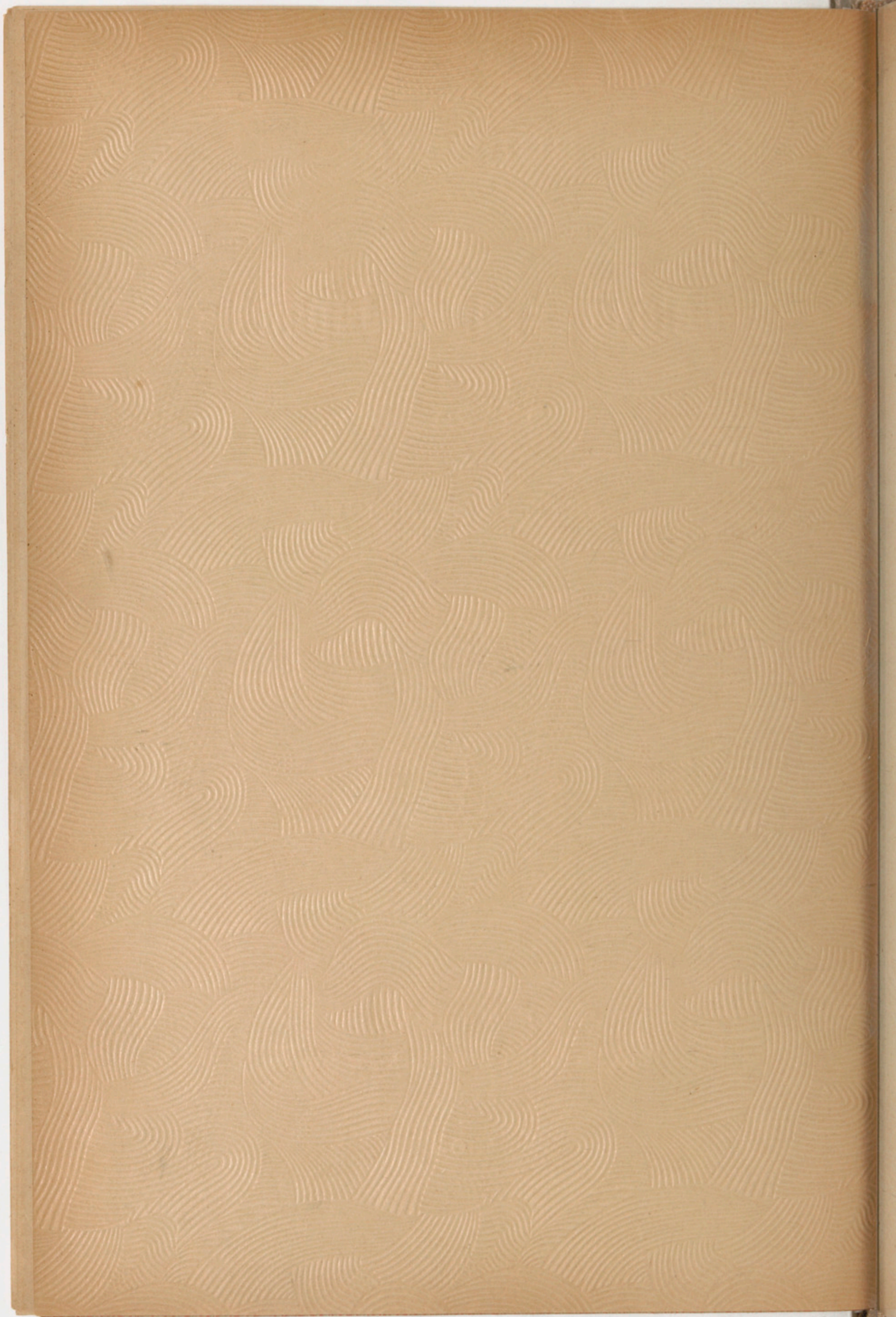
HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

1903

020  
12988







II. — 1903.



**BULLETIN**

DE LA

**Société Franco-Japonaise de Paris**



1844 - II

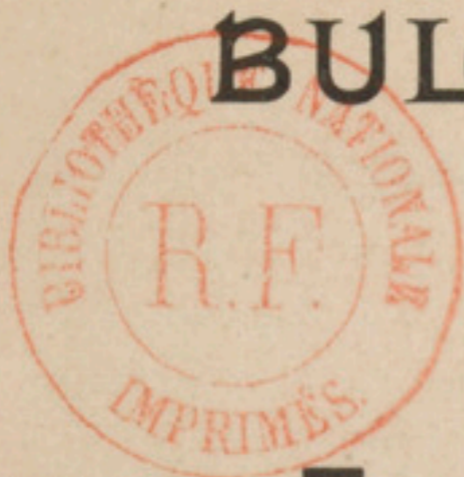
Journal de la Société



BIBLIOTHÈQUE

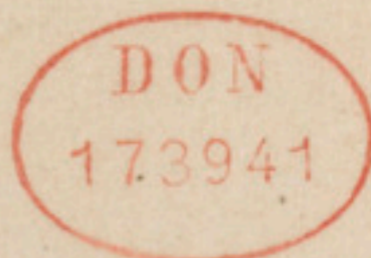
Société Française d'Égyptologie





# BULLETIN

de la



# Société Franco-Japonaise

## DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue\_Serpente

PARIS

1903



## INDEX

### CONFÉRENCES

- Les Armures Japonaises et les armuriers, — D<sup>r</sup> ÉDOUARD MÈNE.  
L'Etat actuel de l'Édition et de la Librairie au Japon, — MM. T. YAMADA  
et K. HIGOUTCHI.

### MÉMENTO (ANNÉE 1903)

- 25 février : Conférence sur l'état actuel de l'Édition et de la Librairie  
— au Japon, — MM. T. YAMADA et K. HIGOUTCHI.  
14 mars : Déjeuner d'adieu offert à M. ADATCI.  
6 mai : Dîner offert à MM. E. MACHIDA et K. MUNESUKÉ.  
5 juin : Déjeuner offert à S. A. le prince NASHIMOTO.  
28 et 29 juin : Deux télégrammes.  
7 novembre : Déjeuner offert à M. le général OUHÉHARA, M. le baron  
SHIMADZOU, M. le Professeur MIWA, M. le Contre-amiral  
DE JONQUIÈRES, M. HENRI CAMBON, secrétaire d'ambas-  
sade.  
3 décembre : Séance de Prestidigitation Japonaise de M. TEN ITICI.

### COMMUNICATIONS

### BIBLIOGRAPHIE

### ILLUSTRATIONS

- Collection du D<sup>r</sup> MÈNE. Seize reproductions.  
M. ADATCI (portrait).  
Insigne de la Société Franco-Japonaise de Paris.  
La Croix-Rouge Japonaise.



## CONFÉRENCES

---



# LES ARMURES JAPONAISES ET LES ARMURIERS

CONFÉRENCE (1)

de M. le Dr ÉDOUARD MÈNE, vice-président de la Société Franco-Japonaise.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez dû être frappés, en visitant l'Exposition universelle, des remarquables produits de toute espèce que le Japon avait exposés dans les différentes sections.

Travaux d'enseignement, histoire naturelle, mines, produits agricoles de premier ordre, très remarquables tissus et broderies, statuettes d'ivoire finement sculptées, laques d'or inimitables, porcelaines, émaux cloisonnés. Partout le Japon s'est révélé une grande nation, ayant accompli très rapidement l'évolution de son progrès moderne et nous a montré, comme dans les temps passés, des œuvres d'artistes, de grand mérite.

Ce que le Japon a fait pour l'art, pour les lettres, pour les sciences, pour le commerce, il l'a fait aussi au point de vue militaire. Il a transformé et modernisé son équipement et son armement. Il s'est créé une marine, ce qui lui a permis de vaincre la Chine, dans ces dernières années, et les soldats Japonais qui se battaient si vaillamment en Chine, à nos côtés, sont à la hauteur de leurs ancêtres, les guerriers des grandes guerres féodales, qui ont ensanglanté le Japon du X<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

C'est de l'équipement ancien que je veux vous parler, et dont

(1) Au Cercle de la Librairie, 24 janvier 1901.



vous avez pu voir des spécimens remarquables dans le pavillon Impérial du Trocadéro.

Je vous dirai, en même temps, quelques mots des artistes qui se sont rendus célèbres dans la fabrication des armures, en suivant l'ordre chronologique.

Depuis les temps les plus reculés les Japonais se sont servis d'armures de guerre (gousokou) et plusieurs familles ont eu pendant de longs siècles, la réputation d'habiles armuriers, entre autres :

Les familles Masouda Myautchin, Harouta, Sakonji, Iwai et Saotomé. La plus ancienne et la plus célèbre est la famille Masouda remontant à Mouné-nori, de la famille Ki, petit-fils de l'empereur Kogen-tennou (1) qui régna de 214 à 157 avant J.-C. Mouné-nori aurait été, d'après la tradition, le premier faiseur de casques et d'armures en fer.

Au III<sup>e</sup> siècle, Masouda Takenouchi, ministre de l'Impératrice Jingou, veuve de l'empereur Chouai-tennou (192-200), qui conduisit en 200 les troupes Japonaises en Corée, fut un armurier habile. Il fit pour l'Impératrice plusieurs armures, qui furent, paraît-il, conservées dans le temple de Nara. Les différentes parties de ces armures étaient réunies par des cordons de couleur rouge.

Ce fut à Takenouchi que l'Impératrice confia son fils Ogini-tennou.

On voit souvent, sur les Kakémonos, les laques, les gardes de sabre, Takenouchi, sur le bord de la mer, vêtu de son armure de guerre, avec son arc et ses flèches et tenant dans ses bras le fils de l'Impératrice.

Dans le remarquable ouvrage sur l'art du Japon, publié par la commission Impériale de l'Exposition de 1900 (page 30) il est fait mention et description d'un casque conservé au musée Impérial, qui a été découvert, à Kiyokawa-moura (Manda Kadzouka), dans le tombeau de l'empereur Nintokou-tennou, qui régna de 313 à 400 (IV<sup>e</sup> siècle). La bombe et la visière seules persistent.

La bombe est faite d'un certain nombre de bandes rivées et plaquées d'or sur fer et bronze, avec deux bordures, dont une à mi-hauteur et l'autre inférieure représentant des animaux et des poissons.

L'ouverture placée au sommet du casque, nommée hatchimanza et qui servait à la ventilation, est aussi ornée d'un motif décoratif, d'un travail très soigné. La visière est ajourée de nuages.

Avec ce casque ont été trouvées des pendeloques en argent, avec

(1) Tennou est un nom posthume donné aux Empereurs après leur mort.



coulants, qui, probablement, pendaient du hatchimanza sur le casque. Un autre casque, de la même époque, de la même forme, mais, en grande partie, rongé et découvert à Tsouki ga oka, yoshii matchi (oukiha, Tchikougo) est conservé dans le temple de Wakamiya Hachiman (Tchikougo); à la partie inférieure de la visière pendaient plusieurs rangs de petites chaînettes.

Au VI<sup>e</sup> siècle, sur l'ordre de l'empereur, Keitai-tennau, l'armurier Sakonji fabriqua des armures, ainsi que Mouné-tsougou, descendant de Mouné-nori, au VII<sup>e</sup> siècle sous l'empereur Tenji-tennau. Au VIII<sup>e</sup> siècle, pendant le règne de l'impératrice Kauken, furent commandés 6.000 casques.

Après l'importation du cotonnier au Japon, en 799, furent fabriqués un grand nombre de casques en coton tamponné. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, sous l'empereur Kwammou-tennau, 3.000 casques en fer furent commandés à Sakonji minamoto no yoshi take, à Hirata et à Iwai, qui avait la spécialité de coudre les armures.

Au commencement du IX<sup>e</sup> siècle, en 810, Sakonji takehidé fit les armures du général Tamoura maro. Dans le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, Masouda mouné maro fabriqua un casque, dont les plaques étaient ornées d'étoiles d'argent. En 881 Sakonji masashigé fut chargé, par l'Empereur Yozei-tennau, des armures de Ono no Haroukaze.

Au X<sup>e</sup> siècle, Masouda Mouné Kouni fit un casque pour l'Empereur Soujakou-tennau. Vers la même époque, en 941, Sakonji Takémitsou fabriqua les armures de Tawara Hidéçato :

Maçouda Mouné Zané, dans la deuxième partie du X<sup>e</sup> siècle, fit des armures et des casques pour Minamoto Mitsou naka.

Maçouda Moura Kazou, en 987, reçut, de l'Empereur Ichijau-tennau, une commande d'un casque devant être donné en présent à Minamoto Yorinobou. A la fin du X<sup>e</sup> siècle Sakonji take hisa fabriqua les armures de Tada Manjou. Au XI<sup>e</sup> siècle, en 1074, Sakonji take hisa fit les armures de Yoriyoshi. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle Masouda Mouné tsouné cisela les célèbres armures aux huit dragons qui firent partie du trésor de la famille Minamoto. Au XII<sup>e</sup> siècle, Sakonji Soukenori fabriqua les armures du Taira Kiyomori, qui, en 1151, dans la guerre de Haugen, vainquit l'ex-Empereur Soutokou, et, en 1160, massacra ou bannit tous les membres de la famille Minamoto.

Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, sous l'empereur Konoé, Masouda Mouné Souké reçut le nom de Myautchin. L'Empereur, pour lui exprimer son admiration, lui ordonna de prendre, pour nom, le premier et le dernier caractère de deux mots Mÿauhakou (rares et



excellents) et Chin ki (travaux), et lui donna le titre de Kami de Izoumo (chef de la province de Izoumo). Plus tard, quand les Minamoto eurent été vainqueurs des Taira, en 1175, Myautchin Mouné Souké s'établit à Kamakoura, la capitale des Shôgoun Minamoto et le célèbre Yoritomo lui commanda des armures qui sont restées célèbres.

On a pu admirer, dans le pavillon du Trocadéro, l'armure présentée comme ayant appartenu, au XII<sup>e</sup> siècle, au célèbre héros Yoshitsouné frère de Minamoto Yoritomo et conservée dans le temple Kasouga, dans la ville de Nara. Ce guerrier populaire par son combat, dans sa jeunesse, sur le pont de Kyauto, avec le géant Benkei, qu'il terrassa par sa souplesse et sa dextérité, fut le vainqueur de la bataille de Dan-no-oura en 1185, qui mit fin à la guerre entre les deux puissantes familles des Taira et des Minamoto et rendit tout-puissant Minamoto Yoritomo qui fit de Kamakoura sa capitale, la résidence des Shôgoun.

Les aventures de Yoshitsouné ont inspiré les artistes Japonais.

Kané Iyé II, le grand ciseleur de gardes de sabre au XVI<sup>e</sup> siècle, a représenté le combat de Yoshitsouné et de Benkei, sur le pont de Kyauto. On le voit, monté sur un des poteaux du pont, s'élançant sur son adversaire.

Le célèbre peintre Hiroshigé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, a reproduit les épisodes de sa vie.

Le casque de l'armure de Yoshitsouné est en fer, avec des rangées de clous moyens, assez saillants, en bandes séparées de 2 centimètres. Il porte six pièces de cuivre doré; une plaque antérieure et une plaque postérieure assez larges et, de chaque côté, deux plaques plus étroites.

Ces plaques sont ornées de ciselures très fines, ajourées, représentant des feuilles de bambou et des oiseaux. Sur la plaque antérieure est un gros oiseau de proie volant entre deux larges et hautes cornes.

Les ailettes sont énormes; elles sont couvertes de plaques ciselées de feuilles de bambou et d'oiseaux de proie, ainsi que le couvre nuque.

La cuirasse, en peau, représente des chimères au milieu de pivoines en fleurs.

Les larges et hautes épaulières, ornées de ciselures identiques ont une grande plaque centrale sur laquelle se dresse un tigre en haut relief.

Un casque, conservé dans le temple de Kourana et ayant



appartenu à Yoshitsouné, a aussi un grand tigre debout sur son sommet.

Cette armure est garnie de passementeries rouges.

Elle n'a ni masque, ni brassards, ni sous-jupe, ni jambières.

Au XIII<sup>e</sup> siècle en 1204, Myautchin Mouné Yaçou appelé aussi Tanomo, dans la province de Sagami, se signala comme armurier habile. On remarquait, dans la collection du Trocadéro, un masque de Mouné Yaçou, avec des oreilles ajourées de croix à 4 branches, ainsi qu'un autre masque du 3<sup>e</sup> Myautchin, Mouné Youki, qui habita Kyauto de 1204 à 1212.

Ce masque a des dents en cuivre et les oreilles sont ajourées de six ouvertures circulaires.

Au XIV<sup>e</sup> siècle (1321-1339) Mouné mitsou 8<sup>e</sup> Myautchin habita Kyauto. Un de ses casques figurait dans la collection Montefiore.

Après la chute des Shôgoun de la célèbre famille des Hodjyo, en 1333, Mouné maça, 9<sup>e</sup> Myautchin, habitant Kyauto, fit pour le Shôgoun Ashikaga (1) Taka ouji plusieurs armures.

Mouné Yaçou, 10<sup>e</sup> Myautchin, fabriqua une armure pour le Shôgoun Ashikaga Yoshi mitsou. Ce Myautchin qui habita Hori-Kama s'appela aussi Hioyé no Souké et fit un casque d'or resté célèbre.

Au Japon, les œuvres des 10 premiers Myautchin sont très rares et très appréciées.

Au XV<sup>e</sup> siècle, Takayoshi fut un armurier célèbre (1447-1451) et réputé comme un des trois artistes les plus habiles de cette famille.

La collection de l'Exposition contenait un casque de Takayoshi.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle Yoshi Yaçou, 16<sup>e</sup> Myautchin, entre 1489 et 1491, fixé à Odawara, fit des casques à très nombreuses arêtes rapprochées, d'une grande solidité, dont on pouvait admirer un spécimen dans la collection du Trocadéro.

Son frère cadet, Yoshi michi, appelé Sakon qui habita la province de Hitachi, puis Kyauto, de 1521 à 1527, fut un des trois grands maîtres de la famille Myautchin. Un de ses casques figurait dans le pavillon Japonais.

Vers la même époque, Harouta mitsou nobou (1528-1546) fabriqua les armures des Shôgoun Yoshi harou et Yoshiterou, conservées dans le temple d'Itsoukoushima.

Ce fut vers cette période, en 1542, que les Portugais débar-

(1) Les Ashikaga furent Shôgoun, de 1335 à 1573, époque à laquelle Ota Nobounaga battit et déposa le dernier Ashikaga Yoshi-Aki.



quèrent à Ta-né-ga-shima et importèrent les armes à feu au Japon.

Le plus célèbre armurier au XVI<sup>e</sup> siècle fut le 17<sup>e</sup> Myautchin Nobou Iyé (1) nommé d'abord Yaçou Iyé, jusqu'au jour, où, ayant fait un casque pour Harou nobou de la puissante famille Takéda, celui-ci, pour lui témoigner son admiration, lui fit prendre le dernier caractère de son nom pour le substituer au premier caractère du sien, et dès lors il s'appela Nobou Iyé.

Il fit des armures, des gardes de sabre et des objets d'art en fer. Ses casques sont célèbres; ils sont presque toujours datés. Un des casques de ma collection, signé Nobou Iyé, à l'intérieur, porte sur le devant, en dehors, la date Ere Tem boun (1532-1554) treizième année, huitième mois, jour, ce qui donne : 1545, jour du mois d'août. Ce casque a 121 arêtes dont une a été faussée par un coup de sabre. L'ouvrage sur l'art du Japon publié par la commission impériale de l'Exposition de 1900, relate parmi ses œuvres remarquables :

Un casque à grandes étoiles.

Le casque de Fouji-San aux trente-deux côtés.

La collection du Trocadéro contenait un casque de Nobou Iyé, à arêtes assez nombreuses, avec une visière en fer repoussé figurant un dragon rehaussé d'or, faisant partie de la collection du Baron Iwasaki. Dans la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle, on doit citer, parmi les armuriers célèbres : Nobou Yaçou, élève et gendre de Nobou Iyé, fondateur de la famille Saotomé et son fils Saotomé Iyé tada 1573- (1591) qui furent, ainsi que leurs descendants, principalement Iyé tsougou, Iyé tshika, Iyé harou et Iyé nori, renommés par leurs casques garnis de nombreuses pointes très saillantes, donnant une grande solidité et protégeant très bien contre les coups de sabre.

Les artistes de la famille Saotomé furent protégés par les Daimyau de Mito.

Dans la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle on doit citer aussi :

Sakonji Nobou Mitsou qui fabriqua les armures du célèbre général Ota Nobounaga.

Yoshi Souké fils de Nobou Mitsou qui fit les armures de Toyotomi Hidéyoshi (2) qui, de simple paysan, devint tout-puissant au Japon, de 1586 à 1598, après avoir fait, en 1592, une expédition en Corée. A la fin du XVI<sup>e</sup> et au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Mouné Iyé, 19<sup>e</sup> Myautchin, fit une armure pour Tokougawa Iyé Yaçou, le célèbre Shôgoun qui pacifia et dota le Japon d'une organisation

(1) Nobou Iyé, Yoshimitchi et Takayoshi sont, pour les Japonais, les trois plus célèbres Myautchin.

(2) Hidéyoshi fut appelé ensuite Taiko Sama.



politique qui rendit les Tokougawa tout-puissants jusqu'en 1868.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle de 1615 à 1624 Myautchin Mouné Nobou, puis de 1624 à 1643 Harouta Mouné tsougou, qui fut appelé par le Shôgoun Yémitsou pour lui fabriquer une armure.

Dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, Nagatsouné Masanori, de la province d'Etchizen, fut un armurier habile. Un de ses casques, très remarquable, figurant trois feuilles d'asarum, armoirie de la famille Tokougawa et décrit par M. Gonse, dans l'art Japonais, faisait partie de la collection Montefiore. Dans le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Kouni Mitchi, 21<sup>e</sup> Myautchin, appelé aussi Nagato no Kami, qui signa presque toujours ses œuvres (1), fut un grand armurier de Yédo: on remarque de lui au musée d'artillerie de Paris une armure à la cuirasse en fer repoussé et incrusté d'or et d'argent représentant une chimère au milieu des pivoines en fleurs, avec des brassards incrustés d'argent figurant des dragons d'une grande finesse d'exécution.

Dans ma collection se trouve une armure signée Myautchin Kouni Mitchi Nagato no Kami, avec le même sujet sur la cuirasse et des brassards ornés d'armoiries (*mon*), ajourés, d'un beau fini de travail.

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (1688-1704) Myautchin Yoshi hiça protégé par les Daimyau d'Etchizen fit des armures remarquables, ainsi que des oiseaux et des dragons articulés d'une grande beauté.

A la même époque Mouné Souké, 22<sup>e</sup> Myautchin, appelé Shikibou et, ensuite, Ausoumi no Kami habita Yédo de 1688 à 1735 et fabriqua un certain nombre de belles armures en fer repoussé avec brassards incrustés d'or et d'argent.

La collection du pavillon du Trocadéro en contenait une dont la cuirasse en fer repoussé représentait une chimère. A la partie supérieure se trouvait l'armoire de la famille Abé (deux pennes de flèches entre-croisées dans un cercle).

Le casque, en pointe, avait de chaque côté un ornement en fer appliqué figurant une sorte de palissade. Les brassards ornés de branches de cerisier en fleurs et en boutons en relief. Les jambières et dessus des pieds en mailles et plaques hexagonales en fer.

Les épaulières en bandes de fer laquées en noir.

Passementeries bleues.

Un des élèves de Mouné Souké fut Mouné Akira appelé Shikibou et d'abord Kosabouro; il habita Yédo de 1673 à 1740.

(1) Jusqu'à Kouni Mitchi, les artistes de la famille Myautchin ne signaient pas toujours.



Il a fabriqué de belles armures avec une patine et un repoussé remarquables.

L'ouvrage, sur l'art du Japon, de la Commission Impériale de l'Exposition de 1900, reproduit en gravure une cuirasse en fer de Mouné Akira ornée d'un dragon en repoussé et des brassards d'un très beau travail.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> (1688-1740), Mouné Maça, 24<sup>e</sup> Myautchin, fut un armurier célèbre de Yédo.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1744-1747), Mouné Youki, demeurant à Ibi, dans la province d'Hiouga, fit des armures et des casques à gros clous, saillants et nombreux, dont se trouvait un spécimen dans le pavillon japonais. Vers cette même époque (1751-1763) Mouné Yaçou, appelé Oyé, habitant Kauchi, dans la province de Toça, fit des armures avec des dragons en fer repoussé d'un beau travail. La collection de l'Exposition renfermait un très beau casque de Mouné Yaçou, à très nombreuses arêtes (240), avec de l'argent coulé sur le sommet et sur les plaques antérieures.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> et au commencement du XIX<sup>e</sup> Kojima Mouné nao, habitant la province de Kaga, fabriqua de belles armures en fer repoussé figurant des dragons, avec des ornements de branches de cerisier ou de prunier en fleurs, en fer appliqué sur le haut et les côtés des cuirasses et d'un très beau travail.

Pendant l'ère Boun Kwa (1801-1817), Iwasaki Yaçou Sada fut renommé pour ses cuirasses et ses épaulières en fer repoussé représentant des tortues marines d'une belle exécution.

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, Mounéhidé, habitant la province de Mousashi et, pendant l'ère Kaei (1848-1868), Sakonji Shigé mitsou, habitant la même province furent des armuriers habiles.

Pendant cette dernière période, il y a eu peu de travaux d'armures, les artistes ont fait, surtout, des objets en fer, boîtes, animaux, oiseaux, dragons articulés et mobiles.

#### DES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ARMURE

L'armure se composait d'un casque, d'un masque, d'une cuirasse avec jupe, d'épaulières, de brassards, d'une sous-jupe, de jambières et de souliers.

CASQUE. — Le casque était en fer pour les seigneurs féodaux nommés Daimyo, et pour les hommes d'armes, appelés Samourai.



Les chapeaux de fer ou de cuir laqué étaient pour les soldats de condition inférieure, désignés sous le nom de Ashigarou.

Ces chapeaux plats (Iin gaça) servaient cependant aux Daimyau et aux Samourai pour jouer au Dakyou (jeu de balles, à cheval, où les guerriers apprennent à ramasser la tête de leur ennemi à terre). Les casques des gens d'escorte étaient en coton tamponné.

La bombe ou pot du casque en fer se nommait Hachi, quelquefois forgée d'une seule pièce, mais dans la majeure partie des cas, elle était formée de plusieurs pièces rivées verticalement : c'était la forme que les Myautchin avaient adoptée.

Souvent ces plaques avaient des arêtes séparées par des intervalles de 1 à 3 centimètres; quelquefois ces arêtes étaient très nombreuses et très rapprochées, comme dans les casques de Yoshihiro, de Yoshitada, de Yoshinori, de Yoshinaga, de Yoshinori (11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> Myautchin), et surtout de Yoshi Yaçou (16<sup>e</sup> Myautchin), à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (1487-1491).

Nobou Iyé 17<sup>e</sup> Myautchin, le célèbre armurier du XVI<sup>e</sup> siècle (1504-1562), fit souvent les casques dans le genre de son père Yoshi Yaçou, à arêtes nombreuses et rapprochées qui donnaient une grande solidité et beaucoup de résistance aux coups de sabre.

Les intervalles entre les arêtes étaient souvent garnis de clous nombreux et saillants, dont la base avait parfois une rondelle de fer ciselé figurant une fleur de chrysanthème.

Sur d'autres, les arêtes étaient ajoutées après coup, et étaient en fer ou en cuivre arrondi, comme dans les casques de Myautchin Iyé fouça, qui habita Odawara au XVI<sup>e</sup> siècle (1558-1569).

La famille Saotomé, originaire de Saotomé dans la province de Shimotsouké, mais dont les descendants habitèrent la ville de Foutchou, dans la province de Hitachi, avait la spécialité des casques garnis de nombreux clous saillants, principalement Saotomé Iyé tada, dans la deuxième partie du XVI<sup>e</sup> siècle (1573-1591).

Parfois les gorges étaient ornées d'étoiles ou de fleurs de cerisier ou de prunier en argent ciselé, appliqué ou incrusté.

Après l'arrivée des Portugais au Japon au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'importation des armes à feu, certains casques subirent une modification : on en voit qui sont formés de six plaques verticales séparées par des arêtes arrondies, appliquées, ciselées, figurant fréquemment des tiges de bambou; chaque plaque est garnie d'ornements en fer appliqué, gravé ou repoussé, ainsi qu'un rebord arrondi qui existe autour de la partie inférieure et remplace la



visière; ce rebord est aussi chargé de motifs en fer repoussé, gravé ou ciselé.

Quelquefois les plaques du casque sont incrustées d'or et d'argent reproduisant soit des fleurs, soit des dragons, ou bien les noms des dieux de la guerre :

De Koang-ti (1), qui tient sa lance d'une main et sa longue barbe de l'autre; représenté parfois avec un livre dans la main gauche et un pinceau dans la main droite;

De Bishamon dieu du courage, ayant une lance trident dans la main gauche et une petite pagode dans la main droite;

Ou de Marissi-t'en monté sur un sanglier;

Ou bien les noms de Koomokou, de Djikokou et de Zoo-thau, dieux bouddhiques.

Un de mes casques porte les noms de l'empereur Ogin divinisé, dieu de Kasouga et de Amaterasou, déesse du soleil.

La partie supérieure de ces casques est, en général, fermée et terminée par une petite tige de fer, dont l'extrémité renflée figure soit une fleur de chrysanthème, soit une boule, ou bien une tige de bambou qui est creuse.

Dans la majorité des casques, il y a au sommet une ouverture nommée Hachimanza destinée à la ventilation; elle est entourée d'une pièce en fer, en cuivre ou en Shakoudo (alliage noir bleuâtre de cuivre et d'or) gravée ou ciselée et figurant presque toujours la fleur du chrysanthème.

Dans l'ouverture laissée souvent libre, est placé quelquefois un ornement qui surmonte le casque, c'est presque toujours une boule ou une armoirie.

A la partie inférieure et médiane antérieure est la visière, rivée par des clous saillants au reste du casque. Cette visière, tantôt unie, tantôt ciselée, tantôt garnie de peau, était presque toujours laquée en rouge à sa partie inférieure.

Sous la visière de certains casques, était un prolongement arqué en fer, destiné à protéger le front et la partie supérieure des joues, et contre lequel venait s'appliquer le masque, qui, dans ce cas, recouvrait toute la figure.

Au-dessus de la visière, à la partie médiane inférieure du casque, était une pièce mobile en cuivre ou en Shakoudo gravé ou ciselé, qui soutenait presque toujours une paire de cornes plus ou moins hautes, entre lesquelles se plaçait soit une armoirie, soit une tête de

(1) Koang-ti est le dieu chinois de la guerre.



dragon, d'animal, de démon ou la figuration de Foudo mio o, le génie des guerriers.

Il y avait sur certains casques, à droite et à gauche, un ressort saillant où s'emboîtaient des cornes de bœuf ou de cerf ou bien de grosses coquilles.

La forme des casques varie beaucoup : on en trouve qui ressemblent à une coquille ou à une conque marine ; d'autres représentent un poisson, comme celui du pavillon du Trocadéro, magnifique spécimen du XVI<sup>e</sup> siècle ; certains figurent un bonnet phrygien, ou bien une bourse entr'ouverte, ou même une sorte d'entonnoir.

Quelquefois, il est formé de plaques mobiles et articulées, de façon telle qu'en enlevant une tige de fer de la partie supérieure, le casque se replie et s'aplatit sur lui-même.

Les Myautchin ont souvent fait les casques en fer forgé et repoussé avec des ornements de fleurs, de dragons, de chimères ou de personnages.

Certains sont couverts de longs poils et figurent une tête d'animal ou de démon.

De chaque côté de la visière est une ailette parfois petite et sur laquelle est l'armoirie du guerrier ou du daimyau.

Très souvent, dès le XII<sup>e</sup> siècle, les ailettes étaient très volumineuses, en fer, recouvertes de peau, montant très haut, descendant très bas, flexibles et destinées à amortir les coups de sabre et à protéger les oreilles et les tempes, par leur forme recourbée.

A la partie inférieure du casque, en arrière et sur les côtés, s'attachait dans de nombreux trous le couvre-nuque (Shikoro), destiné à garantir le cou, la nuque et le haut du dos.

Ce couvre-nuque était formé de cinq à six bandes en fer uni ou incrusté d'argent ou recouvertes de laque noire, ou rouge, ou violacée, superposées et réunies par des passementeries.

Un casque du Musée d'artillerie de Paris est en mailles de fer, ainsi que son couvre-nuque, avec des petites plaques de fer recouvertes de laque noire.

Quelquefois, pour les casques des gens d'escorte, le couvre-nuque était remplacé par une longue bande d'étoffe de couleur, chargée des armoiries du daimyau.

Les casques étaient fréquemment recouverts à l'extérieur de laque noire, rouge, violette ou mordorée.

La partie intérieure des casques était souvent recouverte de laque rouge ou noire, surtout dans les casques anciens. A la fin du XVII<sup>e</sup>,



pendant le XVIII<sup>e</sup> et pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain nombre ont été dorés à l'intérieur.

Quand le casque est signé, c'est presque toujours en dedans, à la partie médiane postérieure et inférieure.

Tantôt il n'y a que la signature du nom de l'artiste; souvent le nom est précédé du lieu d'habitation et de la province.

Quelquefois la signature se trouve à l'extérieur : un des casques de ma collection est signé à droite, un peu en avant de l'ailette, Masouda Myautchin Shikibou Kino Mouné Yoski, qui habita Kyauto au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, en 1306.

Les casques très anciens sont rarement signés; cependant, en dehors de ce casque de Mouné Yoski et de celui de Mouné Mitsou du XIV<sup>e</sup> siècle (1323-1329), de la collection Montefiore, un de mes casques est signé Masouda Myautchin Izoumo no Kami Kino Mouné Souké : Kiou Jou (1154-1155) deuxième année, ce qui fait année 1155, XII<sup>e</sup> siècle.

C'est donc une œuvre du 1<sup>er</sup> Myautchin. La trempe du fer des grands artistes des familles Myautchin, Sakonji et Saotomé est remarquable.

Le dedans des casques est garni d'une calotte en soie piquée, avec une grosse cordelière attachée sur chaque côté, destinée à passer dans des anneaux ou des tiges saillantes du masque et se nouant sous le menton ou derrière le cou.

MASQUE. — Les guerriers garantissaient leur figure avec un masque en fer, souvent recouvert de laque noire ou rouge à l'extérieur et à l'intérieur.

Ce masque couvrait, tantôt toute la face, le front et les yeux, tantôt ne montait qu'au dessus du nez et au dessous des yeux.

La plaque du nez était en général, mobile; cependant certains masques sont faits d'une seule pièce en fer repoussé, ou bien la pièce du nez est rivée.

L'ouverture de la bouche est souvent garnie de dents en métal doré, et recouverte par de fortes moustaches. Sur chaque joue existe, fréquemment, soit un anneau, soit une tige saillante, qui se trouvent aussi de chaque côté du menton et qui servent à assujettir les cordelettes du casque destinées à consolider le masque.

Ce masque s'attache aussi par deux cordons passés dans des trous qui se trouvent à chaque oreille.

Les oreilles, tantôt arrondies, parfois carrées sont souvent ajourées d'armoiries, ou ornées de tortues en repoussé. Le masque



représentait soit la figure d'un vieillard, soit celle d'un jeune homme; le guerrier cherchait, parfois, à intervertir les âges; s'il était vieux son masque était celui d'un adolescent.

Quelquefois le nez était très long, comme celui d'un tengou (génie ailé des montagnes) ou crochu comme un bec d'oiseau.

La surface extérieure du masque était, en général, unie; mais dans certains cas, striée de lignes perpendiculaires, ou horizontales.

Certains artistes, entre autres Myautchin Mouné hidé, ont orné les masques de branches de cerisier ou de prunier en fleurs, en fer appliqué et ciselé, en relief, sur chaque joue.

Quelquefois le masque n'avait ni nez ni bouche, c'était une sorte de mentonnière avec deux prolongements supérieurs latéraux pour les joues; ou bien une mentonnière garnie d'armoiries et sans prolongements pour les joues.

Les masques anciens étaient très rarement signés. Cependant Nobou Iyé en a signé quelques-uns.

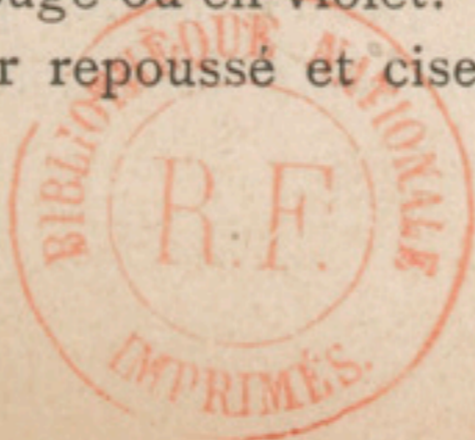
A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on les trouve souvent signés, sous le menton principalement ceux de Mouné hidé, de Mouné Souké et de Iwai Kouni hidé (ère Temmei 1781-1788). La partie inférieure du masque était ajourée d'un certain nombre de trous où s'attachait une sorte de hausse-col, formé de 4 à 5 bandes de fer uni ou laqué, superposées et assemblées au moyen de passementeries, dans certains cas, les pièces de ce hausse-col formaient trois bandes verticales, mobiles avec charnières. Rarement le hausse-col était constitué par des mailles en fer.

Ce hausse-col, qui descendait jusqu'un peu au-dessous de la partie supérieure de la cuirasse, était destiné à protéger le devant du cou.

**CUIRASSE.** — Une des parties les plus importantes de l'armure était la cuirasse « dau ». Primitivement, elle se composa de bandes horizontales de cuir épais, puis de fer, réunies par des petites cordeles ou passementeries; plus tard la cuirasse fut souvent faite d'une peau épaisse, ornée parfois d'animaux, de dragons, de chimères, de fleurs ou de la figuration de Foudo mio o, le génie des guerriers, entouré de flammes, tenant le sabre de la main droite et la corde de la main gauche.

En dehors des cuirasses en cuir, elles furent constituées par d'épaisses plaques de fer, antérieure, postérieure et latérales, tantôt unies, tantôt laquées en noir, en rouge ou en violet.

Certaines cuirasses sont en fer repoussé et ciselé d'un travail





parfois très remarquable, représentant, presque toujours des dragons, des chimères, des personnages avec un relief très accusé et très puissant.

Les Myautchin ont toujours excellé dans ce genre.

Tantôt le devant de la cuirasse était d'une seule pièce, de même que la partie postérieure; dans certains cas, elle était faite de plusieurs plaques superposées et rivées, avec des gros clous saillants, imitant la fleur du chrysanthème ou du cerisier.

Souvent ces cuirasses étaient ornées d'un grand nombre d'armoiries en fer appliqué.

Les cuirasses en fer étaient souvent incrustées d'or, d'argent et de cuivre. Une cuirasse exposée dans le pavillon Japonais du Trocadéro et datant du XVI<sup>e</sup> siècle, était entièrement couverte, en avant et en arrière, de nombreux caractères incrustés en argent.

La partie supérieure et antérieure était souvent mobile et reliée par de la passementerie au reste de la cuirasse. Cette partie était, quelquefois, agrémentée en fer appliqué, d'une branche de prunier en fleurs, sur laquelle était posé un papillon.

De chaque côté était une double ouverture, par où passaient deux cordelettes de soie garnies d'une olive en métal ou en corne et destinées à s'attacher avec deux cordelettes semblables, pour relier la partie postérieure avec le devant de la cuirasse.

Au tiers supérieur et de chaque côté, existait, en général, un anneau en métal, avec une base ciselée figurant la fleur du chrysanthème. Ces deux anneaux servaient à attacher les cordelettes des épaulières et à les ramener en avant.

Sur le milieu à droite, étaient deux petites ouvertures, distantes de un centimètre, d'où sortaient deux cordons destinés à assujettir les parties de la cuirasse et à les serrer sur le corps.

A gauche, au niveau de la ceinture, deux ouvertures donnaient passage à un double cordonnet, pour attacher le grand sabre. Le petit sabre se passait dans une ceinture.

Le dos de la cuirasse, formé d'une seule pièce, soit de plusieurs pièces superposées, avait, dans son milieu, un fort anneau, à large base de cuivre ou de Shakoudo ciselé, d'où pendait une grosse ganse de soie violette ou rouge; à la partie médiane inférieure, existait une sorte de godet mobile en fer, destiné, ainsi qu'une autre pièce en fer ajouré et mobile également, à recevoir un tube en bois laqué noir ou rouge,



pour maintenir le manche en bambou du petit drapeau armorié, qui flottait derrière et au-dessus de la tête du guerrier à cheval.

La couleur de ces drapeaux variait suivant les familles :

Le violet était la couleur impériale.

Les Taira et leurs descendants avaient choisi le rouge.

Les Minamoto et les Tokougawa, branche de cette famille, avaient adopté le blanc.

Les Foujiwara avaient pris le vert.

Les Tachibana s'étaient réservé la couleur jaune.

Ces couleurs, datant du milieu du IX<sup>e</sup> siècle, du temps de l'empereur Seiwa-tenno, étaient, non seulement pour les drapeaux, mais aussi pour les passementeries des armures.

Les parties antérieure et postérieure de la cuirasse étaient réunies, sur les côtés, par des plaques latérales à charnières, et en haut par deux bandes de fer arquées, recouvertes de peau et de grosses passementeries; ces bandes, rivées à la partie postérieure, passaient au-dessus des épaules, de chaque côté du cou et venaient s'attacher à la partie antérieure au moyen de la grosse passementerie qui recouvrait chacun de ces montants.

Dans certaines cuirasses, une assez longue plaque de fer ciselée, repoussée ou recouverte de peau, pendait de chaque côté, à l'extrémité du montant, maintenue par une charnière ou par une cordelette en soie.

Ces pièces, surtout celles qui étaient attachées par des cordons, servaient, par leur mobilité, à faire dévier les coups de lance, de sabre ou de flèche.

Tout autour de la partie inférieure de la cuirasse étaient de nombreuses ouvertures destinées à attacher les cordons de la jupe.

Certaines cuirasses étaient faites de mailles de fer et de plaques hexagonales chargées d'armoiries et formaient de véritables casaques où la jupe se confondait avec la cuirasse.

Le musée d'artillerie de Paris contient une armure japonaise du XVII<sup>e</sup> siècle, où le casque, la cuirasse et la jupe forment un tout de mailles et de plaques de fer laquées en noir.

JUPE. — Tantôt elle est fixée par des cordons au pourtour inférieur de la cuirasse; dans d'autres cas, elle est attachée à une bande de cuir, de deux centimètres de large : Elle consiste en six ou huit rangées de plaques de fer horizontales, de 16 à 18 centimètres de long, soit unies, soit laquées, superposées et réunies par des passe-



menteries, se terminant à la ceinture de cuir et s'attachant aux ouvertures du bas de la cuirasse.

Dans certaines armures dont les cuirasses étaient en peau, ou agrémentées de passementeries, il existait une véritable cotte de mailles, recouverte d'étoffe, qui se plaçait, en dedans, sur la poitrine et le dos.

**BRASSARDS.** — Les Brassards recouvrent les bras, les avant-bras et les mains. Ils sont, dans la majorité des cas, formés de mailles de fer, plus ou moins fines, mélangées à des lames ou à des plaques de fer, unies, gravées, ciselées, repoussées ou incrustées d'or et d'argent.

Les plaques qui correspondent aux doigts et au dos de la main sont mobiles et souvent garnies de charnières ; le niveau du poignet est en mailles.

La partie correspondant à l'avant-bras est, souvent, formée de trois à quatre plaques de fer arquées et à charnières ou de lames réunies par des mailles.

La partie voisine de l'articulation du coude est en rangées de mailles plus écartées afin de permettre les mouvements articulaires.

Près du coude se trouve une plaque de fer ciselé, repoussé ou incrusté d'argent, reproduisant la fleur du chrysanthème, du cerisier, du prunier ou des fruits de gourde.

Dans certaines armures du XVII<sup>e</sup> siècle, le bras est garni de quatre à cinq lames arquées, horizontales, en fer uni ou laqué. Dans les intervalles sont des rangées de petites plaques circulaires, imitant la fleur du chrysanthème ou figurant des armoiries.

Parfois le brassard est orné d'une large plaque en fer repoussé et ajouré représentant un dragon ou des attributs bouddhiques ; Myautchin Mouné Akira a fabriqué ces sortes de brassards. Il y a, alors, de chaque côté, une série de petites plaques horizontales unies ou chargées d'armoiries incrustées en argent ou en fer appliqué et ajouré.

Dans certains cas le brassard tient à l'épaulière, mais le plus souvent il est libre ; souvent il est laqué : il recouvre une belle étoffe en soie ornée de dragons ou d'armoiries ; dans les armures anciennes, l'étoffe est souvent en coton.

Un gros cordonnet en soie double, passe au-dessus du poignet, pour se fixer, par une olive en corne, au côté interne.

\* Les deux côtés sont réunis, en dedans, par un double cordonnet de soie passé dans des trous et destiné à serrer le brassard.



Il est relié au reste de l'armure par deux cordonnets garnis d'olives en métal ou en corne, qui viennent s'attacher dans des cordonnets semblables, fixés dans la monture supérieure et latérale de la cuirasse.

**ÉPAULIÈRE.** — L'épaulière est la partie qui protège le haut du bras et l'épaule.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les épaulières étaient très hautes et très larges, formées soit de grandes plaques de fer unies ou repoussées, quelquefois garnies d'ornements en cuivre appliqué, figurant des dragons, des tigres, des chimères, des tortues.

Dans certains cas, elles sont constituées par des séries de bandes, souvent laquées et réunies par de la passementerie de soie, de même couleur que le reste de l'armure ou d'une autre couleur, tranchant avec la jupe et figurant parfois une armoirie. Ces épaulières sont mobiles. Au milieu de l'épaulière, dans la moitié antérieure est une bande étroite de fer, de cuivre ou de Shakoudo, ciselée, terminée par un anneau d'où pend une cordelière de soie, destinée à s'attacher à l'anneau de la partie antérieure de la cuirasse et à ramener l'épaulière en avant pour la transformer en un véritable bouclier.

Rarement l'épaulière est faite de petites lames de fer ciselé imitant des feuilles; alors elles sont superposées et ne garnissent que les deux tiers de la hauteur du bras.

Il en est de même, quand elle est formée de bandes de fer superposées et incrustées d'or et d'argent.

Quelquefois les épaulières étaient entourées de bordures et de coins en fer, en cuivre, ou en Shakoudo ciselés de motifs de feuilles, d'oiseaux ou d'armoiries.

La partie supérieure des épaulières est souvent mobile, réunie par de la passementerie au reste de la pièce centrale, de manière à permettre les mouvements de l'articulation de l'épaule.

Inférieurement, il y a, en général, une bordure de 3 rangs de passementeries rouges et chinées.

Quelquefois les épaulières sont signées sur la plaque centrale ou sur le rebord supérieur.

Elles s'attachent aux parties latérales supérieures de la cuirasse, par des doubles lanières en peau, passées dans des anneaux, placés, en dedans, sur le milieu des rebords supérieurs.

**SOUS-JUPE.** — La sous-jupe, qui s'attachait à la cuirasse, au-



dessous de la jupe, était formée d'une partie supérieure, sorte de petit jupon de soie ou de coton, se nouant avec de longs cordons et d'une partie inférieure, constituée, soit, par des bandes de cuir ou de fer uni ou laqué, superposées et rendues mobiles par des passementeries, ou bien par des lames, ou rondelles, ou plaques de fer mélangées à des mailles et souvent ciselées, repoussées ou garnies d'armoiries nombreuses en fer appliqué et ajouré.

D'autres fois la jupe était faite d'une large plaque repoussée, ciselée, incrustée d'or et d'argent, avec des motifs de dragons, de chimères ou de personnages, surtout à la fin du XVII<sup>e</sup> et pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme faisaient surtout Myautchin Mouné Souké et Mouné Akira.

Certaines sous-jupes sont faites de plaques de fer et de cuivre, juxtaposées, et formant une sorte de damier. On en trouve aussi qui sont de vraies cottes de mailles, entourées d'une étoffe de soie épaisse, garnie de ouate et formant bourrelet.

Le plus grand nombre des sous-jupes s'attachait, en dedans, par deux bandes d'étoffe garnies de boutons.

**JAMBIÈRES.** — Les jambières étaient, souvent, constituées par plusieurs plaques à charnières, remontant jusqu'au-dessous des genoux, quelquefois les dépassant; dans ce cas, au lieu de charnières, ce sont de gros cordonnets de soie qui les relient et les rendent mobiles; il y a alors trois plaques qui garantissent le genou.

Sur d'autres jambières, ce sont des lames verticales, unies, ou ciselées, ou incrustées d'or et d'argent, ou bien chargées d'armoiries en fer appliqué et en relief et séparées par des mailles plus ou moins fines. Certaines sont laquées.

Quelquefois la jambière descend très bas et vient recouvrir le dessus du pied, au moyen de plaques mobiles avec charnières ou avec mailles, ayant une partie séparée pour le gros orteil.

La partie intérieure des jambières était garnie de peau et d'étoffe de soie ou de coton, semblable au reste de l'étoffe et de la couleur de l'armure. Elles s'attachaient par des rubans, au-dessous des genoux, et un peu au-dessus des chevilles.

Les jambières étaient quelquefois signées, surtout par Myautchin Mouné Shigé et par Myautchin Mouné Tomo.

**SOULIERS.** — Les souliers du guerrier n'étaient, dans certains cas, que des prolongements des jambières, en lames ou en petites



plaques mélangées à des mailles de fer. Dans la majorité des cas, les souliers étaient formés par des semelles en peau, avec des dessus en peau garnie de longs et rudes poils, avec une garniture semblable à celle du reste de l'armure.

Le cheval, que montait le Daimyau était aussi protégé par une armure, qui consistait en une tête faite en cuir ou en fer repoussé et ciselé et en une longue couverture tombante, pour le dos et les flancs.

Cette partie était en mailles de fer reliant des plaques, quelquefois dorées; on en voit un beau spécimen au musée d'artillerie de Paris, avec une selle laquée d'or et armoiriée et des étriers énormes, recourbés, en fer incrusté d'or et d'argent, à dessins de dragons et de chimères et laqués en rouge à l'intérieur.

L'exposition japonaise du Trocadéro contenait une selle remarquable et des étriers laqués d'or, aux armoiries de la famille Tókougawa.

J'ai esquissé rapidement l'histoire des armuriers; j'ai décrit brièvement les différentes parties des armures et j'ajouterai, que cet équipement, très ingénieusement combiné pour faire dévier et amortir les coups de lance, de sabre et de flèche, était devenu insuffisant après l'introduction des armes à feu au Japon, puis complètement inefficace, par suite de l'usage des armes à longue portée, et devait forcément disparaître, et aurait disparu plus tôt, si le Japon n'avait pas été si longtemps fermé.

Les armures ne peuvent plus être que l'ornement des musées, où on admire les œuvres, que les artistes célèbres ont laissées à la postérité.



Chapeau de guerre en fer repoussé, à tête de dragon

Œuvre de Myautchin Kouni Michi, milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. (Collection du D<sup>r</sup> Mène)

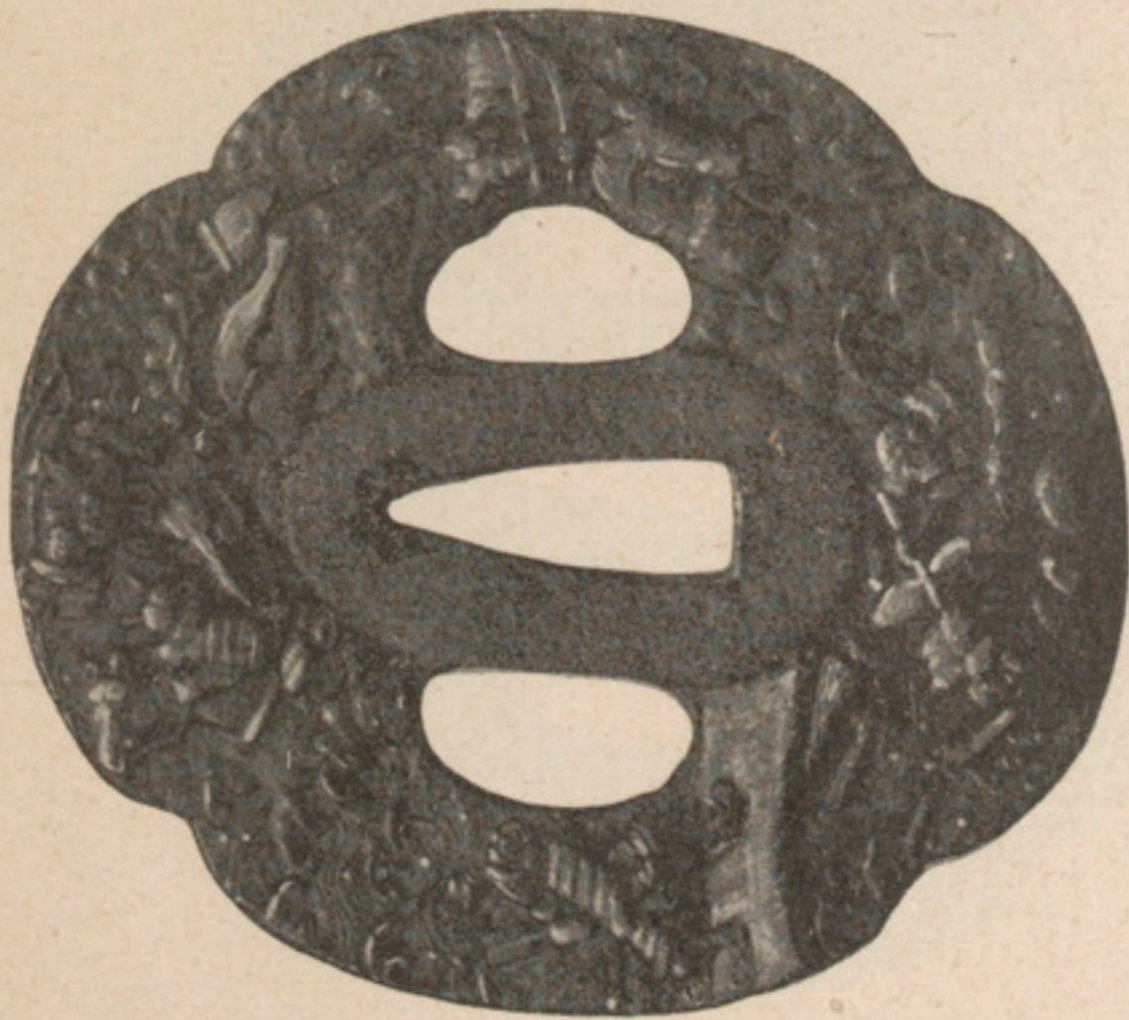




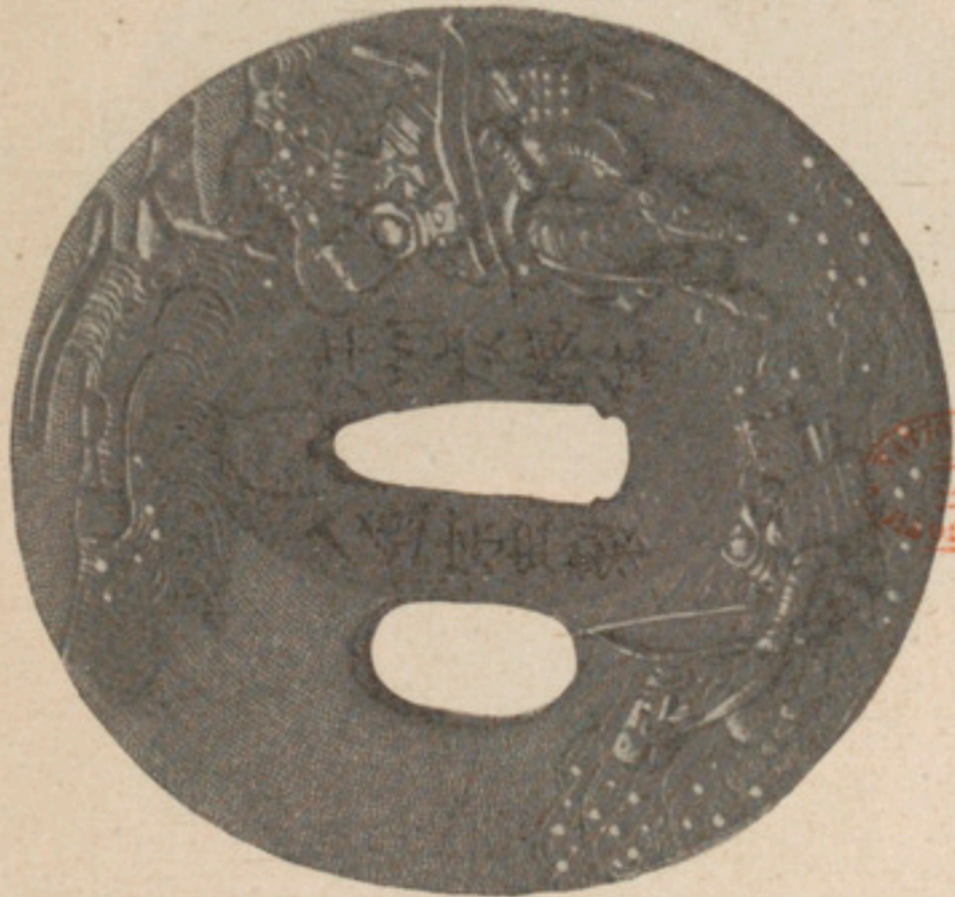


COLLECTION DU D<sup>r</sup> MÈNE

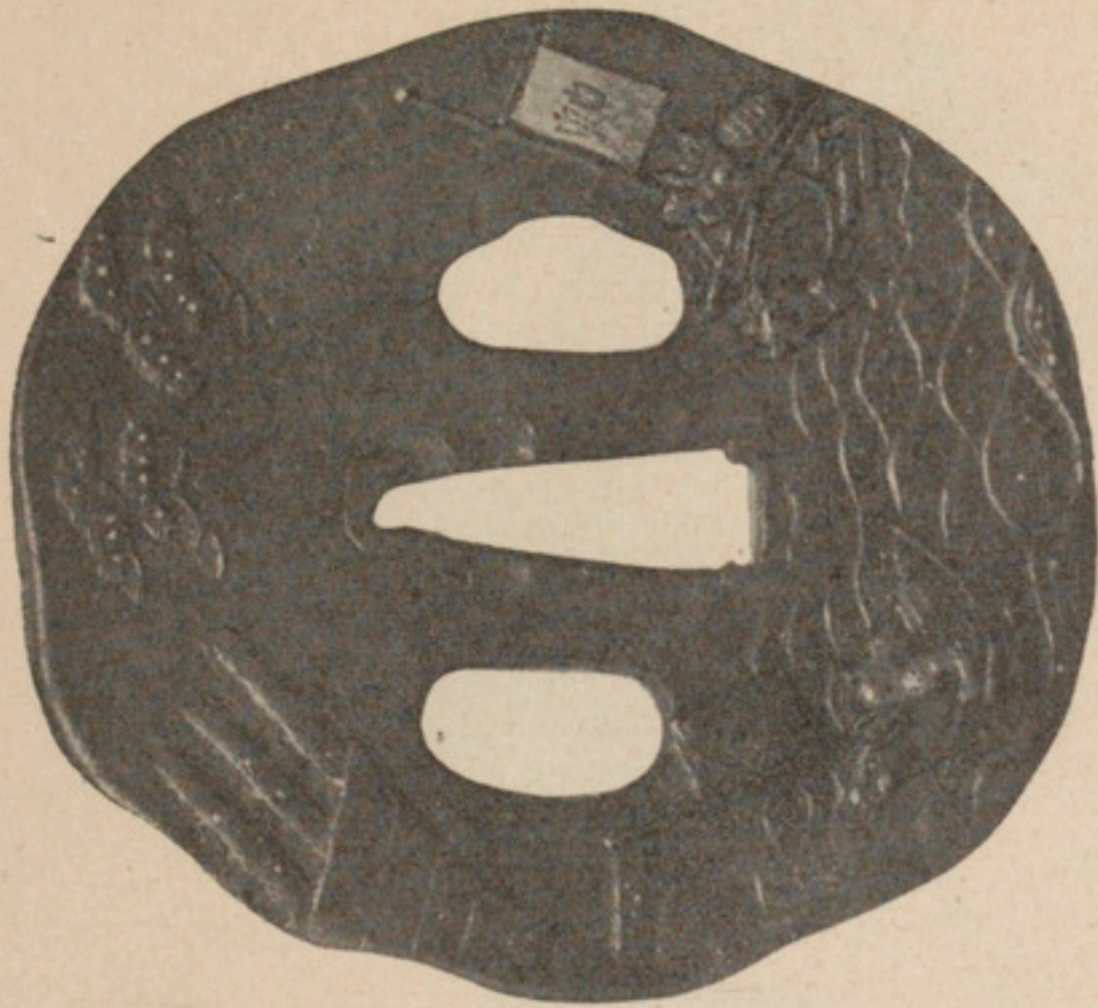
Gardes de sabre représentant des épisodes de la guerre entre Minamoto Yoritomo et son cousin Yoshinaka (xiii<sup>e</sup> siècle).



1. — Yoshinaka poursuivi par Yoshitsouné, frère de Yoritomo, à Usi, près de Kyôto, fait enlever les planches du pont par ses guerriers.  
Signé : *Soten I*, habitant la province d'Omi, à xvii<sup>e</sup> siècle.



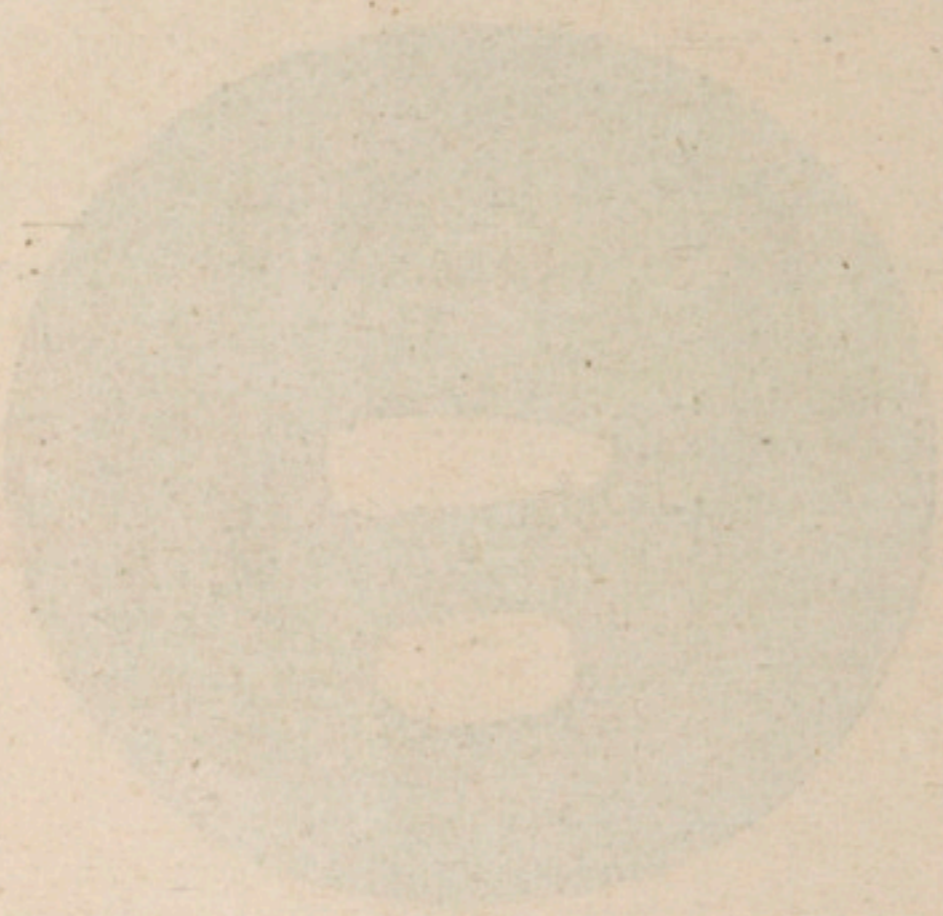
2. — Deux Samourai de Yoshitsouné, nommés Kajiwara et Sasaki, entrent dans l'eau avec leurs chevaux.  
Signé : *Soten I*, habitant la province d'Omi, à Hikone.



3. — L'arc aux dents, les deux cavaliers traversent la rivière.

(*Atelier de Soten I. — xvii<sup>e</sup> siècle.*)



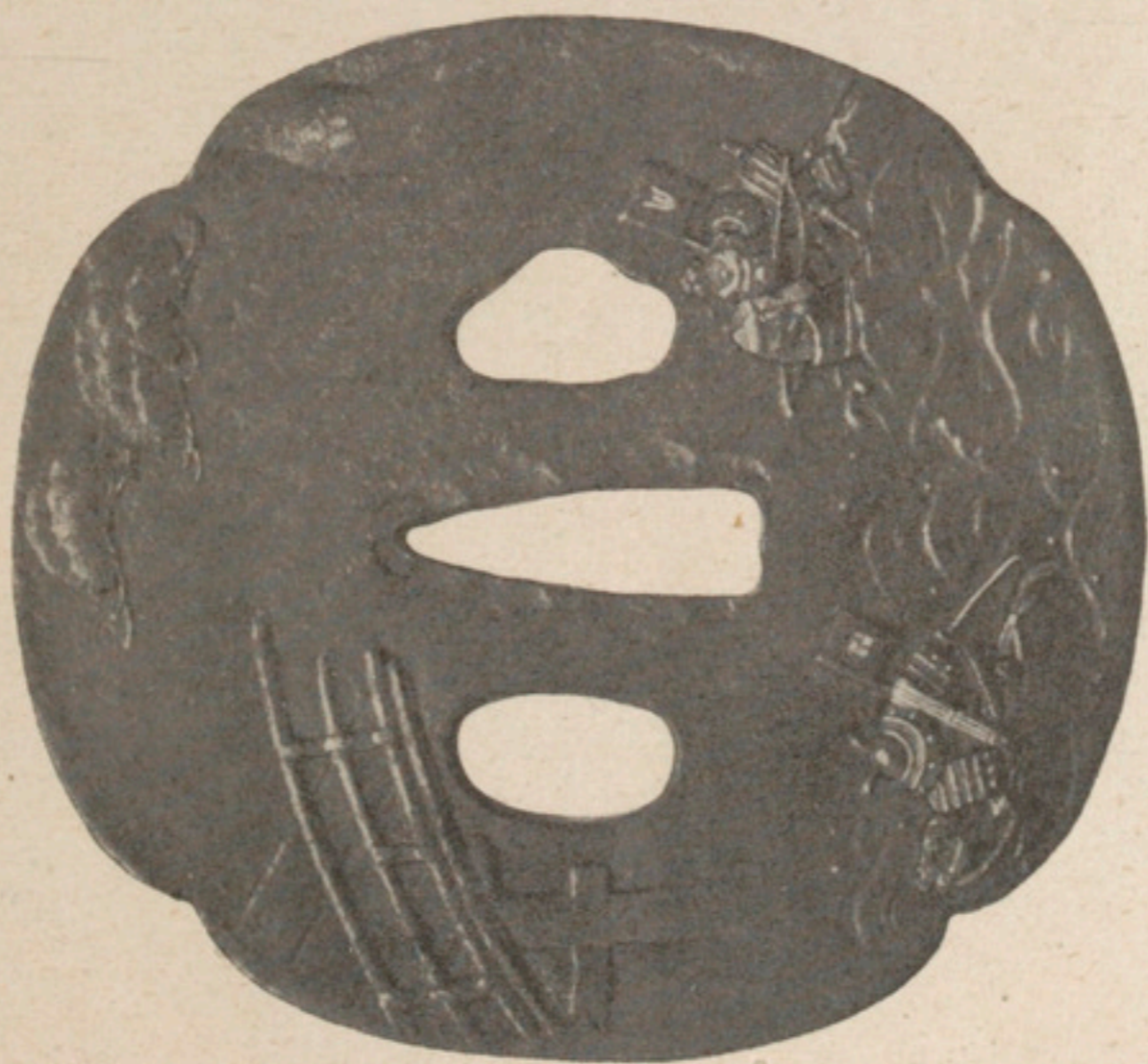


Collection of the University of Toronto  
D. D. K. W. E.



COLLECTION DU D<sup>r</sup> MÈNE

Gardes de sabre représentant des épisodes de la guerre entre Minamoto Yoritomo et son cousin Yoshimaka (xiii<sup>e</sup> siècle). (*Suite*).

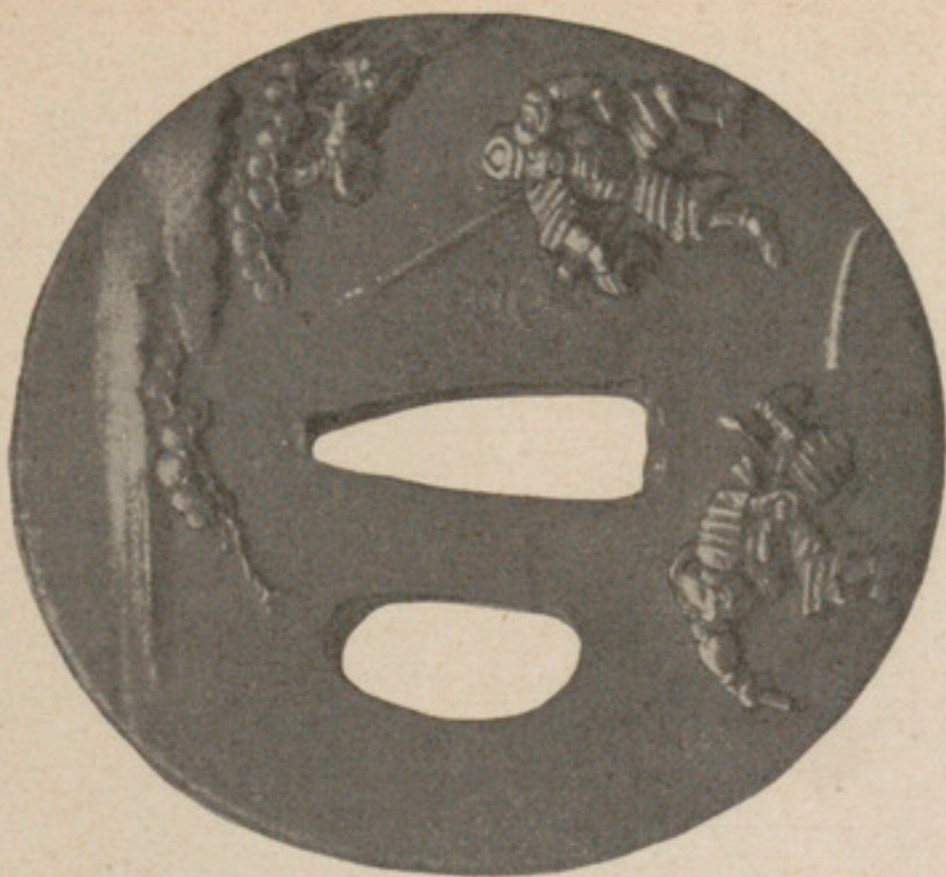


4. — Les deux guerriers se rapprochent du pont; le premier met le sabre à la main.



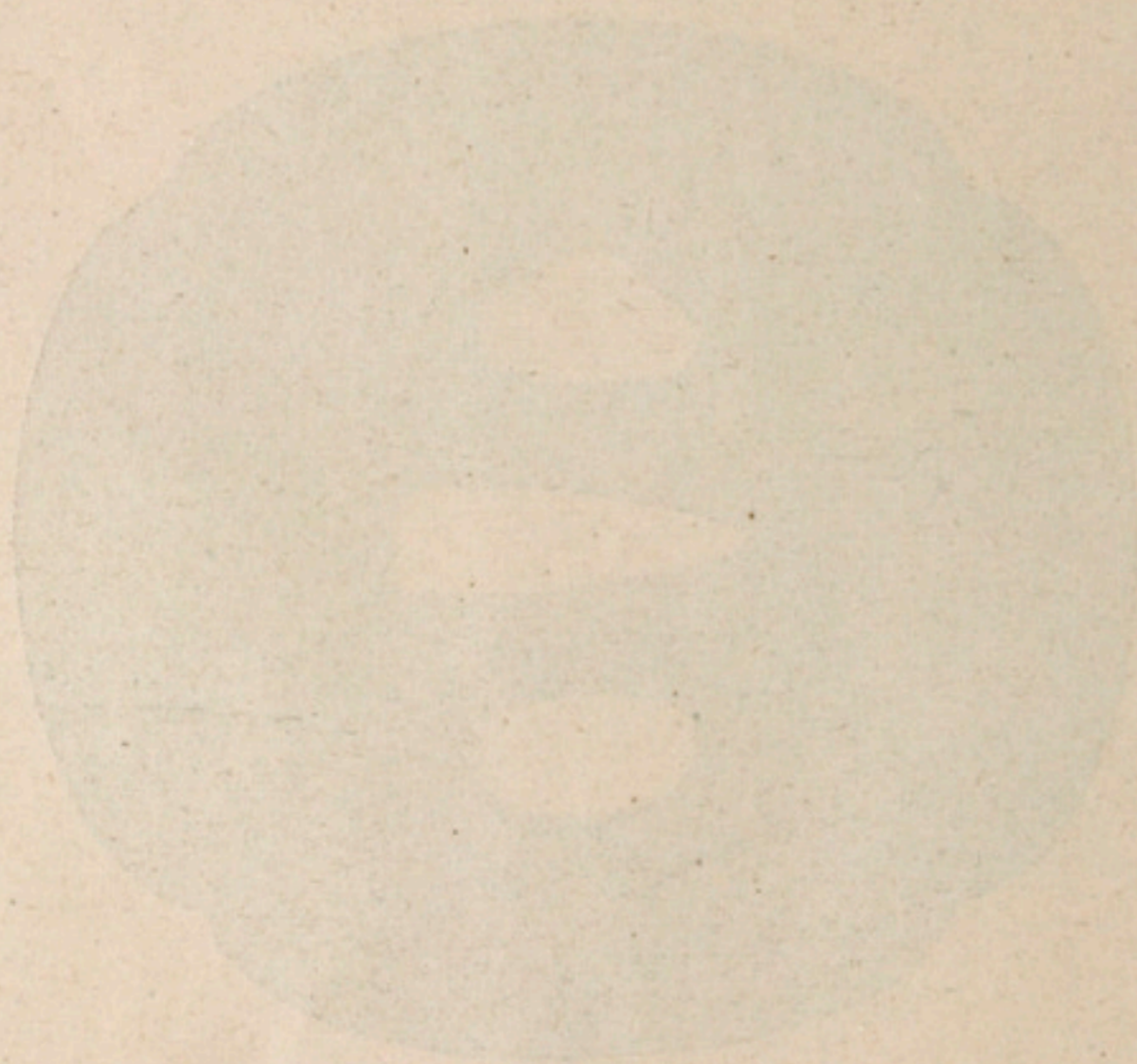
5. — Un des deux cavaliers aborde sur la rive, et s'arrête sous un pin.

(*Atelier de Soten I. — xviii<sup>e</sup> siècle.*)



6. — Fuite de Yoshinaka dont le sabre est brisé, et dont il tient le tronçon dans la main, poursuivi par un guerrier.

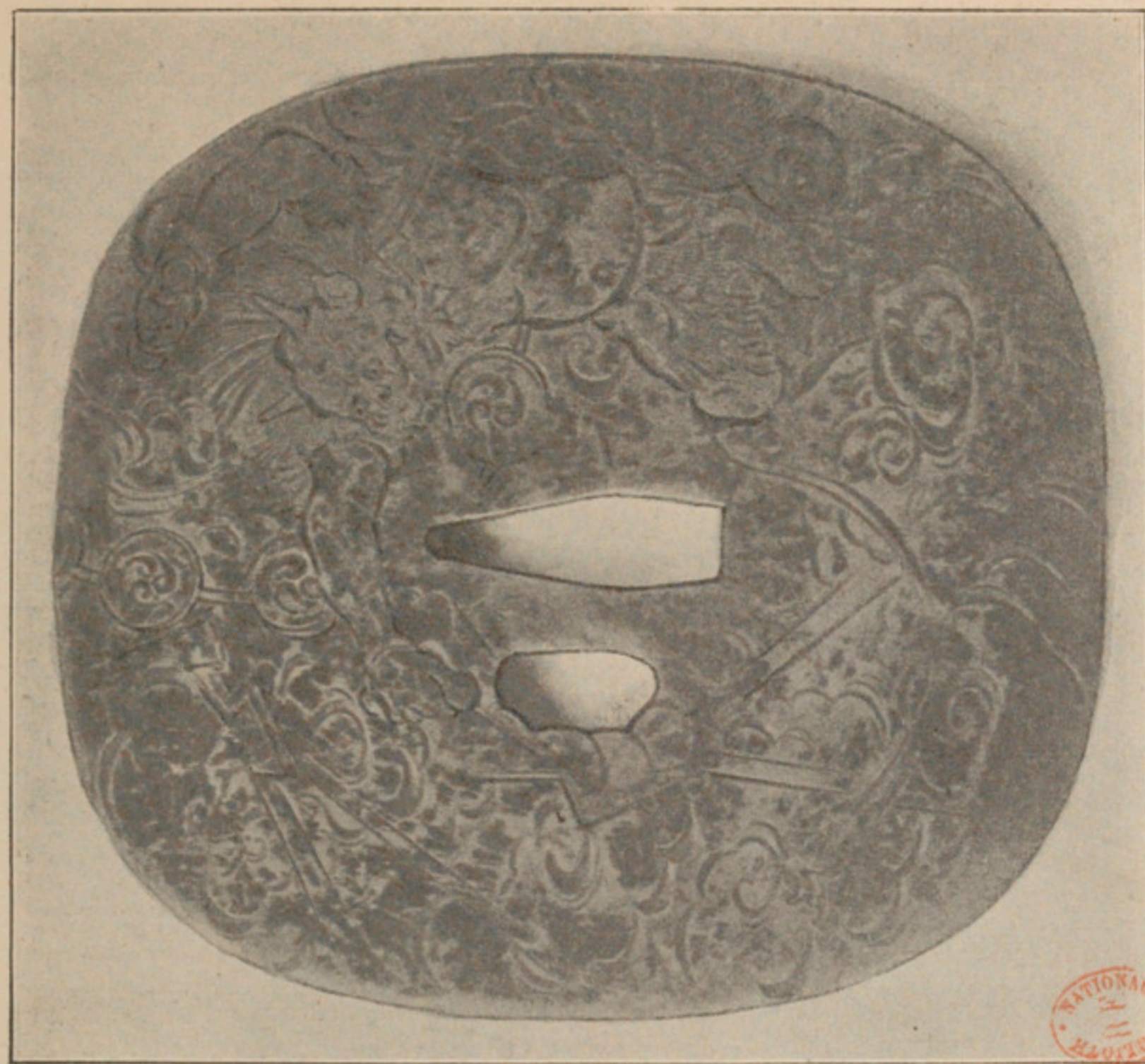
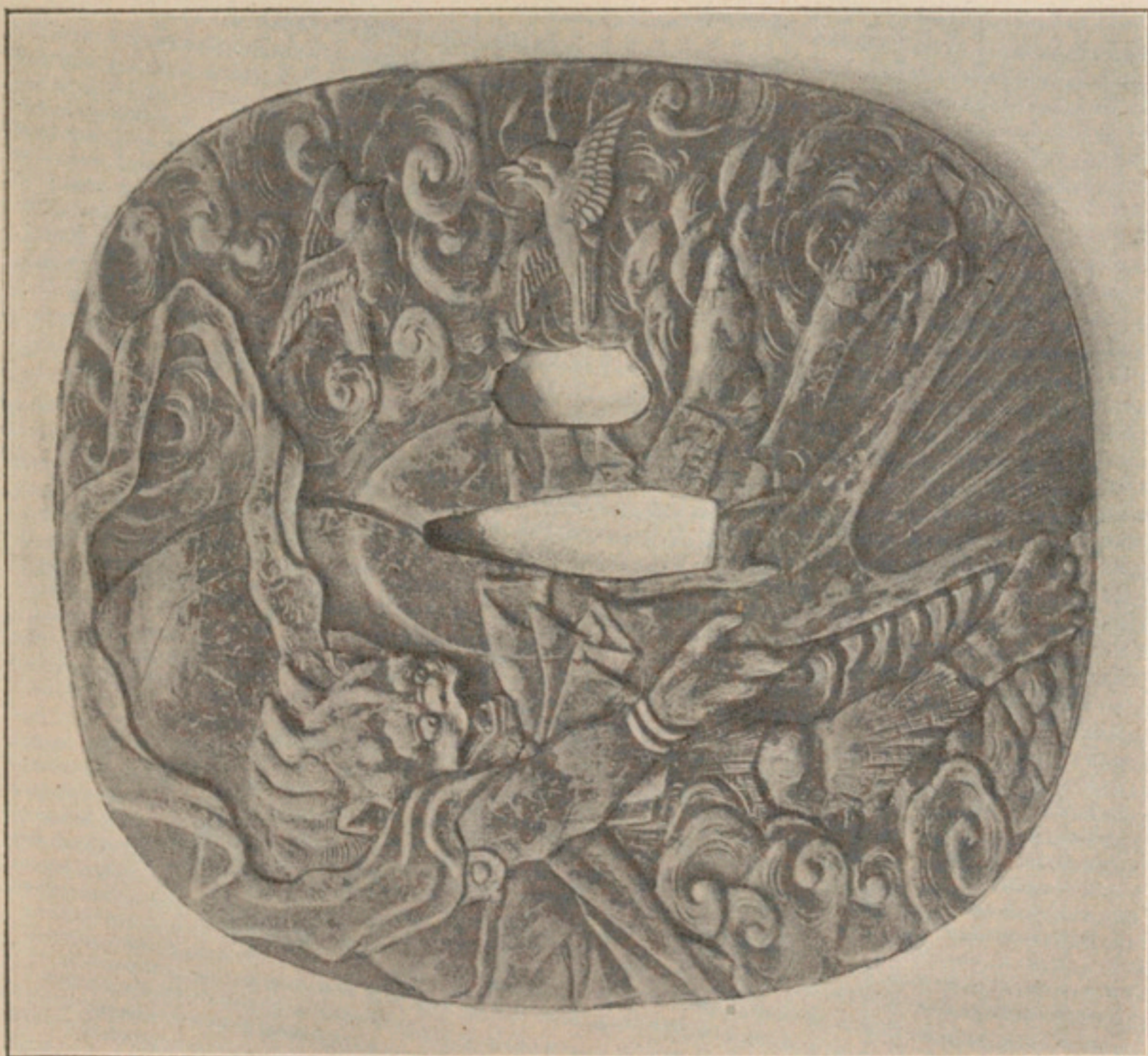




COLLEGE OF THE HOLY TRINITY

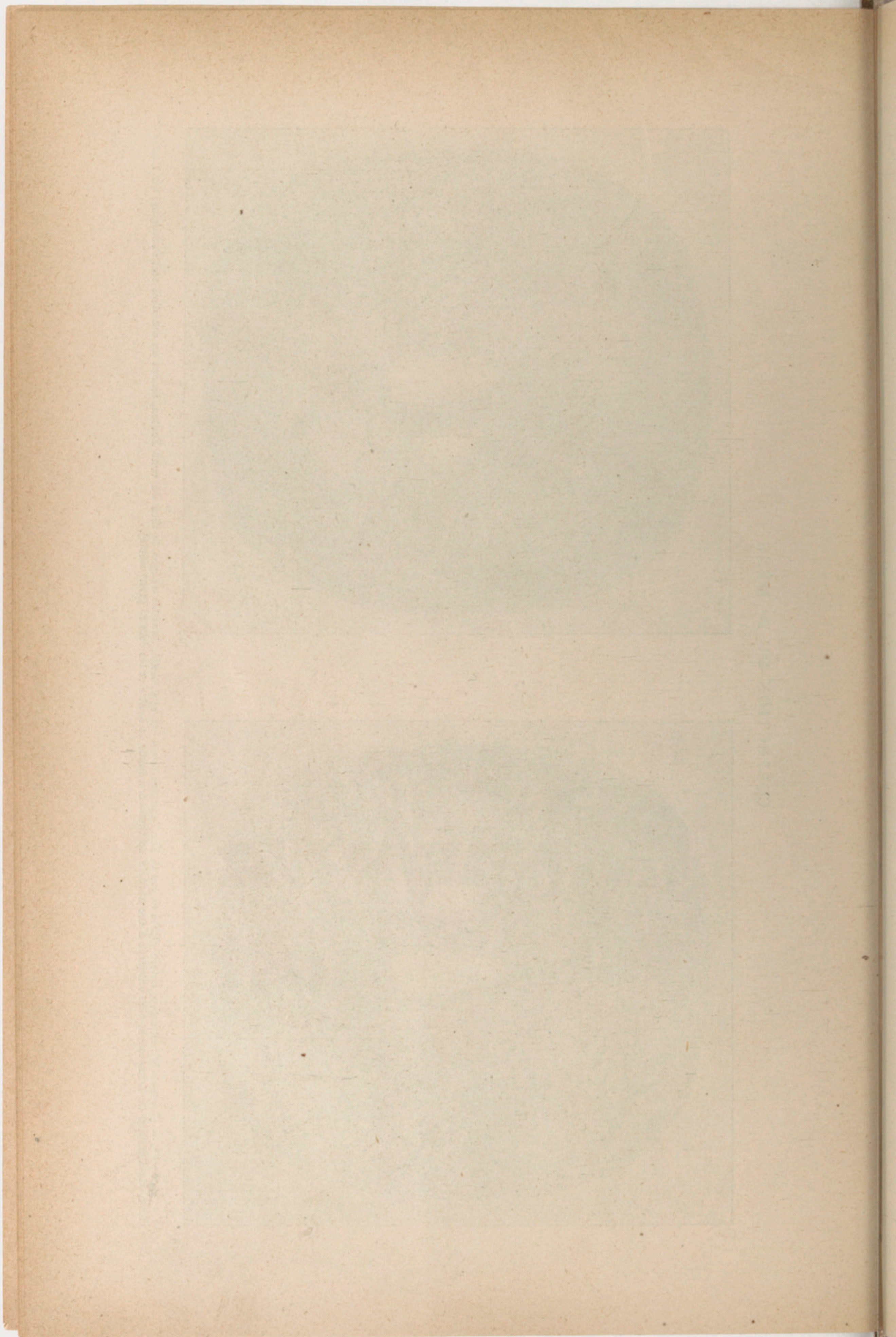


COLLECTION DU D<sup>r</sup> MÈNE



7 et 7<sup>bis</sup>. — Garde de grand sabre, cuivre ciselé et gravé. Sur l'une des faces est représenté, dans les nuages, le dieu du vent Fouten, tenant un sac d'où sort l'ouragan ; sur l'autre face, Raiden, dieu du tonnerre, la tête entourée d'une auréole de tambours, lance la foudre et les éclairs (XVII<sup>e</sup> siècle).







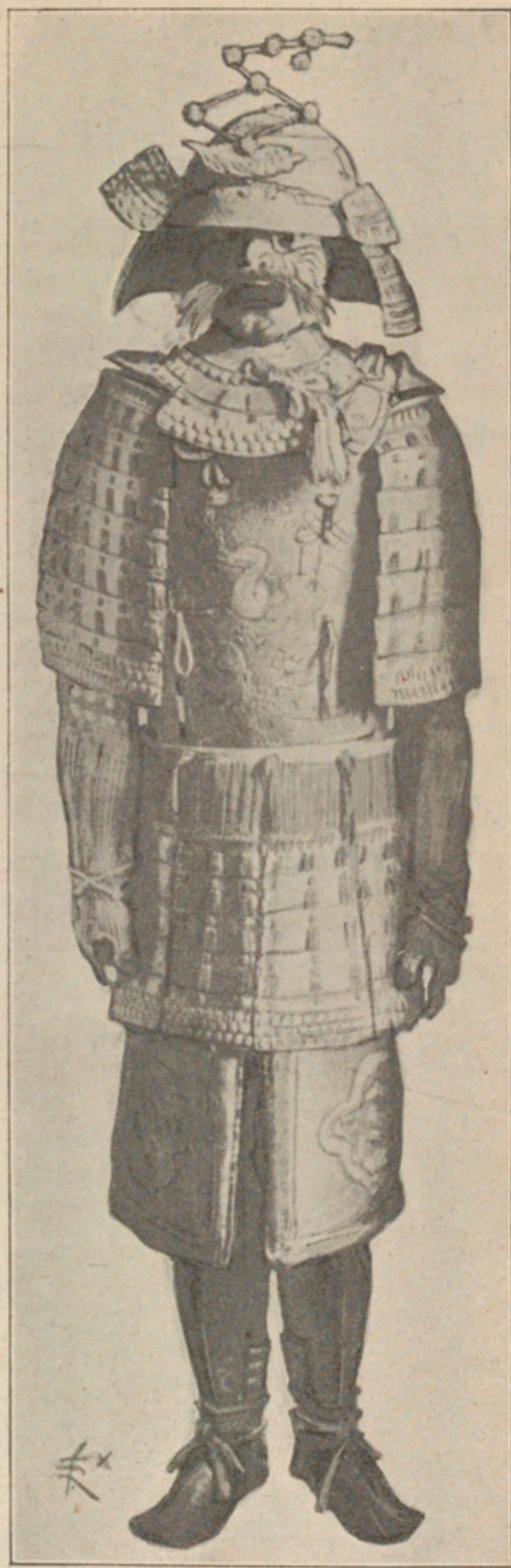


8. — Armure en fer repoussé, damasquinée et incrustée d'or, d'argent et de cuivre.

Sur les côtés du casque et de la cuirasse, qui porte à son milieu un caractère bouddhique, sont figurés, le dieu chinois de la guerre Koangti, debout sur un rocher et Bishamon, dieu du courage, tenant une épée et une petite pagode.

Aux armoiries (Mon) de la famille Asano (deux plumes de flèches et trois bandes horizontales dans des cercles) anoblies au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle par Ota Nobounaga, et fixée dans la province d'Aki.

Signé sur la jupe : *Masouda Myautchin Osoumi No Kami Mouné Souké* : Shotokow. 4<sup>e</sup> année (1714).



9. — Armure en fer repoussé et ciselé.

Sur la partie antérieure de la cuirasse, le dieu de la Grande Ourse, Mio Ken, la tête entourée par les sept étoiles, terminées par le glaive bouddhique, les mains jointes, debout sur un grand dragon qui monte des flots dans les nuages. Trace de balle à la partie centrale.

Aux armoiries de Nabeshima, famille du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, dans la province de Hizen.

Signé : *Myautchin Shikibou Kino Mouné Akira* (fin du XVII<sup>e</sup>, commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle).



THE HISTORY OF THE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a historical or biographical account.

Faint text at the bottom of the page, likely a footer or a concluding sentence.





10. — Armure en fer avec application de cuivre repoussé et ciselé, figurant des dragons sur les épaulières.

La cuirasse représente les flots écumants, incrustés en argent.

Armoiries de la famille Okoubo, annoblie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, fixée à Odawara (province de Sagami), XVII<sup>e</sup> siècle.

11. — Armure en fer repoussé, ciselé et incrusté d'argent.

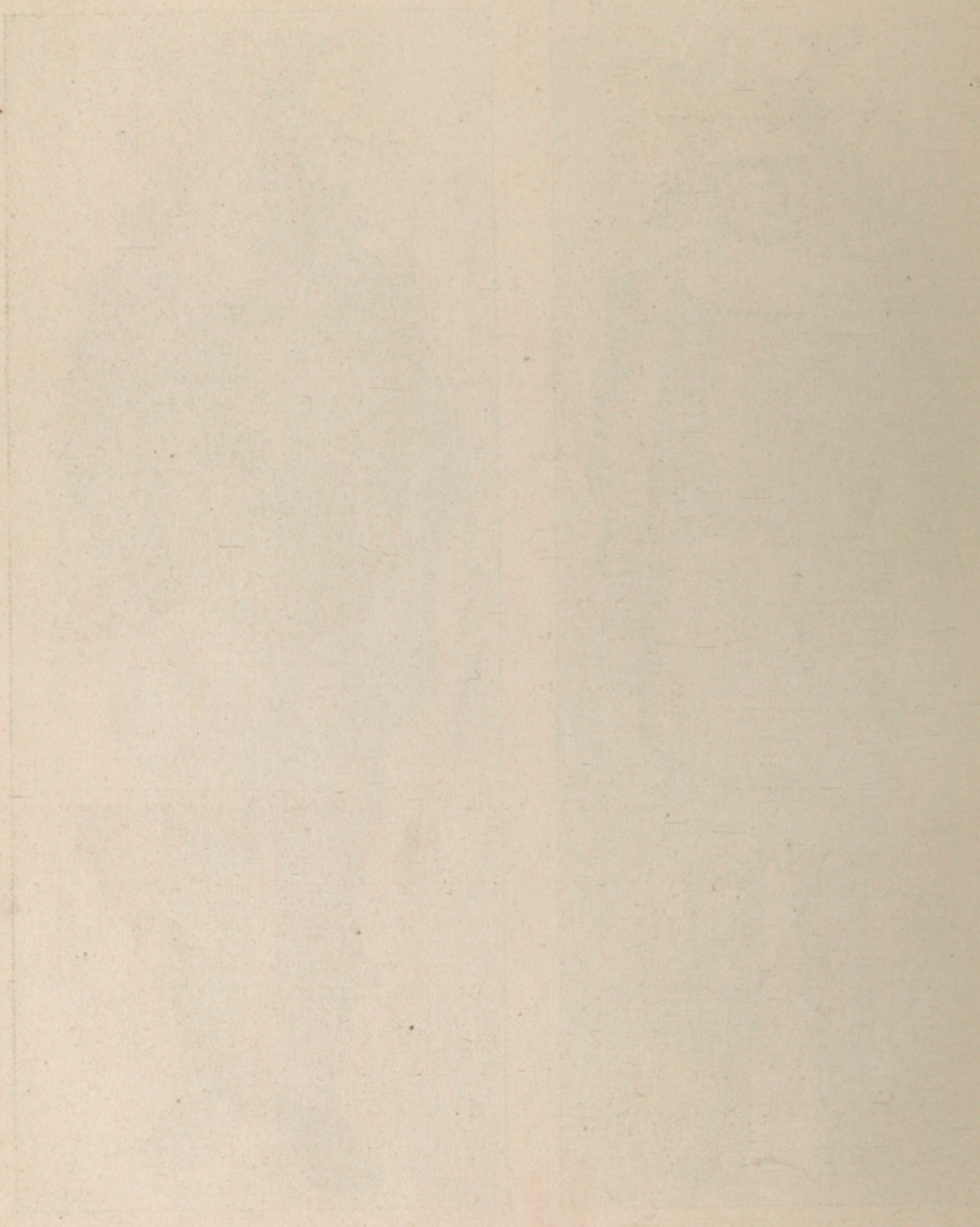
La partie antérieure de la cuirasse représente une tête de monstre à deux cornes, en repoussé. Les brassards sont très finement incrustés en argent.

Armoiries de la famille Abe, annoblie au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Daimyo de Bingo.

Signé sur la cuirasse : *Myautchin Kino Mouné Souké Ho Ei*. 2<sup>e</sup> année (1706).



EXHIBIT NO. 100



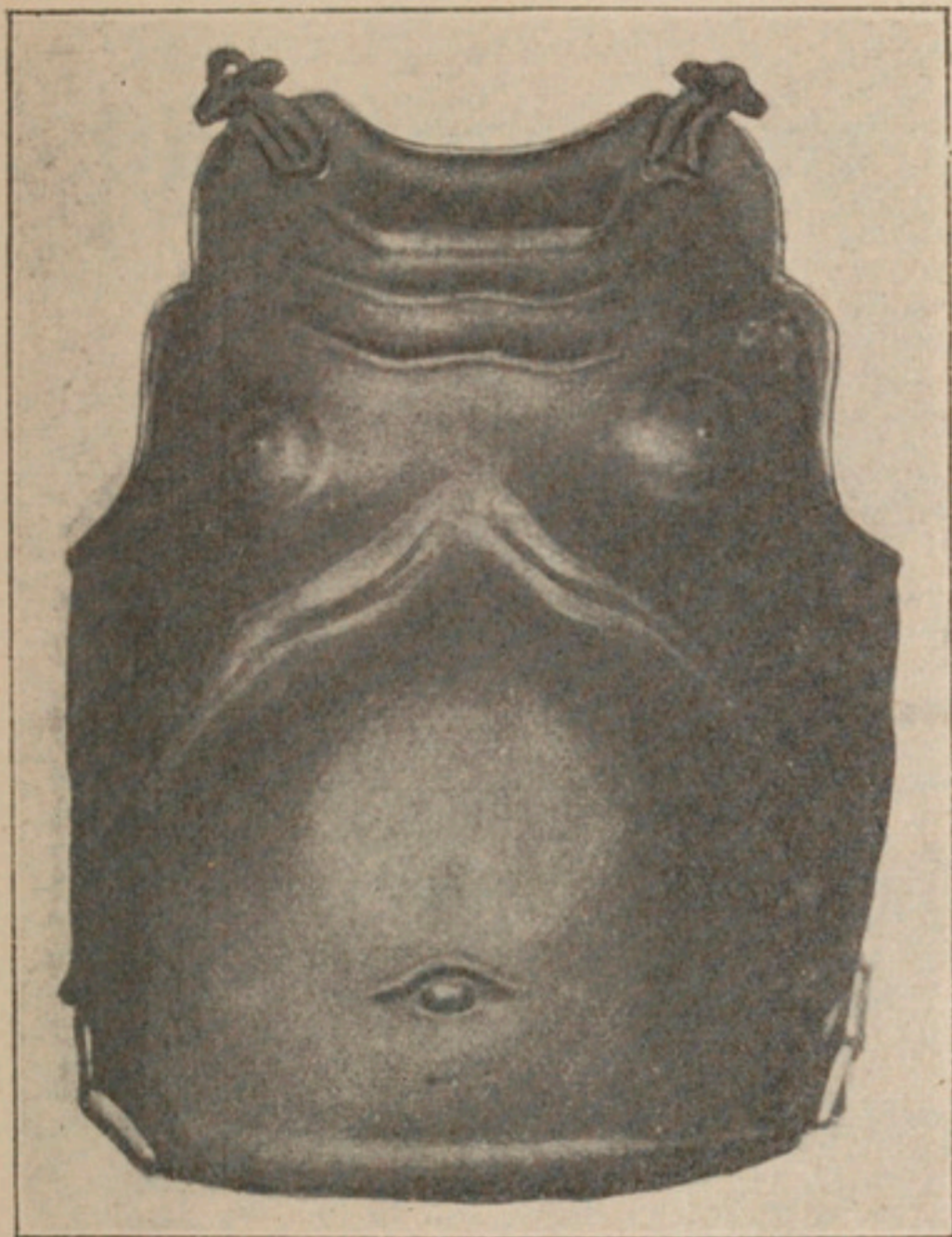
Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Vertical text or markings along the left edge of the page.



COLLECTION DU D<sup>r</sup> MÈNE

Œuvres de MYAUTCHIN NOBOU IYÉ  
Très célèbre artiste (première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle).



12. — Partie antérieure d'une cuirasse en fer repoussé, représentant la poitrine et le ventre humains.



12 bis. — Partie postérieure d'une cuirasse en fer repoussé, représentant le dos de l'homme.

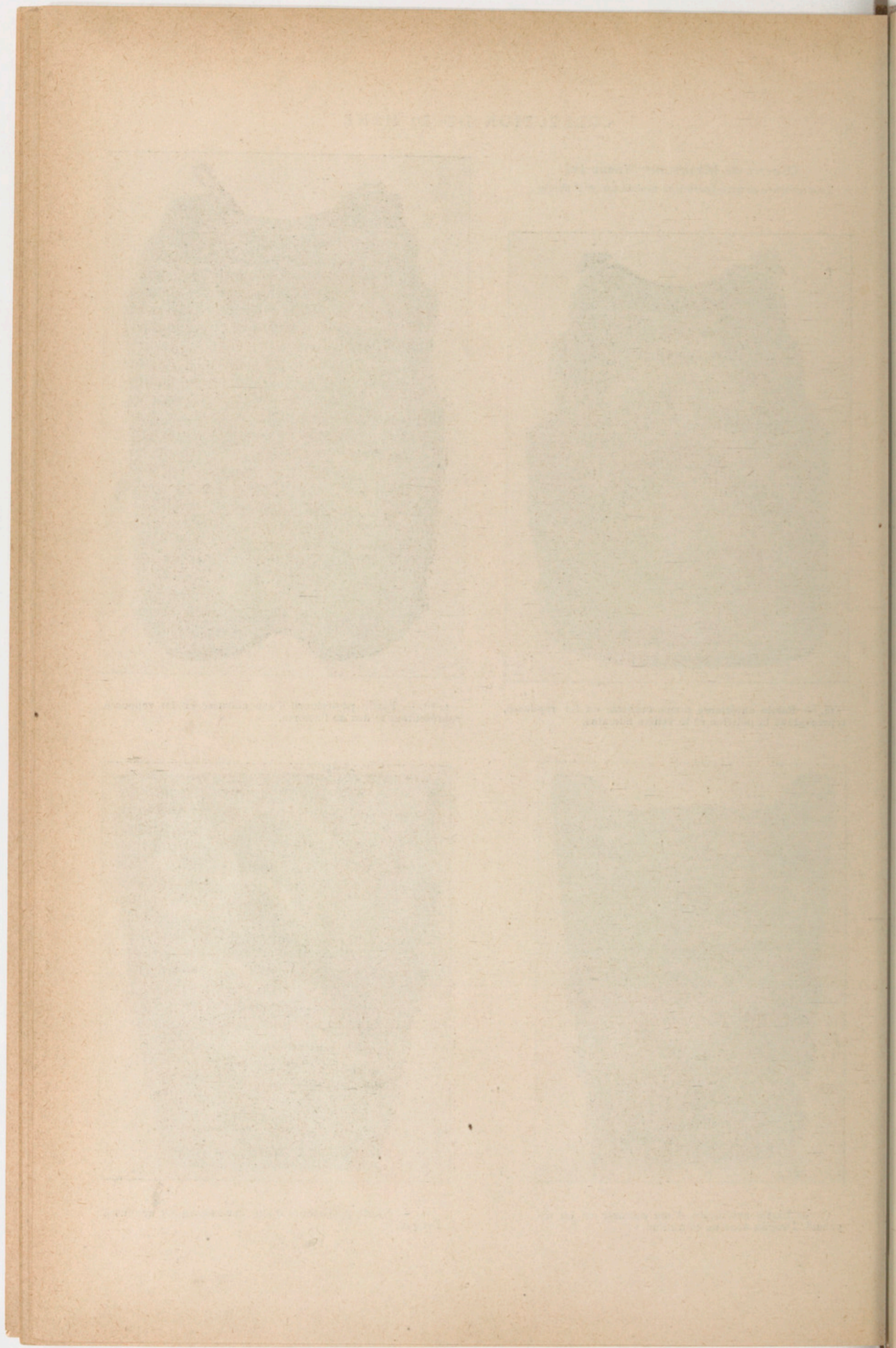


13. — Partie antérieure d'une cuirasse en fer repoussé. Dragon dans un tourbillon.



14. — Partie postérieure d'une cuirasse en fer repoussé. Dragon.







L'ÉTAT ACTUEL  
DE L'ÉDITION ET DE LA LIBRAIRIE  
AU JAPON

CONFÉRENCE (1)

de M. TEIZABOURO YAMADA, directeur du *Teikok Shoséki Kaisha*  
(Société impériale d'éditions),

interprétée par M. K. HIGOUTCHI, professeur à l'École normale supérieure de Tokio.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Mon compatriote, M. Yamada, directeur de la Compagnie Impériale d'Édition, regrette de ne pouvoir s'exprimer en français et en même temps qu'il s'en excuse, j'ai à réclamer pour mon propre compte, toute votre indulgence, la connaissance que j'ai de votre belle langue laissant quelque peu à désirer.

Je considère comme un grand honneur et un grand plaisir d'avoir à vous donner, en traduisant les paroles qui viennent d'être prononcées, quelques renseignements sur l'état actuel de l'édition et de la librairie au Japon, sur cette branche de l'activité humaine qui contribue tant à nos progrès.

Laissez-moi tout d'abord remercier le Président et le Secrétaire général de la Société Franco-Japonaise de Paris de m'avoir procuré cet honneur et ce plaisir.

Mais, n'ayant pas sous la main tous les documents nécessaires, je ne saurais traiter la question avec autant de détails et d'exactitude que je voudrais, et l'habitude de m'adresser, sous forme de conférence, à un public européen, me manque...

Déjà, bien avant notre Restauration de 1868, nous avons un nombre considérable de livres classiques chinois et japonais,

(1) Au Cercle de la Librairie, 25 février 1903.



d'ouvrages traitant de morale, d'histoire, de philosophie, de religion, d'agriculture, de médecine, etc., et tout aussi nombreux étaient les romans et les contes, abondamment illustrés pour la plupart.

Certains ouvrages comptaient 10, 20, 30 volumes et parfois mille.

La littérature bouddhique, en particulier, se distinguait par l'énormité de ses proportions, une grande salle était parfois juste suffisante pour contenir certains de ses ouvrages.

Longtemps l'ignorance de la masse du peuple soumis aux rigueurs du régime féodal, jointe aux difficultés résultant du système d'impression à la main avec les caractères mobiles en bois ou gravés sur planches, ont fait obstacle à la multiplication des livres.

L'ouverture du pays aux étrangers, les voyages des Japonais en Europe et en Amérique, où ils ont appris que les nations ont besoin d'être éclairées pour prospérer, la création des Écoles jusqu'au fin fond des plus lointaines provinces, l'importation de tout l'outillage de l'imprimerie moderne, tout cela a contribué, dans ces dernières années, au grand et rapide essor de l'édition et de la librairie.

Les livres décrivant les usages et les coutumes, la géographie et l'histoire des pays occidentaux; les traductions d'ouvrages scientifiques : médecine, droit, etc., se sont imposés alors, et plusieurs maisons se sont fait, avec plus ou moins de succès, une spécialité de la publication de ces sortes d'ouvrages.

Et voici ce qui se passe maintenant : à mesure que divers établissements d'enseignement se fondent, l'édition des livres pour les écoles prend une plus grande extension et aussi, de jour en jour, les masses s'intéressent davantage à la lecture.

C'est grâce à cette tendance que certaines maisons d'édition ont pris un grand accroissement depuis peu.

L'une est Hakboun-Kan, qui, utilisant les procédés modernes, a publié des livres populaires à bon marché. Il y a quinze ans son ancien directeur débutait en publiant avec un budget très restreint une revue « Collection des Écrits des Hommes célèbres » qu'il recueillait dans les feuilles périodiques ou bien dans les rapports et les procès-verbaux des diverses sociétés, profitant alors de l'absence de toute loi régissant la propriété littéraire. Cette revue paraissant deux fois par mois, contenait deux cents pages environ, et ne coûtait que 35 centimes. Elle eut un tirage de dix mille à vingt



mille exemplaires. Son éditeur a pu ainsi amasser un capital suffisant pour donner une extension considérable à ses publications. Il a fait imprimer des séries d'anciens ouvrages choisis, japonais et chinois, et ensuite les traductions de livres usuels d'Europe et d'Amérique.

Tout cela s'est vendu énormément. Grâce à d'habiles et incessantes réclames, on est arrivé à baisser le prix de vente de ces livres, de la moitié et même du tiers de leur valeur ordinaire.

On doit à la maison Hakboun-Kan une grande partie des œuvres de propagande récentes et la publication d'une dizaine de Revues diverses. Telle « Le Soleil », la Revue des Revues de notre Empire dont un exemplaire est sur cette table. Son tirage oscille entre cinquante et cent mille, ce qui est un cas rare dans l'histoire des Revues japonaises, et ainsi Kakboun-Kan a pu surpasser les autres maisons d'édition qui sont une centaine dans notre capitale. Cependant, c'est à la publication des livres d'école que la maison Kinkô-Dô, plus importante encore que la précédente, doit sa prospérité qui augmente d'année en année, concurremment avec sept ou huit autres maisons de moindre importance.

Le nombre des ouvrages publiés au Japon actuellement est de 1.800 à 2.700. Le tirage ordinaire de ces ouvrages va de 1.000 à 5.000, et ceux qui sont destinés aux écoles, atteignent parfois le chiffre de 500.000 exemplaires.

On peut évaluer le produit annuel de la vente des livres au Japon à une douzaine de millions, dont la moitié va aux livres d'éducation.

Les traités entre auteurs et éditeurs sont généralement de deux sortes : 1° L'éditeur paye de 80 centimes à 8 francs la page, pour les livres de bibliothèque et de 8 à 12 francs pour les livres de classe. 2° L'éditeur donne de 8 à 20 p. 100 du prix fort au fur et à mesure de la vente :

Une collection classique de 16 volumes : morale, lecture, écriture, arithmétique, histoire, géographie, et histoire naturelle, a rapporté récemment 30.000 francs à son auteur avec la première de ces formes de traité; s'il avait choisi la seconde, ses revenus eussent été de 12.000.

Ce qui explique la préférence.

Les éditeurs de livres de classe par le premier système préfèrent la première combinaison. La raison qu'ils donnent de leur préférence, est que la vente d'un livre de ce genre dépend principalement, des soins persistants qui leur incombent pour le faire



admettre par les autorités. En effet, les livres classiques doivent tout d'abord être approuvés par une commission officielle. C'est munis de cette approbation que les ouvrages peuvent être soumis à l'examen des commissions départementales qui, parmi le grand nombre d'échantillons admis, ont à choisir, dans chaque genre, celui qui aura droit d'entrée exclusif dans les écoles, pendant une période de quatre années, qui peut être prolongée.

Les commissions départementales sont composées de membres de droit : secrétaire de préfecture, inspecteurs départementaux et directeurs d'écoles normales ; et de membres nommés par le préfet : un proviseur de lycée, un directeur d'école supérieure de jeunes filles, deux professeurs d'école normale et deux inspecteurs primaires.

Or, le nombre des élèves d'un département varie de 30.000 à 120.000. La consommation d'un grand département pendant un an suffit à couvrir les frais de publication d'un livre.

L'activité déployée par les éditeurs pour faire adopter leurs publications les induit parfois — au dire des mauvaises langues — en une dépense qu'on a vue atteindre 100.000 francs pour un volume.

Pour remédier à cet état de choses qui n'a pas été sans causer quelques scandales, sur lesquels il nous est permis de glisser, des éditeurs ont organisé un trust sous le nom de Teikok-Shoseki-Kaisha, Société impériale d'édition.

Mettre un terme à une concurrence abusive, diminuer le prix de vente des livres tout en les perfectionnant, sans rien retirer à leur propre bénéfice — tel est le but poursuivi par les trois établissements réunis — Kinkôdô, Shûye-sha et Toukoûsha.

Ce trust a tout absorbé, sauf une maison moins importante qui résiste encore.

Le succès rapide de cette opération n'a pas été sans soulever de violentes récriminations de la part des intérêts lésés.

L'apaisement se fera, et nous avons tout lieu d'espérer que cet événement ne pourra qu'aider au développement du progrès et de la civilisation.

Après les éditeurs, les libraires. — J'ai voulu associer — c'est M. Yamada qui parle — les libraires de Tokio qui sont au nombre de 300. Pour cela j'ai fondé une compagnie de concert avec deux libraires éditeurs, pour la vente des livres japonais et étrangers.

Selon nos usages l'éditeur accorde au libraire une réduction de 15 à 30 p. 100 du prix fort, et le terme du crédit est de deux à trois mois.



Il y a cinq ou six grands libraires à qui beaucoup d'éditeurs donnent le privilège spécial de servir d'intermédiaire entre eux et les petits libraires de certaines provinces, en échange d'une avance de fonds. Les deux tiers des publications passent ainsi par un ou deux commissionnaires avant d'arriver aux mains des lecteurs.

Comme librairie étrangère, nous n'en avons actuellement qu'une seule, Marouya, dont l'organisation est très défectueuse. L'arrivée tardive des livres demandés et leurs prix exagérés provoquent les plaintes légitimes des clients.

L'objet du voyage de M. Yamada est d'entrer en relations avec les éditeurs des principaux pays occidentaux. Il espère qu'il peut compter, en cette circonstance, sur le bienveillant accueil des membres du Cercle de la librairie, et que nos rapports ne s'en tiendront pas à ces quelques paroles.

Je dois vous signaler maintenant les effets produits au Japon par la convention pour la propriété littéraire. Jusqu'en 1900, c'est-à-dire avant notre entrée dans cette union, on imprimait annuellement plus de cent traductions d'œuvres étrangères. Depuis, en 1901, ce chiffre s'est abaissé subitement à trente-cinq. J'ignore la statistique exacte pour l'année dernière, mais d'après mon appréciation, je crains fort que les traductions n'aient pas dépassé cinquante tout au plus.

Le manque de fonds des éditeurs japonais et le manque de ressources de nos lecteurs nous mettent dans l'impossibilité de payer une forte somme pour acheter les droits de traduction.

Il serait à souhaiter que les éditeurs européens et américains donnassent le droit de traduction aux éditeurs japonais en échange du paiement de 10 à 15 p. 100 du prix fort du livre traduit, suivant son tirage.

Il faut remarquer qu'au Japon, comme l'expérience de Marouya le prouve, l'original se vendra toujours plus, si la traduction existe.

La raison en est que la phraséologie de notre langue différant tout à fait de la vôtre, les traductions présentent de grandes difficultés et ne sont pas toujours bien faites.

Or, ceux qui peuvent comprendre plus ou moins l'original préféreront, en dépit d'une dépense un peu plus forte, le lire avec l'aide de la traduction.

La protection des droits d'auteurs, tels qu'ils sont établis par la convention de Berne, ne convient pas à un pays comme le nôtre. Aussi, selon nous, l'adhésion prématurée du gouvernement



japonais à cette convention doit-elle être considérée comme une erreur.

Nous voudrions que les éditeurs européens, se rendant bien compte des conditions spéciales où nous sommes, consentissent à diminuer leurs exigences.

J'ai sous la main la traduction d'un livre anglais « Elements of Economics » d'Alfred Marshal. Elle a été publiée en 1896 et la 8<sup>e</sup> édition a paru en 1899. Son prix fort est de 3 francs. Les frais d'édition pour un exemplaire n'ont pas dépassé 1 fr. 70, à partir de la 2<sup>e</sup> édition.

Si l'éditeur, après avoir payé 15 p. 100 au traducteur, en accorde autant au libraire, il ne lui reste que 40 centimes de bénéfice. Il devra naturellement augmenter le prix de vente, s'il a payé cher le droit de traduction.

Dans les conditions de notre vie, alors qu'un Ministre ne touche que 1.500 francs par mois et un instituteur d'école primaire de 40 à 70 francs, il n'est pas possible de vendre un ouvrage de littérature courante plus de 3 fr. 50, sans en diminuer sensiblement le débit. Or, ces 50 centimes sont tout ce que l'on pourrait payer à l'éditeur d'origine, et il n'existe pas beaucoup d'éditeurs japonais qui puissent payer d'avance cette somme pour un ouvrage tiré à plusieurs milliers d'exemplaires.

Pour certifier la sincérité du tirage, on a eu recours à l'emploi d'un timbre ou sceau. L'éditeur doit, sous peine d'amende, poser un timbre ou sceau fourni par l'auteur sur la dernière page de chacun des exemplaires mis en vente. Ce moyen de contrôle pourrait facilement être appliqué aux traductions de livres étrangers.

Disons maintenant quelques mots de l'organisation intérieure de nos maisons d'édition.

Une maison se compose ordinairement d'un bureau de rédaction qui emploie une vingtaine de personnes; d'un bureau de fabrication qui s'occupe de l'achat du papier, des clichés, de l'impression, de la reliure et du magasinage; d'un bureau de vente; d'un bureau de comptabilité et enfin d'un bureau de la correspondance, où les affaires diverses ne rentrant pas dans la compétence des autres bureaux sont traitées.

Le directeur et les premiers rédacteurs touchent chacun 500 francs par mois. Les chefs de bureau reçoivent de 100 à 150 francs. Les autres employés sont payés par mois de 30 à 100 francs.

Il y a aussi, dans chaque bureau, deux ou trois apprentis qui



sont logés, nourris et habillés, et ne reçoivent guère plus d'un franc par mois, comme argent de poche.

On leur fait donner l'enseignement commercial le soir par des professeurs attachés à la maison. La durée de leur apprentissage est de quatre ou cinq ans, temps après lequel ils montent au rang d'employés.

Il existe chez nous l'usage de la gratification pour tous sans exception à la fin de l'année financière. La somme allouée équivaut au salaire de trois à six mois. Une moitié de cette gratification est versée à la caisse de la maison, pour n'être remise au titulaire qu'au moment de son départ.

Tandis que les heures de présence dans nos administrations publiques sont ordinairement de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et que les dimanches sont jours de congé, dans nos maisons d'édition tous les employés doivent travailler de 8 heures du matin à 6 heures du soir et souvent jusque fort avant dans la nuit, en n'ayant que deux jours de congé par mois, le 1<sup>er</sup> et le 15.

Les 300 libraires et les 100 éditeurs de Tokio ont formé une société amicale, dont l'assemblée générale a lieu régulièrement une fois par an, et dont le Conseil d'Administration se réunit tous les mois. En septembre, la société invite tous les libraires de l'Empire à un banquet qui a lieu à Tokio.

Cette réunion amicale est pour eux l'occasion de nombreuses transactions et d'un échange d'idées utiles.

Les grandes imprimeries possèdent à peu près toutes les machines modernes nécessaires, tirant en noir et en couleur.

Mais ayant 48 caractères syllabiques japonais pour l'écriture courante, et de 4 à 5 mille caractères chinois, nous ne pouvons pas utiliser la machine à composer.

Il résulte de l'usage de ces caractères que nous ne pouvons pas non plus composer aussi vite que chez vous; le compositeur japonais doit chercher ses caractères parmi une masse énorme rangée méthodiquement dans des casiers tout autour d'une grande salle.

C'est pourquoi nos journaux manquent de rapidité dans les renseignements, la composition demandant presque une journée, et qu'ils ne peuvent paraître qu'une fois par jour.

Encore une autre difficulté de notre imprimerie vient de l'emploi des caractères chinois. Etant idéographiques, ce sont des signes compliqués et dont la délicatesse de trait, par suite de l'usure rapide, ne permet pas un tirage convenable de plus de 40.000 exemplaires.

Faut-il ajouter que la différence de grandeur des caractères



chinois, aussi bien entre eux qu'avec les caractères japonais, nous rend singulièrement difficile une impression claire et régulière.

Aussi l'emploi exclusif de l'écriture en caractères syllabiques ou Kanas est réclamé par ceux qui veulent bannir de nos livres les caractères chinois.

En effet quarante-huit Kanas sont suffisants pour figurer notre langue ordinaire. Quant à moi je suis partisan des caractères romains, qui étant alphabétiques, l'emportent en avantage au point de vue de la prononciation, sur le Kana qui est syllabique.

J'ai essayé souvent d'écrire, avec vos lettres, des articles dans nos revues. S'ils n'ont pu jusqu'ici donner les résultats que j'aurais voulu, c'est qu'ils ne trouvent que peu de lecteurs, par suite du manque d'habitude de lire les caractères de l'alphabet.

Mais la nécessité d'économiser le temps, l'argent et la peine, nous forcera tôt ou tard à nous débarrasser des caractères primitifs et à employer la même écriture que les principaux peuples civilisés.

Si l'Imprimerie Impériale, qui tire le journal officiel et tous les documents administratifs de l'Etat, accueillait cette réforme, toutes les imprimeries de l'Empire ne pourraient manquer de l'imiter pour le plus grand avantage de la diffusion rapide de la pensée.

Quant à la reliure, elle est plus imparfaite encore que l'imprimerie. Nous n'employons pas encore les machines nouvelles et, comme vous le verrez par les spécimens exposés, nous n'avons pas à vous offrir des reliures comparables aux chefs-d'œuvre de vos maîtres-relieurs. Ce sont toujours les travaux à la main qui règnent dans nos ateliers, lesquels ne comptent chacun que 50 ou 60 ouvriers.

Il y a quelques années, un éditeur de Tokio eut à faire pour un libraire américain quelques belles reliures d'une édition publiée en anglais par cette maison japonaise. On les fit et on les envoya, et peu après on reçut une commande de 10.000 volumes semblables. Mais faute d'un outillage et d'un personnel suffisants, notre pauvre éditeur fut dans l'impossibilité absolue d'exécuter cette commande, dans les six mois demandés.

Chez nous l'argent est rare. Nous ne disposons pas de capitaux suffisants pour faire un ouvrage dont la préparation demande plus de cinq ans. Nos éditeurs ne veulent ou plutôt ne peuvent attendre, que deux ou trois ans, les bénéfices de leurs entreprises.

Remarquez bien, Messieurs, que les intérêts de leurs capitaux sont, en effet, de 10 à 20 p. 100. J'espère que vous êtes plus favorisés.

Si nous avions assez de capital, même au taux de 10 p. 100, les



affaires d'une réussite assurée ne nous manqueraient pas. Le cas américain que je viens de citer le prouve.

Le temps est venu pour nous de faire de beaux livres de bibliothèque, de gros volumes de références et des éditions de luxe.

Pour terminer, je vous citerai un fait particulier.

Le Honganji-oriental de Kyôto, le temple pour ainsi dire de la papauté japonaise, est aussi pauvre que nos industriels et nos commerçants. Il a des dettes qui s'élèvent à plusieurs millions. Pour mettre fin à cet état de choses, on veut publier une histoire du temple en puisant dans les documents sacrés et inédits, qui seront reproduits avec les portraits des grands-prêtres.

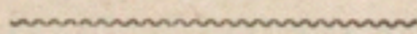
Des essais précédents de moindre importance, mais ayant le même caractère à la fois artistique et religieux, donnent toute confiance dans le résultat de cette opération de librairie, qui est appelée à couvrir certainement les dettes du temple, déduction faite des frais d'établissement.

L'ouvrage complet coûtera à l'éditeur à peu près un franc l'exemplaire, et amateurs ou croyants le payeront volontiers cinq ou six francs.

On arrivera ainsi à la somme respectable de 28 millions de francs de bénéfice au moins, dont la moitié reviendra à l'éditeur.

Mais auparavant il faudra qu'il puisse disposer d'un tout petit million qu'on aura de la peine à trouver.

Il faut savoir se borner, j'arrête ici mon discours, non sans vous dire que les quelques ouvrages que nous avons apportés ici ce soir seront, pendant quelques jours encore, à la disposition des personnes qui voudraient les consulter, et que nous serons heureux, mon ami M. Yamada et moi, d'y ajouter, de vive voix ou par correspondance, tous les renseignements que l'on peut désirer.





## Memento de l'Année 1903

---

Le 14 mars, au Cercle National des Armées de Terre et de Mer, déjeuner d'adieux offert à M. Adatci, premier Secrétaire de la Légation Impériale du Japon en France, sur le point de rentrer à Tokio.

Au dessert, M. Bertin, Directeur du Génie Maritime, Président de la *Société Franco-Japonaise de Paris*, a, le premier, pris la parole en ces termes (1) :

EXCELLENCE, MES CHERS CONFRÈRES,

En notre nom à tous, j'ai à offrir à l'un des premiers fondateurs et des meilleurs collaborateurs de notre Société amicale, nos souhaits de bon voyage et d'heureux retour dans sa patrie, avec l'expression des sincères regrets que nous laisse son départ.

La présence à Paris de nos collègues et amis japonais ne peut pas être éternelle. S'ajoutant à d'impérieuses raisons de famille, la nécessité de reprendre rang dans les bureaux des Affaires étrangères à Tokio oblige M. Adatci à nous quitter. Mais son absence, non plus, ne sera pas éternelle. La certitude de le revoir, soit comme membre actif de nos réunions, soit comme hôte passager, adoucit l'amertume de la séparation actuelle.

Pour hâter l'heure du retour attendu, Messieurs, je vous proposerai, en levant nos verres, d'adresser à M. Adatci nos vœux pour les succès de carrière dont il est digne. Si la finesse d'esprit, la pénétration et la rectitude de jugement, qui, jointes au charme des relations personnelles, font les bons diplomates, sont bien des qualités essentiellement japonaises, ces qualités, chez M. Adatci en particulier, sont réunies à un degré nous assurant son prochain retour en Europe ; alors nous comptons sur lui et sur M<sup>me</sup> Adatci, sa charmante compagne, pour ne pas oublier que Paris est sur le chemin de toutes les capitales européennes.

M. Motono, dans une allocution très éloquente et très émue, exprime à son tour les regrets que lui cause le départ de son excellent collaborateur et ami.

(1) Extrait des *Annales diplomatiques et Coloniales*.





M. ADATCI

Premier secrétaire de la Légation impériale du Japon en France.



M. Adatci, vivement impressionné, a ensuite prononcé le discours suivant, chaleureusement applaudi par tous les assistants :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, EXCELLENCE, MESSIEURS,

Je ne saurais assez vous dire combien je suis touché de la vive sympathie que vous voulez bien me témoigner, en vous réunissant aujourd'hui autour de cette table, à l'occasion de mon départ pour le Japon; les mots me manquent, Monsieur le Président, pour vous exprimer ma profonde reconnaissance des termes si cordiaux, avec lesquels vous venez de m'adresser des souhaits, et de votre constante bienveillance et de celle de votre chère famille envers nous.

Certes, Messieurs, la perspective de revoir, après dix ans d'absence, mon pays, mes vieux parents, mes amis, et surtout la perspective de faire, au Japon, la connaissance de ma grande fille née après mon départ, doivent me séduire; mais ma famille et moi nous avons pris depuis longtemps la douce habitude de vivre la vie intime de ce beau pays de France, mes enfants qui grandirent avec les vôtres, et pour qui le français est la langue naturelle, sinon maternelle, se réjouissaient de la belle nature dont vous êtes tant enviés; et moi, Messieurs, je ne comptais ici que des amis sincères, tant du côté français que du côté japonais. Je sais bien que toutes ces sympathies s'adressaient en grande partie au pays auquel j'ai le grand bonheur d'appartenir; mais je n'en étais pas moins touché. Durant six ans de mon séjour parmi vous, — je pense qu'aucun de mes prédécesseurs n'a fait ici un si long séjour, — durant ces six ans, dis-je, de nombreux témoignages de sincères sympathies ne cessaient de venir, de tous les côtés, me combler de joie et de reconnaissance.

Conclusion du traité franco-japonais, son approbation par vos deux Chambres, grande fête de la paix que fut l'Exposition universelle de 1900, dont l'éclat si extraordinaire nous éblouit encore, naissance laborieuse de cette Société, si longtemps désirée par l'élite des deux peuples, sa croissance non moins pénible, et enfin sa robuste adolescence dignement personnifiée par un homme si franco-japonais et si éminent, mon cher Président, tout cela s'est passé sous mes yeux enthousiasmés.

Hommes d'Etat, hommes de guerre, ministres, académiciens, diplomates, industriels, écrivains, journalistes, tous me confondaient de leur haute courtoisie, et m'arrachaient ma sincère admiration par leurs grandes et brillantes qualités traditionnelles.

Je me réjouissais, à la fin, de votre joie, et vos souffrances devenaient les miennes. Tout en restant un ardent patriote japonais, on dirait que je suis aussi un patriote français.

Ajoutez à cela, Messieurs, que j'ai, en ce moment, un chef autant respecté qu'aimé, un diplomate éminent de notre nouvelle génération, mon grand ami, S. E. M. Motono, qui a bien voulu honorer de sa présence notre réunion amicale; et je n'ai pas encore parlé des très distingués collègues auxquels je suis redevable de mon heureuse fonction à notre légation; et voilà que je suis obligé maintenant de quitter Paris à la hâte!



Mon départ a été rendu nécessaire par la maladie de ma fillette, qui, quoique née à Paris, a besoin d'aller respirer l'air du pays de nos ancêtres. Devant les conseils catégoriques de vos grands médecins, je dus tout sacrifier, et mon hésitation fut vite vaincue.

Je pars d'ici, Messieurs, avec un grand regret et une profonde tristesse, de plus, sincèrement reconnaissant de tout ce que vous avez bien voulu faire pour moi. Je me console pourtant dans l'espoir qu'étant donnés tant de liens qui m'attachent à la France, mon absence de Paris ne sera peut-être pas éternelle, et qu'en attendant, je pourrai, quel que soit l'endroit où ma carrière m'amènera, vous être utile ou agréable, comme si j'étais parmi vous. Vous savez que des gouttes de *pluie* peuvent à la longue percer des *rocs*; et qui sait si cette Société, si modeste à présent, ne pourra à l'avenir accomplir de grandes œuvres : rapprochement étroit de nos deux peuples, également chevaleresques et artistes, et consolider ainsi le repos du monde?

Je vous demande donc, Monsieur le Président, Excellence, Messieurs, la permission de lever mon verre avec vous à la prospérité florissante de notre Société et à la réalisation de notre rapprochement.

Parmi les convives, venus en grand nombre pour témoigner à M. Adatci leurs sympathies et leurs regrets, nous avons remarqué, du côté japonais, avec M. Motono, MM. Hayashi, Matsoumouira, Tatsuké, Souwa, S. Maruyama, Takéno-Outchi, comte S. Hishamatsu, Térashima, Nagasaki, Hashimoto, etc. Du côté français, MM. Bertin, Régamey et Dufourmantelle, président, secrétaire général et trésorier de la Société, le Contrôleur général de l'Armée Martinie, MM. Arcambeau, A. Albert, Causse, de Contenson, Deshayes, Henri Dubois, Fliche, Garié, Houséal, Kœchlin, Ch. Laurent, P. Leroy-Beaulieu, Régnier, Henri Rouart, J.-L. Brunet, etc.

Au café, M. Félix Régamey, dont on avait admiré le menu, un délicieux kakémono parfumé, a bien voulu crayonner rapidement, à l'intention des *Actualités diplomatiques et coloniales*, le portrait de M. Adatci dont nous accompagnons ce compte rendu.

---

Le 6 mai, dîner offert à MM. E. Machida et K. Munesuké, directeurs des Postes et Télégraphes, membres de la Société Franco-Japonaise de Kobé, à l'Hôtel des Sociétés Savantes.

---

Le 5 juin, déjeuner offert à S. A. I. le Prince Nashimoto, au Cercle National des Armées de Terre et de Mer.



## DEUX TÉLÉGRAMMES

*Société Franco-Japonaise, 45, rue de Grenelle, Paris.*

London, 28 juin.

A l'occasion de la visite du Président de la République, acclamé avec enthousiasme, Japan Society envoie salutations fraternelles.

DIOSY,  
Président du Conseil.

*Diosy Président Japan Society, 20, Hanover Square London W.*

Paris, 29 of june.

Sincere thanks and heartily greeting from Society franco-japonaise very sensible to the reception of the President of the Republic and the brotherly remembrance of her eldest Japan Society.

E. BERTIN.

~~~~~

Le 7 novembre, déjeuner offert à M. le Général Ouéhara, M. le baron Shimadzou, M. le Professeur Miwa, M. le C. Amiral de Jonquières, M. Henri Cambon, Secrétaire d'ambassade au Cercle National des Armées de Terre et de Mer.

La réunion a été particulièrement nombreuse. En adressant les souhaits de bienvenue aux invités, le Président a rappelé les beaux états de service du Général Ouéhara, ancien élève de l'École de Fontainebleau et Officier au 3<sup>e</sup> Régiment du Génie à Grenoble. Le Général a fait, en 1894, la Campagne de Mandchourie, comme sous-chef d'État-major de la première armée. Dans la Campagne de l'armée internationale contre les Boxers, il était chargé des services de l'arrière, pour lesquels l'armée japonaise a excité une admiration universelle, et, en cette qualité, il a présidé au transport à Hiroshima des blessés et malades du corps d'expédition français.

Au baron Shimadzou, chef actuel de la grande famille des princes de Satsouma, dont le grand-père a eu le premier rôle dans la Révolution d'où est sorti le Japon moderne, il rappelle les services des premiers Français appelés à Kagosima, et, en particulier, de l'instructeur des cavaliers de Satsouma, qui portait le nom de Montbrun.

A M. le Professeur Miwa, qui a compté autrefois parmi ses élèves, à l'École de la Noblesse, le Prince impérial et le Prince Nashimoto présent au déjeuner, il souhaite beaucoup d'élèves qui lui fassent autant d'honneur.

M. le C. Amiral de Jonquières et M. Henri Cambon ont ensuite leur part dans les souhaits de la Société, à l'occasion de leur prochain départ pour l'Extrême-Orient.

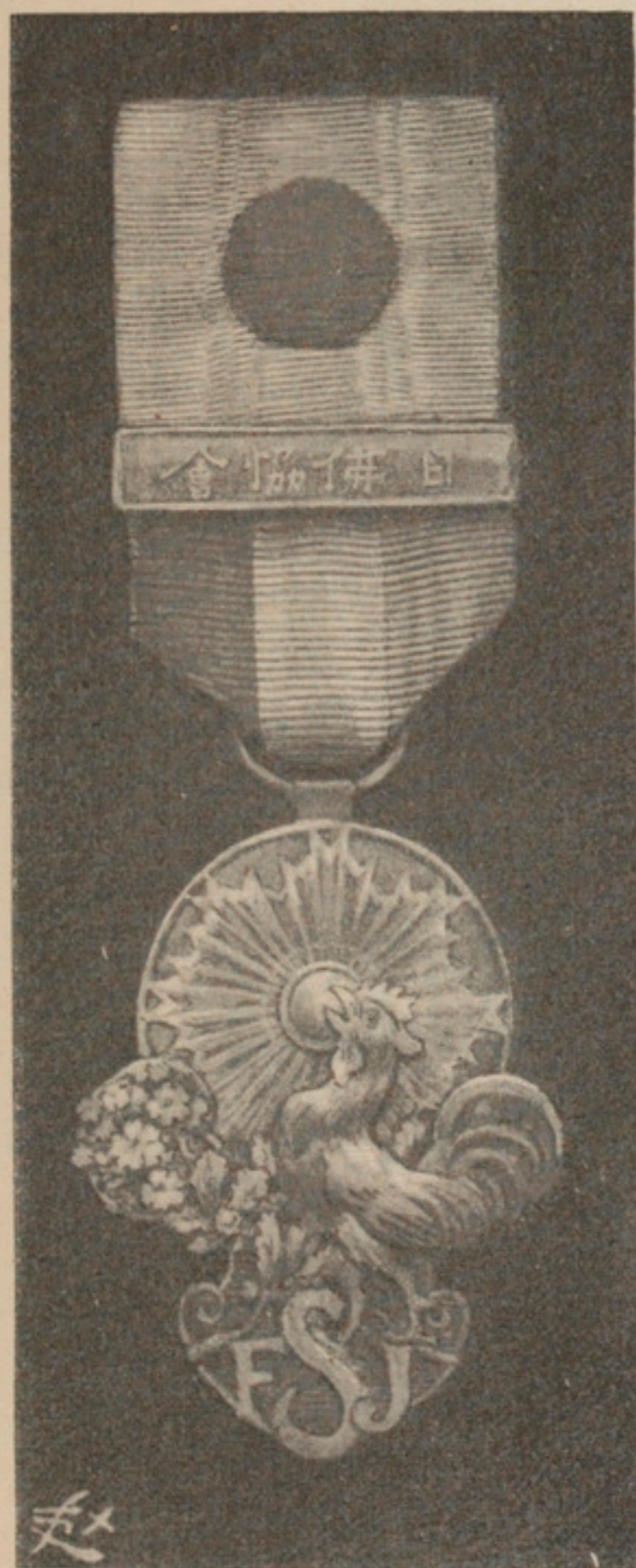
M. le Général Ouéhara répond, en rappelant les détails de son éducation militaire et les bons souvenirs qu'il a gardés de ses divers séjours en



France, M. le Professeur Miwa, M. le C. Amiral de Jonquières, M. Henri Cambon, joignent leurs remerciements à ceux du Général Ouéhara, pour l'accueil cordial de la Société Franco-Japonaise.

Le 3 décembre, séance de prestidigitation japonaise offerte gracieusement par M. Ten-Itci (*Premier sous le Ciel*) aux membres de la Société et à leur famille — à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. — Grand succès : l'affluence est telle que M. Ten-Itci consent à réitérer ses belles expériences devant de nombreux invités qui, n'ayant pu trouver place dans la salle, ont attendu pour assister à une seconde séance, que la première soit terminée.

Autant pour remercier M. Ten-Itci de sa complaisance que pour rendre hommage à son beau talent, le Conseil d'administration a décidé que l'insigne de la Société (modèle en or) lui serait offert en souvenir.



## COMMUNICATIONS

Le Conseil d'administration de la Société Franco-Japonaise de Paris, dans sa séance du 9 décembre, a décidé la création d'un insigne pouvant se porter à la boutonnière, et devant être exécuté par M. Henri Nocq, graveur en médailles, membre de la Société; sur le modèle présenté par M. Félix Regamey, secrétaire général.

La collaboration gracieuse des deux auteurs assure à cet insigne — réclamé depuis longtemps — une réelle valeur artistique.

Le modèle en argent frappé à fleur de coin par la Monnaie, est mis à la disposition des membres de la Société, au prix de 15 francs — à partir du 15 mars 1904.

Bulletin de souscription à la fin du fascicule.



Les Membres de la Société, Auteurs, Éditeurs ou Amateurs, sont invités à faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages traitant du Japon dont ils peuvent disposer.

---

Les Membres de la Société sont priés de bien vouloir envoyer au Secrétaire général — en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes de l'année — les noms et adresses des personnes qu'ils désirent voir figurer utilement sur cette liste.

---

Un album des portraits photographiques des Membres de la Société Franco-Japonaise, est en préparation. Pour aider à sa prompte réalisation, les Sociétaires n'ayant pas encore répondu à la circulaire qui leur a été adressée à ce sujet, sont instamment priés de se rendre chez M. ROGER SAZERAC DE FORGE, photographe, 6, rue de Londres, chargé de l'exécution des clichés. A chacun une épreuve est remise à titre gracieux.

---

## BIBLIOGRAPHIE

(Derniers ouvrages parus sur le Japon).

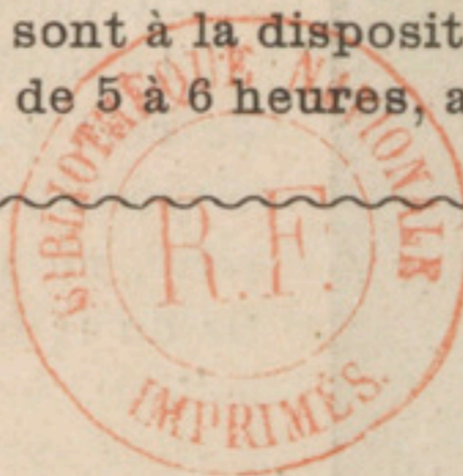
- Le Japon d'aujourd'hui* : G. WEULERSE. — Armand Colin, éditeur.  
*Au Japon* : DE GUERVILLE (particulièrement recommandé). — Lemerre, éditeur.  
*Objets d'art et Peintures d'Extrême-Orient* (Collection Ch. Gillot, 500 reproductions en hélio- et photogravure), — S. BING.  
*Japon* : FÉLIX RÉGAMEY (illustré de 400 dessins). — Paclot, éditeur.  
*Le Japon en images* : FÉLIX RÉGAMEY (245 illustrations). — Paclot, éditeur.
- 

A dater du 1<sup>er</sup> mars 1904, le siège de la Société Franco-Japonaise de Paris est transféré à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 2 à 5 heures.

Les Membres du bureau sont à la disposition de leurs collègues tous les jeudis et samedis, de 5 à 6 heures, au siège de la Société.

---

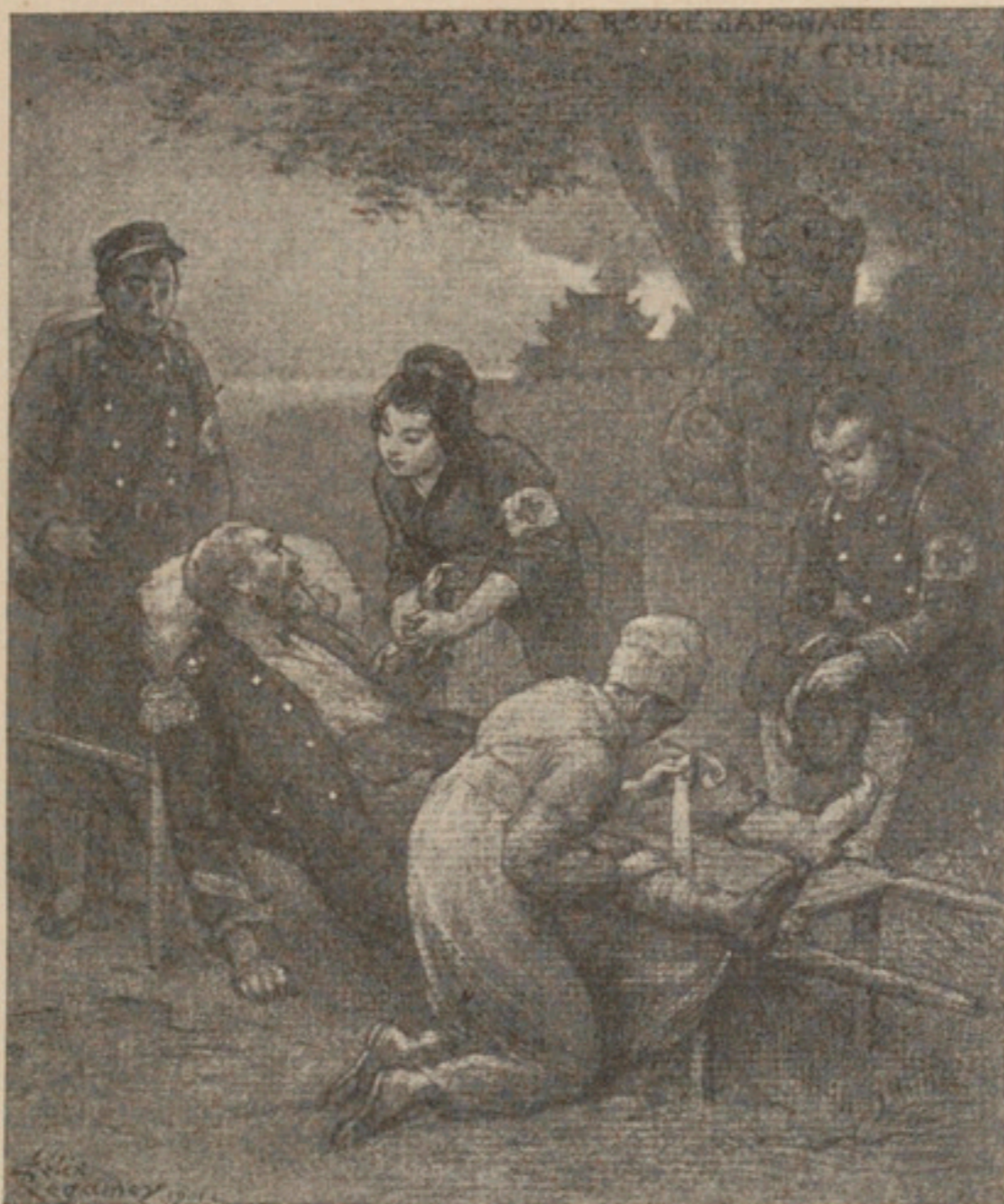


Le Gérant : FÉLIX RÉGAMEY.



# SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

*Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente.*



## POUR L'HUMANITÉ

*Le Conseil d'Administration de la Société Franco-Japonaise de Paris, pour répondre aux vœux exprimés par un grand nombre de membres de la Société, a, dans sa séance du 23 février 1904, voté à l'unanimité l'ouverture d'une souscription destinée à venir en aide à la Croix-Rouge Japonaise.*

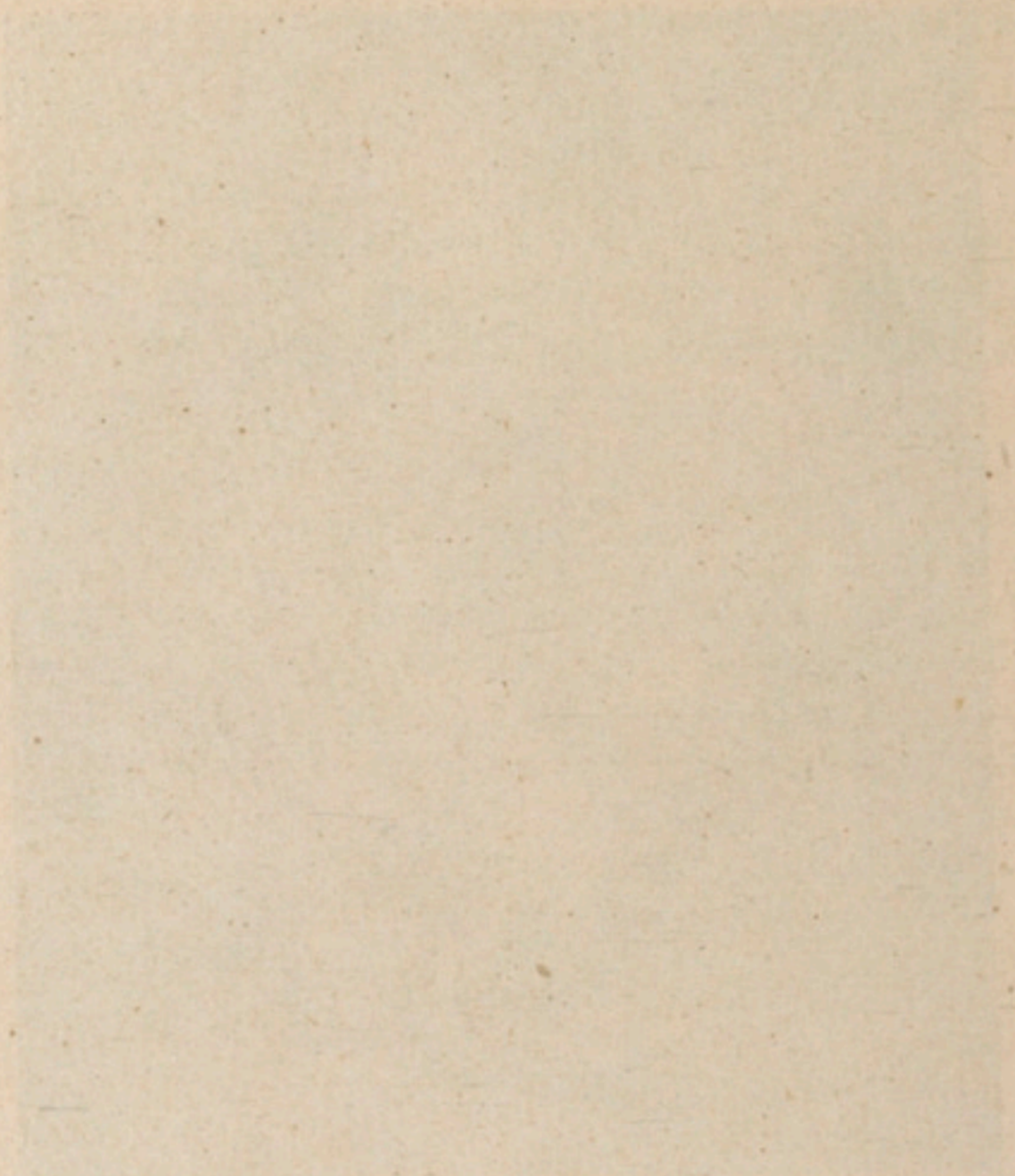
*En souvenir des services rendus par cette institution aux soldats français blessés de l'expédition de Chine en 1900 et admirablement soignés au Japon, un pressant appel est adressé aux membres de la Société Franco-Japonaise et à leurs amis.*

Faire parvenir les souscriptions à M. le Trésorier  
de la Société Franco-Japonaise de Paris,  
*Hôtel des Sociétés Savantes*  
*28, rue Serpente*  
*Paris.*

*Le Président,*  
BERTIN.

*Le Secrétaire général,*  
FÉLIX REGAMEY.



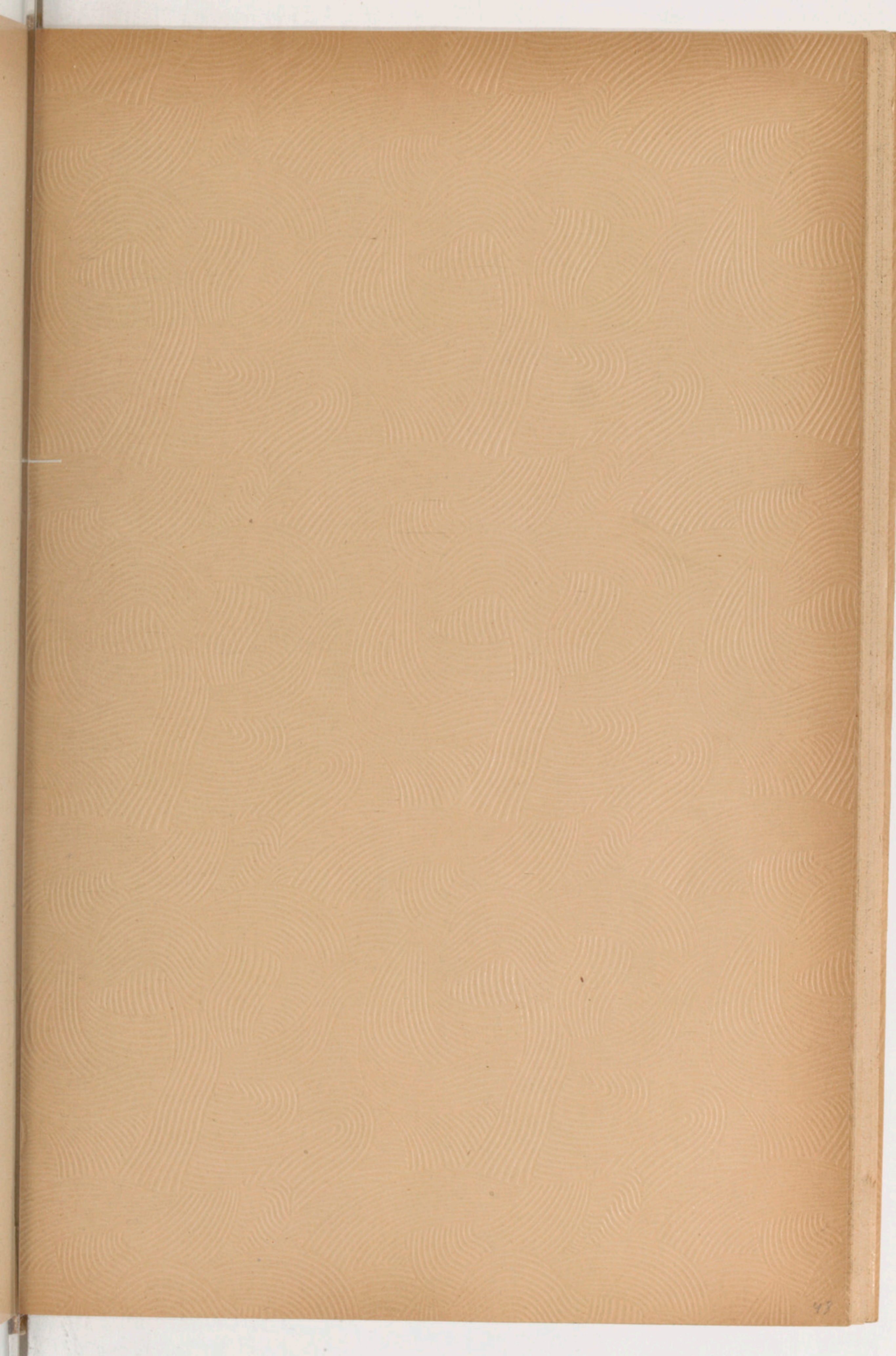


LIBRARY OF THE

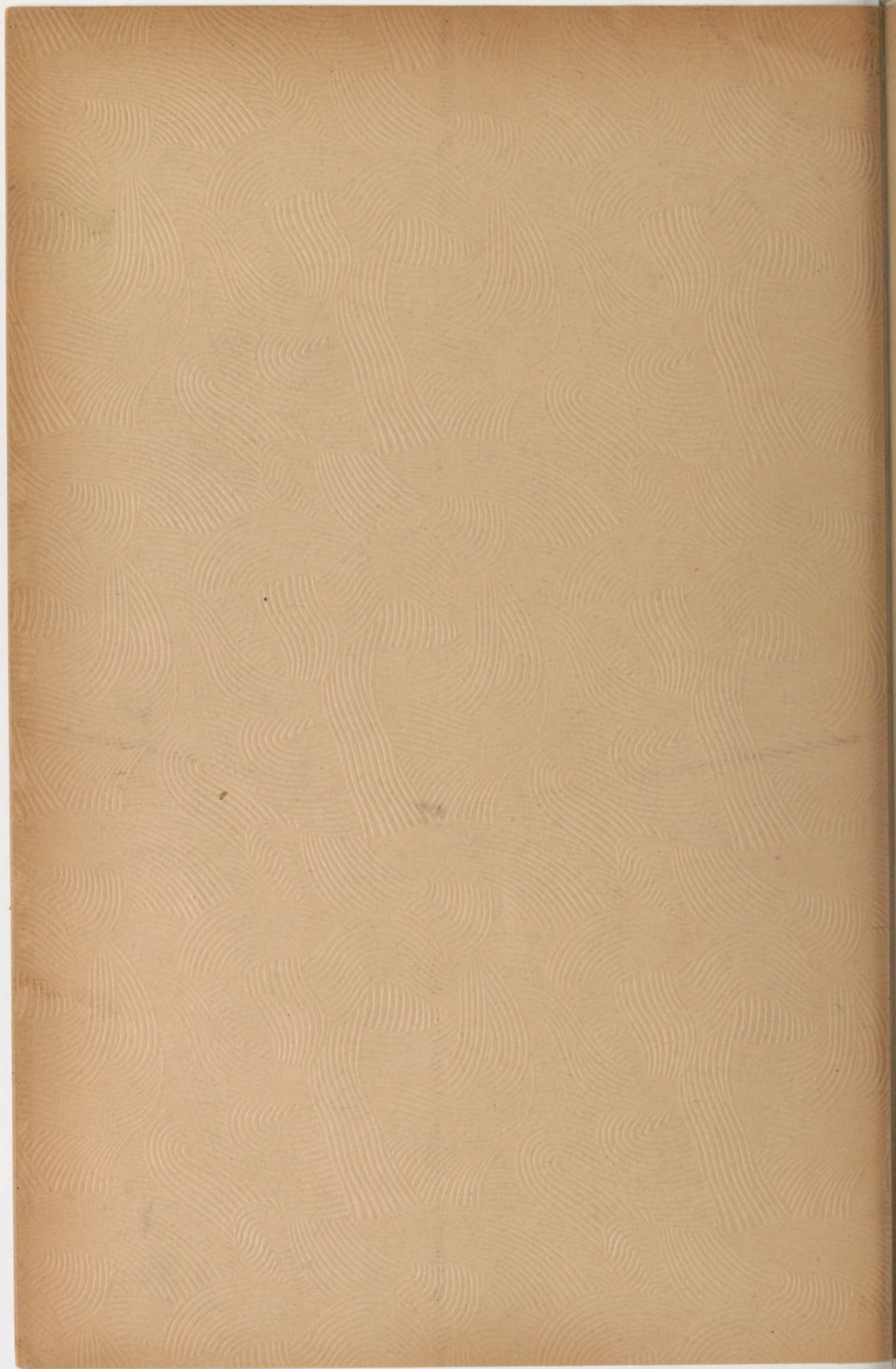
The following is a list of the books in the library of the  
of the University of the State of New York  
at Albany, New York  
The books are arranged in alphabetical order of the author's name  
The following is a list of the books in the library of the  
of the University of the State of New York  
at Albany, New York  
The books are arranged in alphabetical order of the author's name

ALBANY, N. Y. : THE UNIVERSITY OF THE STATE OF NEW YORK  
1900











11 Mai 67

## ANNUAIRE-BULLETIN

de la

## Société Franco-Japonaise

DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



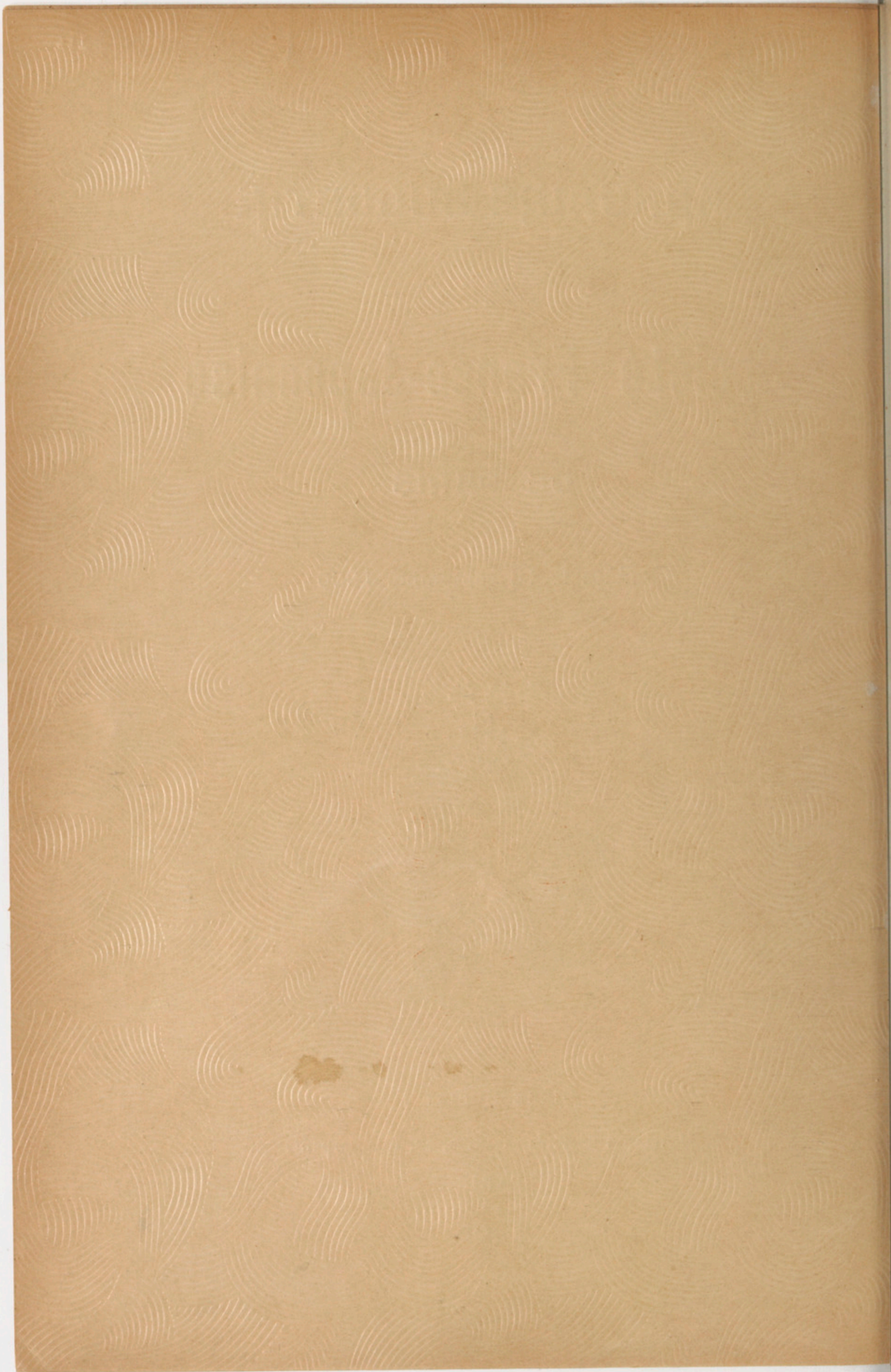
SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

—  
1905







Juin 1905. — N° 3.



**ANNUAIRE-BULLETIN**

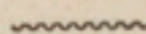
DE LA

**Société Franco-Japonaise de Paris**

1904-1905



## INDEX



- Statuts.
- Membres d'Honneur.
- Bureau.
- Conseil d'administration.
- Liste alphabétique des Membres de la Société.
- Membres décédés.
- Assemblées générales du 22 mars 1904 et du 15 février 1905.
- Extraits des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, 1904-1905.
- Conférences, Banquets et Réceptions.
- Etranger. « The Japan Society ». Quatorzième dîner annuel.
  - Toast de Sir Trevor Lawrence.
  - Réponse de M. Félix Régamey.
- Avis divers.
- Liste des ouvrages offerts aux Membres de la Société.
- Notices bibliographiques.
  - Le " Gil Blas ".



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 22 Mars 1904

AU SIÈGE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Bertin.  
La parole est au secrétaire général pour la lecture de son rapport :

MES CHERS COLLÈGUES.

Deux faits importants sont venus, au début de cette année, affirmer hautement la prospérité et la vitalité de notre Société.

« L'Alliance française » qui pendant ces trois dernières années, — les premières du siècle, — nous avait offert l'hospitalité la plus gracieuse, a dû déménager ; nous avons dû faire comme elle, et aujourd'hui nous sommes dans nos meubles.

Ce n'est encore, il est vrai, qu'un simple bureau, trop étroit pour nous réunir tous ; aussi, est-ce dans cette belle salle de la Société amie que nous tenons notre Assemblée générale ce soir. Comme vous le voyez, en changeant de propriétaire, nos sentiments mutuels sont restés les mêmes et nous devons nous en féliciter.

C'est à la première séance tenue dans le nouveau local par notre conseil d'administration qu'a été votée, à l'unanimité, l'ouverture de notre souscription destinée à venir en aide à la Croix-Rouge japonaise.

On ne saurait mieux débiter, et c'est ainsi que nous avons à marquer d'une pierre blanche et d'une croix rouge le mois de février 1904, qui a vu se produire ces deux faits.

Je ne pouvais me dispenser d'en faire mention, malgré que, dans mon rapport, je n'aie à vous entretenir d'autre chose que de ce qui s'est passé en 1903. Vous en trouverez le détail dans le Bulletin portant cette date dont la distribution a été faite il y a quelques jours. On y peut lire le remarquable travail d'un de nos vice-présidents, le savant docteur Mène, sur les *Armures japonaises et les armuriers*, et la très intéressante conférence de MM. Teizabouro Yamada et Higoutchi sur *l'Etat actuel de l'édition et de la librairie au Japon*, faite au Cercle de la Librairie, ainsi que le compte rendu du déjeuner d'adieu offert à M. Adatci, le distingué et si sympathique secrétaire de la légation, peu de jours avant son départ pour le Japon, compte rendu emprunté aux *Annales diplomatiques et coloniales*, si bien dirigées par notre collègue M. Brunet, qui vient de donner une nouvelle preuve de son dévouement à notre Société en mettant à la



disposition de ses membres des exemplaires de son élégante plaquette illustrée : *Les ordres de chevalerie et les distinctions honorifiques du Japon*.

De même, M. Alevêque, un de nos membres fondateurs qui compte parmi les plus actifs, fait don à chacun de nous d'une collection de cartes postales reproduisant des scènes de la vie coréenne photographiées par lui, sur place. Je n'aurais garde d'oublier la sensationnelle représentation du grand prestidigitateur Tenitci *premier sous le ciel*, qui a attiré la foule à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Tout l'honneur de nos deux séances publiques de l'année dernière a été pour nos amis Japonais; j'espère que nos compatriotes tiendront à se distinguer cette année à leur tour, et que l'exemple donné par M. Chalayes, que vous allez entendre dans quelques instants, sera suivi. Nous avons eu à nous réunir, le plus souvent au Cercle national des Armées de terre et de mer, pour saluer les Japonais et les Français de marque, amis de la Société, à leur arrivée ou à leur départ.

Parmi ceux qui nous ont quittés, il en est que nous conservons l'espoir de retrouver un jour, d'autres que nous ne reverrons plus. Je laisse à M. le Président le soin de payer à leur mémoire le juste tribut de nos regrets.

On trouvera quelque consolation dans le rapport financier qui va nous être présenté par notre excellent trésorier. On y verra que les dons importants ne nous ont pas manqué, en espèces, pour notre caisse, et j'ajoute, en livres pour notre bibliothèque, qui, soit dit en passant, grâce à notre nouvelle organisation, est ouverte à nos adhérents, tous les jours de 2 à 5 heures. Pour en dresser le catalogue, — il était temps d'y penser, — nous nous sommes assuré le concours du professeur Arcambeau, notre éminent collègue.

Avant de céder la parole à notre trésorier, je dois appeler votre attention sur le bijou destiné à servir d'Insigne aux membres de la Société. Il était réclamé depuis longtemps. Ce n'est qu'un hochet sans doute, mais il réunit les couleurs de deux nations bien faites pour s'entendre et nous savons que plus d'un d'entre nous, et les Japonais les premiers, l'arboreront fièrement, puisqu'il sera le signe visible d'une sympathie profonde qu'aucun malentendu, qu'aucune complication extérieure ne sauraient ébranler.

La parole est au Trésorier pour la lecture de son rapport :

MES CHERS COLLÈGUES,

L'avoir de la Société à la date du 31 décembre 1903 comprenait :

|                                                                             |          |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------|
| Reliquat espèces en caisse . . . . .                                        | 1.372 16 |
| Solde espèces à notre compte du Comptoir National d'Es-<br>compte . . . . . | 214 95   |
| Solde espèces à notre compte chez M. de Bethmann . . . . .                  | 24 50    |
| Valeur au cours d'achat de 15 obligations Ouest 3 % anciennes. . . . .      | 6.889 60 |
| Ensemble. . . . .                                                           | 8.501 20 |



La comparaison de ce total avec ceux que faisaient ressortir les précédents rapports, 5.360 fr. 35 pour 1902, 2.555 fr. 35 pour 1901 et 2.287 fr. 60 pour 1900, vous montre la progression régulière de nos ressources.

Assurément, nous ne sommes pas encore une puissance financière, mais l'importance d'une Société se mesure moins par le chiffre de ses capitaux que par l'emploi judicieux de ses ressources, si modestes soient-elles, par l'activité de ses membres, le but qu'elle poursuit et les résultats qu'elle obtient.

Le rapport de notre Secrétaire général vous éclaire pleinement sur ces divers points.

Au surplus, pour nous en tenir à des chiffres, nous relations que l'exercice 1903 avait commencé avec 5.360 fr. 35 et s'était terminé avec 8.501 fr. 20. La différence de ces deux sommes n'est pas, bien entendu, la représentation de nos opérations, et il me faut entrer dans quelques détails sur l'ensemble de nos recettes et de nos dépenses pendant l'année écoulée.

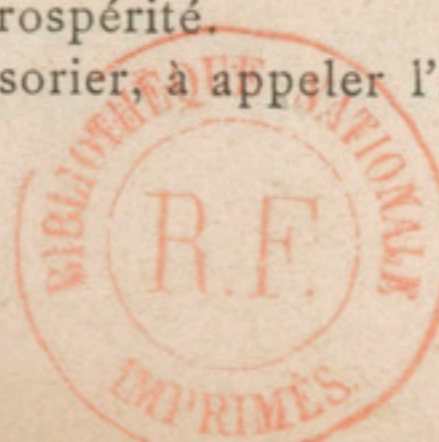
|                                                                                                                                        |                   |            |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|------------------|
| A ladite somme de 5.360 fr. 35 ci. . . . .                                                                                             |                   | 5.360 35   |                  |
| Se sont ajoutés comme actif :                                                                                                          |                   |            |                  |
| Les cotisations et dons de l'exercice 1903 . . . . .                                                                                   | 4.705 »           | } 7.153 05 |                  |
| Les intérêts des valeurs en dépôt au Comptoir National d'Escompte . . . . .                                                            | 214 95            |            |                  |
| La valeur de cinq obligations Ouest 3 <sup>o</sup> / <sub>o</sub> anciennes achetées le 16 juillet, soit au cours de l'achat . . . . . | 2.233 10          |            |                  |
|                                                                                                                                        | Ensemble. . . . . |            | <u>12.513 40</u> |

Les dépenses, payées avant le 31 décembre, ont compris :

|                                                                                  |               |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| Achat desdites cinq obligations Ouest . . . . .                                  | 2.233 10      |                 |
| Plus frais d'achat . . . . .                                                     | <u>2 65</u>   |                 |
|                                                                                  | 2.235 75      |                 |
| Frais de recouvrements. . . . .                                                  | 18 80         |                 |
| Frais relatifs à des réunions . . . . .                                          | 191 »         |                 |
| Annuaire, imprimés et frais de bureau. . . . .                                   | 1.269 »       |                 |
| Envoi de revues françaises au Japon. . . . .                                     | 167 05        |                 |
| Abonnements à des revues japonaises pour les adhérents de Paris. . . . .         | 95 50         |                 |
| Menus frais accessoires . . . . .                                                | <u>35 10</u>  |                 |
|                                                                                  | Soit. . . . . | <u>4.012 20</u> |
| Différence égale à l'avoir de la Société à la date du 31 décembre 1903 . . . . . |               | 8.501 20        |

Ainsi que nous le constatons plus haut, l'exercice 1903 s'est clos dans des conditions très favorables. Nous comptons sur le concours de nos collaborateurs pour accroître notre prospérité.

Il me reste, en ma qualité de trésorier, à appeler l'attention de nos





adhérents sur la souscription récemment ouverte en faveur de la Croix-Rouge japonaise.

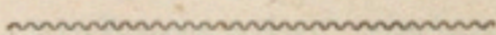
Sans aucune pensée politique, mais se souvenant des services rendus par cette institution aux soldats français lors de la campagne de Chine, et voulant dans cet esprit affirmer au milieu de circonstances douloureuses son désir de développer des relations réciproquement cordiales, le Conseil d'administration de la Société Franco-Japonaise de Paris a décidé de faire un appel qui sera entendu.

Le Secrétaire général donne lecture du résultat du scrutin pour l'élection des sept membres de la troisième série du Conseil d'administration — dont le dépouillement a été fait en séance :

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| MM. de Cabrol . . . . .   | 52 voix. |
| Deshayes . . . . .        | 52 —     |
| Dufourmantelle . . . . .  | 52 —     |
| Thurneyssen. . . . .      | 52 —     |
| Bing . . . . .            | 49 —     |
| Rouart (Alexis) . . . . . | 52 —     |
| Hayashi . . . . .         | 52 —     |

M. le Président présente à l'Assemblée M. Félicien Challaye, agrégé de philosophie, professeur suppléant au Lycée Louis-le-Grand, pour sa conférence sur « le Japon moderne » vivement applaudie par l'assistance.

Séance levée à 10 h. 1/2.





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*du 15 Février 1905*

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ — HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

---

La séance est ouverte à 8 heures et demie, sous la présidence de M. Bertin.

## ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Les grands événements de 1904, qui ne pouvaient troubler en rien notre bonne harmonie, ont cependant imposé à notre Société une certaine réserve nécessaire pour affirmer son objet essentiellement étranger à toute pensée politique.

Mieux préparés que bien d'autres à établir la balance entre la puissance militaire et les ressources financières du Japon et de la Russie, nous pouvions mieux prévoir combien le conflit serait long et sanglant, et mieux peser les avantages d'une entente équitable qui n'a malheureusement pas été possible.

La lutte une fois engagée, il nous restait à remplir un devoir pour lequel notre cœur à tous, Japonais et Français, battait à l'unisson. C'était de venir en aide, dans la limite de nos moyens, à l'admirable Société de la Croix-Rouge de Tokio, qui prodigue aujourd'hui les meilleurs soins aux survivants de la garnison de Port-Arthur et aux soldats du Japon.

Telle a été notre principale préoccupation pendant l'année 1904. Notre excellent Secrétaire vous parlera de certaines souscriptions montrant combien la France est et restera toujours un pays de braves gens. Notre Trésorier aura le plaisir de vous indiquer le total très satisfaisant, pour une cotisation si limitée, des deux envois d'argent déjà faits.

Nous sommes sur le point d'en faire un troisième.

Si donc, mes chers confrères, vous avez quelques nouveaux fonds à verser à M. Dufourmantelle, vous êtes assurés de les voir prendre sans retard le chemin de Tokio.

Notre vœu sincère est certainement de voir, après tant d'exploits qui ont grandi encore le renom historique de vaillance du soldat japonais,



sans entamer celui de solidité de l'armée russe, s'établir entre les deux gouvernements une entente honorable pour les deux pays, amenant une réconciliation de longue durée. Ce serait là un grand bienfait dans l'avenir, pour le Japon comme pour la Russie, et s'il est permis de penser à nous-mêmes, quand de si grands intérêts sont en jeu, ce serait l'avantage aussi de la Société Franco-Japonaise, à laquelle la paix, que nous voudrions espérer prochaine, amènera certainement un nouvel essor.

Nous avons perdu cette année un de nos confrères les plus actifs, les plus dévoués, de la Société, M. Vincent, médecin en chef de la Marine et plus tard inspecteur du service de santé de l'armée coloniale. Il nous a laissé à tous les meilleurs souvenirs, comme il les a laissés dans la marine et dans l'armée coloniale.

Un autre deuil pour la Société est celui d'un de ses membres d'honneur, M. Gréard, de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Un de nos meilleurs confrères, bienfaiteur de la Société, va nous quitter bientôt, temporairement, je l'espère; M. Hayashi doit, en effet, s'embarquer prochainement pour le Japon. L'approche de son départ sera naturellement l'occasion de nous réunir à déjeuner aussitôt qu'il nous aura fait connaître le jour à fixer à sa convenance.

Nous avons à vous proposer comme membres d'honneur :

M. le général Teraoutchi, Ministre de la Guerre;

M. le marquis Saïonji, Président du Conseil privé;

M. de Lucy-Fossarieu, Consul de France à Kobé, pour lequel c'est vraiment la réparation d'un oubli.

Nous proposons enfin M. Nagaoka, attaché à la Légation du Japon, comme membre du Conseil dans la 5<sup>e</sup> série, où existent actuellement deux vacances.

Ces quatre propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

La parole est au Secrétaire général pour la lecture de son rapport.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Nous sommes ici chez nous dans cette salle de réunion où il ne manque rien, et elle est nous est assurée jusqu'au mois de janvier prochain, grâce à l'apport d'un des bienfaiteurs de notre Société, qui, non content de nous avoir offert une belle bibliothèque garnie de nombreux ouvrages, a bien voulu nous donner ce qu'on peut appeler un secours de loyer équivalent à la moitié du prix de la location annuelle.

On ne saurait trop remercier M. Hayashi pour tant de générosité. Mais il va nous quitter, il retourne au Japon; il laisse une place à prendre... et un exemple à suivre.

Après ces dons magnifiques, il convient d'en citer un plus humble dont le bénéfice, pour n'être que moral, n'en est pas moins précieux pour nous. Un ami du Japon, inconnu, — il n'est pas des nôtres et on ne l'a jamais vu, — nous envoie tous les mois cinq francs pour notre souscription de la Croix-Rouge japonaise. Son premier versement remonte



au mois de mars dernier « et il en sera ainsi tant qu'on se battra là-bas », a-t-il dit.

Une telle contribution peut être donnée en exemple et le nom de ce donateur tenace mérite d'être proclamé : c'est M. Efir.

L'ombre de ce tableau est fournie par un de nos membres, qui ne fit d'ailleurs que passer parmi nous un jour de grand banquet. Animé d'un tout autre sentiment que l'homme aux cinq francs, en envoyant sa démission, il déclara « qu'il détestait les Japonais et leurs victoires » ! Que venait-il faire parmi nous ?

D'ailleurs cette démission est la seule ferme que nous ayons eue à enregistrer l'année dernière, contre une douzaine d'adhésions nouvelles, japonaises et françaises.

Les circonstances particulièrement délicates que traverse depuis une année et plus notre Société amènent votre secrétaire général — qui ne s'illusionne nullement sur les difficultés de la tâche qui lui incombe — à solliciter de tous, le concours d'une bienveillance qui seule peut l'aider à remplir efficacement la mission honorable qui lui est confiée.

C'est muni de ce viatique, soutenu par la sagesse d'un Président qui sait allier la fermeté à une aménité et à une tolérance toutes japonaises, par le zèle d'un trésorier impeccable et aussi grâce à l'inépuisable dévouement d'un archiviste laborieux, qu'il lui sera possible d'accomplir tout son devoir.

Ouvrier de la première heure (sa première publication sur Hoksai remonte à 1864), il lui sera permis d'ajouter que ses travaux passés sont la garantie de son dévouement à la pacifique pensée qui nous a réunis en aussi grand nombre.

Cette pensée si haute et si généreuse ne se laissera pas troubler par la complication tragique d'événements lointains, non plus que par les clameurs dérisoires qu'ils engendrent.

Les brouillards accumulés par l'ignorance et les préjugés sont de ceux que le vent emporte tôt ou tard ; ils seront impuissants à détourner nos yeux des vérités permanentes de justice et de beauté.

A ceux qu'effare la vision simpliste d'un prétendu péril jaune, nous répondons simplement que du Bien ne saurait sortir le Mal, et que seuls peuvent douter du Japon ceux qui ne le connaissent pas ou ne veulent pas le connaître.

En dépit de tous les sophismes idéalistes et mercantiles, il nous sera facile de justifier de notre attachement à la cause japonaise, en nous cantonnant sur ce terrain de Justice et de Beauté où l'Empire du Soleil Levant a planté héroïquement son drapeau bien avant les événements récents qui ont forcé l'attention du Monde.

Mais nous ne sommes pas des apôtres. Sans nous émouvoir outre mesure, laissons dire, laissons passer et revenons à nos chères études. Je dois rappeler celle dont nous a gratifiés M. Challaye, à notre dernière Assemblée générale, rapide et lumineuse peinture de la civilisation japonaise de nos jours, que la profondeur de pensée du philosophe, la vision enveloppante et pittoresque de l'artiste a su rendre vivante.

Vous allez entendre ce soir deux de nos membres inaugurer la



série de nos séances mensuelles par des communications intéressantes.

M. Deshayes vous parlera des nouvelles publications du Musée Guimet venant s'ajouter à tant d'autres. M. Hayashi — déjà nommé — répondra à cette question témérairement tranchée par plus d'un : « Le Japon est-il pauvre ? »

Je ne veux pas vous faire attendre plus longtemps le plaisir d'entendre nos amis, mais auparavant vous devrez prêter l'oreille au rapport financier du Trésorier.

La parole est au Trésorier pour la lecture de son rapport.

MES CHERS COLLÈGUES,

J'ai à vous rendre compte du mouvement des fonds de la Société pendant l'exercice 1904.

|                                                                                                                    |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Au 1 <sup>er</sup> janvier, nous possédions en espèces, tant en caisse qu'en compte-courant, la somme de . . . . . | 1.611 60        |
| Les intérêts de valeurs en dépôt et intérêts du compte-courant ont produit la somme de . . . . .                   | 202 78          |
| Nous avons été favorisés d'un don de notre dévoué collègue M. Hayashi.. . . .                                      | 500 »           |
| Nous avons encaissé deux cotisations à vie de 100 francs chacune soit. . . . .                                     | 200 »           |
| Montant des cotisations annuelles. . . . .                                                                         | 1.065 »         |
| Souscription à la Croix-Rouge japonaise . . . . .                                                                  | 5.898 50        |
| Souscription à l'insigne de la Société . . . . .                                                                   | 225 »           |
| Soit en recettes . . . . .                                                                                         | <u>9.702 88</u> |

Les dépenses ont compris :

|                                                                 |                 |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|
| Frais de bureau. . . . .                                        | 150 15          |
| Frais de Bulletin, impression et envoi . . . . .                | 760 90          |
| Frais d'assemblée générale . . . . .                            | 60 »            |
| Matériel et installation. . . . .                               | 251 25          |
| Loyer . . . . .                                                 | 525 10          |
| Frais de recouvrement. . . . .                                  | 36 40           |
| Frais supplémentaires de banquets . . . . .                     | 41 30           |
| Abonnement à des publications japonaises. . . . .               | 100 »           |
| Frais de coin et de frappe de l'insigne de la Société . . . . . | 514 85          |
| Plaquettes et médailles. . . . .                                | 291 35          |
| Employés, gratifications et étrennes. . . . .                   | 92 »            |
| Frais relatifs à l'Exposition Gillot . . . . .                  | 53 70           |
| Frais relatifs à la représentation Ten-Itsi . . . . .           | 450 50          |
| Dépenses à l'occasion de la Croix-Rouge japonaise . . . . .     | 110 10          |
| Versement à la Croix-Rouge japonaise. . . . .                   | <u>5.111 75</u> |
| Soit en dépenses. . . . .                                       | 8.549 95        |



BALANCE au 31 décembre 1904 :

|                    |          |
|--------------------|----------|
| Recettes . . . . . | 9.702 88 |
| Dépenses . . . . . | 8.549 35 |
| Reste . . . . .    | 1.153 53 |

Les chiffres que je viens de vous présenter sont la reproduction de notre registre de comptabilité. Quelques-uns d'entre eux doivent retenir votre attention.

Dans le chapitre des recettes, vous avez souligné de vos applaudissements la libéralité de M. Hayashi; notre cher collègue a donné à notre Société une preuve nouvelle (et depuis renouvelée) de sa généreuse sympathie, en contribuant pour une large part aux frais d'installation; grâce à lui, nous avons pu faire de cette salle, où se tient aujourd'hui l'Assemblée générale, un centre agréable et utile pour nos réunions.

Les cotisations se sont maintenues mais sans progression : les événements que vous savez en sont la cause passagère, notre propagande ayant dû observer une certaine réserve. Mais ces événements mêmes ont permis à la Société d'affirmer de la façon la plus touchante, et exempte de toute préoccupation politique, ses sentiments de cordiale sympathie; il a été répondu avec empressement à la souscription que la Société Franco-Japonaise a ouverte en faveur de la Croix-Rouge japonaise et nous continuons à solliciter pour cette œuvre d'humanité de nouveaux concours.

Je vous invite également, mes chers collègues, à souscrire à l'insigne de la Société. Cet objet d'art, dû à la collaboration du très distingué artiste qui est notre secrétaire général, Félix Régamey, et du maître graveur H. Nocq, notre collègue, sera certainement réclamé par tous nos adhérents.

Dans le chapitre des dépenses :

Vous remarquez combien ont pu être réduits les frais d'administration proprement dits. Par contre, d'autres chiffres vous paraîtront relativement élevés.

Je vais au-devant de vos observations : certaines factures s'appliquant à l'exercice 1903 et que je n'ai pu obtenir qu'en 1904, grèvent ainsi l'exercice dont je vous rends compte, sans le concerner autrement que par l'époque du paiement (soit dit en passant, je tiendrai la main à ce que, cette année, cette situation anormale ne se reproduise pas); les frais d'établissement du coin de l'insigne de la Société s'amortiront, du moins partiellement, par les souscriptions audit insigne; les dépenses relatives aux plaquettes et médailles, ainsi qu'aux expositions et représentations, sont justifiées par des concours dont la Société a bénéficié moralement et effectivement.

Le chiffre porté au regard de la mention « Abonnement à des publications japonaises » me permet d'insister, après notre Président et notre Secrétaire général, pour vous signaler l'importance des ouvrages entrés dans notre bibliothèque. Nos collègues MM. Arcambeau et Gorai veulent bien assurer la mise en ordre de nos collections et spécialement



des publications japonaises pour la plupart illustrées, que nous possédons et que nous complétons.

Enfin, vous noterez que la Société entend verser intégralement à la Croix-Rouge japonaise les sommes recueillies à cet effet, et a voulu conserver à sa charge les frais divers relatifs à cette souscription. Ces frais, compris dans nos dépenses, peuvent donc être considérés comme une souscription collective de la Société Franco-Japonaise.

Les sommes versées à la Croix-Rouge avant le 31 décembre se sont élevées à 5.111 fr. 75.

La différence entre cette somme et celle recueillie sera jointe au prochain versement. Elle doit donc être défalquée de la balance en recettes de nos comptes au 31 décembre 1904 et par suite l'avoir de notre Société à ladite date comprend :

|                                                                                                          |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Reliquat-espèces . . . . .                                                                               | 366 78          |
| Valeur au cours d'achat de 15 obligations Ouest 3 % en dépôt<br>au Comptoir National d'Escompte. . . . . | 6.889 60        |
| Ensemble. . . . .                                                                                        | <u>7.256 38</u> |

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour le renouvellement des sept membres du conseil de la quatrième série sortante.

Suffrages exprimés : 49.

Ont obtenu :

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| MM. Régamey . . . . . | 49 voix. |
| Kœchlin. . . . .      | 49 —     |
| Bertin. . . . .       | 49 —     |
| Garié . . . . .       | 48 —     |
| Inouyé . . . . .      | 49 —     |
| Kemp. . . . .         | 49 —     |
| De Bethman . . . . .  | 49 —     |
| Isaac . . . . .       | 1 —      |

En conséquence, les sept premiers noms de la liste sont élus.

A la suite de l'Assemblée générale du 15 février, la première séance mensuelle d'études a eu lieu, séance à laquelle les personnes étrangères à la Société étaient admises.

La séance a été levée à 11 heures.





# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extraits des Procès-verbaux des Séances

1904

23 février. — L'ordre du jour appelant la question d'une souscription à ouvrir en faveur de la Croix-Rouge Japonaise, la motion présentée par le secrétaire général est adoptée à l'unanimité.

... Est acceptée, avec remerciements, l'offre d'une collection de cartes postales — sujets coréens — que leur auteur, M. Alévêque, membre de la Société, destine aux membres de la Société.

5 mars. — Le secrétaire général fait connaître l'envoi : 1° de 250 brochures : *Les ordres de chevalerie et les distinctions honorifiques du Japon*, par M. J.-L. Brunet, secrétaire général du Syndicat de la Presse Coloniale — membre de la Société — pour être distribuées de la part de l'auteur aux membres de la Société.

... Le Président fait part au Conseil de l'impression favorable recueillie par lui auprès d'un membre de l'Ambassade de Russie, au sujet de la souscription en faveur de la Croix-Rouge Japonaise.

M. Arcambeau remplaçant un des membres démissionnaires du Conseil, accepte les fonctions de secrétaire archiviste qui lui sont proposées.

Le secrétaire général annonce que la souscription pour la Croix-Rouge Japonaise atteint, à ce jour, la somme de 2.939 francs.

Les membres de la Légation du Japon, faisant partie du Conseil ayant quitté Paris, sont :

MM. HASHIMOTO, secrétaire;  
MARUYAMA, lieutenant de vaisseau;  
MATSOUMOURA, lieutenant de vaisseau;  
TAKÉNO OUTCHI, attaché naval.

Ces Messieurs sont remplacés par leurs successeurs à la Légation :

MM. OTCHIAÏ, secrétaire;  
AMARI, chancelier;  
TSUDA, attaché.

20 avril. — Le secrétaire général fait part au Conseil du résultat



obtenu à ce jour par la souscription pour la Croix-Rouge Japonaise. Le total des sommes recueillies est de 3.324 fr. 40 (première liste).

Élection des membres du bureau : Le Prince Itchijo y remplace comme vice-président un des membres sortants.

4 juin. — Sur la proposition de M. le Président, les plus vifs remerciements sont adressés à M. Hayashi, qui remet aujourd'hui à notre trésorier 500 francs, représentant la moitié du loyer de notre nouveau local. La petite augmentation de 100 francs qui reste à la charge de la Société — le précédent loyer étant de 400 francs — se trouve compensée par l'économie que permettra de réaliser l'*Alliance française*, en mettant à notre disposition la salle des Conférences, pour nos fêtes prochaines.

... M. le Trésorier annonce que la seconde liste pour la Croix-Rouge Japonaise n'est pas loin d'atteindre 2.000 francs.

23 novembre — M. le Président fait part des remerciements adressés à la Société au nom de la Croix-Rouge Japonaise pour les deux envois de fonds déjà faits.

## 1905

21 janvier. — Sur la proposition du secrétaire général, le Conseil décide que des réunions mensuelles, ayant lieu le 15 de chaque mois, seront organisées avec un programme de communications traitant de questions japonaises. Ces séances, pour lesquelles une certaine publicité pourra être faite, seront ouvertes aux amis des membres de la Société. A la suite des communications faites, les auditeurs seront invités à poser des questions ou à demander des éclaircissements sur les sujets traités.

11 février. — Afin de corser l'intérêt de nos réunions mensuelles, M. Deshayes propose qu'il soit demandé à nos collègues japonais de traduire les marques et les inscriptions qui leur seraient soumises par les sociétaires et de faire l'analyse des dernières publications reçues du Japon.

15 mars. — Election du bureau.  
Les membres en exercice sont réélus.

8 avril. — ... Le secrétaire général, obligé de s'absenter, explique, avant de se retirer, que la principale affaire portée à l'ordre du jour est l'abandon du local actuel. Il fait part au Conseil de son scrupule à ce sujet, en raison de l'allocation de 500 francs offerte cette année encore par M. Hayashi, pour aider la Société dans son installation. La Société en l'absence de M. Hayashi, retourné au Japon, peut-elle librement abandonner le siège qui a motivé son généreux don ?

... Il est enfin décidé, à l'unanimité des membres présents moins une voix, de donner congé pour juillet du local occupé à l'hôtel des Sociétés savantes.

De plus, on décide à l'unanimité :

1<sup>o</sup> Copie du procès-verbal de la séance sera transmise à M. Hayashi



pour qu'il ait officiellement connaissance de la décision prise touchant l'abandon du local actuel;

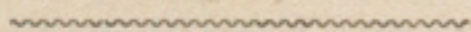
2° On ne changera pas, jusqu'à nouvel ordre, sur les lettres et les autres documents, l'adresse de la Société, toute la correspondance devant arriver à M. Félix Régamey, qui lui donnera asile dans son atelier à l'hôtel des Sociétés savantes;

3° M. le Président rappelle que les séances du Conseil pourront avoir lieu à tour de rôle, chez l'un des membres du Conseil; il en sera ainsi après l'abandon du siège social actuel, et plusieurs membres présents ont déjà pris rang pour ces réunions;

4° La bibliothèque sera reçue à titre privé par M. Deshayes, qui lui donnera asile chez lui, avenue du Bois-de-Boulogne, au futur Musée Dennery, jusqu'à nouvel ordre...

... M. Arcambeau propose que l'on profite de la présence de S. A. I. le prince Arisugawa, en mai prochain, pour le recevoir comme on a reçu S. A. I. le prince Komatsu lors de son passage à Paris. La proposition est adoptée à l'unanimité et le Président fera le nécessaire.

13 juin. — M. Inouyé appelle l'attention sur un nouveau tarif douanier visant l'importation des soies en France, défendu à la Chambre par les représentants du commerce lyonnais, qui semblent vouloir, dit-il, faire passer un intérêt local avant l'intérêt général, aussi bien français que japonais. M. Inouyé demande s'il conviendrait à la Société d'intervenir en cette affaire par la voix de ses membres les plus autorisés. Cette motion est appuyée par le Secrétaire général. Le Président pense qu'une conférence pourrait être faite à ce sujet, par une personne compétente, sous les auspices de la Société Franco-Japonaise de Paris.





# CONFÉRENCES, BANQUETS

et

## RÉCEPTIONS

---

### 1904

18 janvier. — Dîner offert à M. Bertin, président de la Société, à l'occasion de son élection à l'Académie des Sciences. (Cercle national des armées de terre et de mer.)

14 juin. — Déjeuner d'inauguration du nouveau local.

23 novembre. — Déjeuner.

### 1905

15 février. — Séance d'études.

On a entendu M. Deshayes, dont la communication a porté sur les publications de la nouvelle Bibliothèque d'art dont les Annales du Musée Guimet viennent de s'enrichir et plus particulièrement sur les deux ouvrages parus :

La légende de *Koei Tsen Mou chen*, peinture de *Li Long Mien* (1081), et *Okoma*, roman fantastique du célèbre écrivain Bakin, illustré par Chiguenobou, dont la libre interprétation — texte et dessin — est due à M. Félix Régamey.

M. de La Mazelière nous apprend qu'en 1842, tous les romans japonais furent condamnés à la destruction, pour cause d'immoralité, sauf ceux de Bakin.

Puis M. Tadamasa Hayashi, saisissant cette occasion de faire ses adieux à la Société avant son très prochain départ pour le Japon, a pris la parole.

Après avoir déclaré qu'il n'y avait pas d'assistance publique au Japon parce qu'il n'y avait pas d'indigents parmi ses 45 millions d'habitants, il a établi par des chiffres que son pays n'était pas près de faire faillite : le 5 p. 100 qui, il y a deux mois, était à 86, est monté à 96 1/2.

L'administration financière du pays est à l'abri de tout gaspillage.

Le budget prochain arrêté au 1<sup>er</sup> avril 1906 est en diminution sur le précédent; on a pu faire des économies; la recette étant de 307 millions 1/2 de yens, la dépense est de 115 millions 1/2. C'est ainsi que M. Hayashi a pu répondre à la question qui servait de titre à sa communication : « Le Japon est-il pauvre ? »

2 mars. — Conférence promenade au Musée Guimet : *Les collections indiennes*, sous la conduite du conservateur, M. de Millouë. Le même jour,



déjeuner offert à M. Hayashi. A cette occasion, M. le président Bertin a prononcé les paroles suivantes :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

M. Hayashi est le doyen des Japonais de Paris. Il a été notre initiateur et le représentant le plus autorisé de l'art japonais qui nous unit dans un culte commun. Les fonctions élevées de Commissaire général à l'Exposition de 1900 ont achevé de faire de lui une personnalité parisienne.

De plus grands intérêts le rappellent au Japon, où sa connaissance très approfondie des choses de l'Europe lui permettra de rendre les services d'un homme très éclairé.

Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour lui adresser notre adieu le plus cordial; mais nos regrets sont tempérés par le ferme espoir de le revoir parmi nous.

Nous buvons donc, à la fois, à son heureux voyage et à son heureux retour.

6 mars. — Conférence de M. le Marquis de La Mazelière. LE BUSHIDO, le code de morale chevaleresque qui est la véritable religion du Japon moderne.

Cette conférence, écoutée avec une religieuse attention, a été publiée depuis par l'auteur qui en a offert un exemplaire à chacun des membres de la Société.

15 mars. — Séance d'études.

M. Goraï, répétiteur à l'École des langues orientales, fait l'analyse des dernières publications japonaises adressées à la Société et donne la traduction des textes qui lui sont présentés.

Après lui, M. Arcambeau prend pour sujet : *La Croix-Rouge japonaise et les œuvres de bienfaisance du Japon.*

Il s'exprime en ces termes :

« J'ai visité divers hôpitaux, entre autres celui de la Croix-Rouge et celui de l'Université à Tokio et j'ai été vivement frappé de leur perfection. Il est impossible de voir des salles mieux tenues et mieux aérées. Tout est d'une propreté méticuleuse et l'ordre le plus parfait règne dans l'administration. Les infirmières japonaises sont peut-être les meilleures du monde entier. Leur douceur et leur patience sont merveilleuses, et comme pourtant, chose curieuse, elles sont assez indifférentes à la souffrance, elles gardent un sang-froid extraordinaire dans les circonstances les plus pénibles. J'en ai vu, pendant de cruelles opérations, servir d'aides au chirurgien; elles étaient étonnantes, paraissant absolument impassibles, le visage toujours souriant, gardant une habileté de gestes et une présence d'esprit incroyables. En réalité, jamais elles ne s'émeuvent, et si on peut en médire au point de vue sentimental, il faut reconnaître qu'au point de vue pratique, elles sont incomparables. Jamais un attendrissement et jamais un mouvement d'impatience. Jour et nuit, elles accomplissent leur devoir et l'on peut être sûr que jamais elles ne s'y déroberont. »

De qui sont ces lignes? De M. Charles Pettit, dans le *Temps* du



4 mars 1905. Et elles doivent, nous semble-t-il, d'autant plus attirer l'attention que le correspondant du *Temps* à Tokio n'a jamais été bien tendre pour le Japon.

Est-ce que bien avant cette correspondance, on n'a pas déjà rendu justice en France à la parfaite organisation japonaise des secours aux blessés, à qui tous les alliés durent tant, lors de l'expédition de Chine en 1900? Si. Et peut-être ne sera-t-il point inutile de rappeler ici, pour corroborer l'appréciation du collaborateur du *Temps*, ce qu'ont dit à ce sujet divers Français, témoins des faits qu'ils ont rapportés.

« C'est à peine si les troupes françaises qui ont marché les 13 et 14 juillet avaient quelques brancards et quelques infirmiers régimentaires. Ce sont les Japonais qui, mieux outillés, ont sauvé la situation à ce point de vue. Pendant toute l'action, leurs infirmiers, leurs brancardiers et leurs médecins n'ont cessé de prodiguer leurs soins aux blessés français. Tout cela mérite d'être dit. »

C'est le premier commandant du contingent français en Chine en 1900, le colonel de Pélacot, qui s'exprime avec cette rondeur militaire. Son successeur, le général Frey, dit à son tour : « Le gouvernement japonais offrit aux autorités françaises de prendre à Takou les blessés les plus grièvement atteints et de les transporter par le moyen de ses navires-hôpitaux dans son hôpital de Hiroshima, situé dans l'une des îles les plus salubres de l'Empire et doté, comme installation et comme matériel, de tous les perfectionnements que la science de la médecine et de la chirurgie a su créer dans les meilleurs établissements similaires d'Europe. Ceux que l'on dirigea sur cet établissement furent jusqu'à leur complète guérison l'objet des attentions les plus délicates de la part de la Cour et des membres de la Croix-Rouge japonaise, ainsi que des soins assidus d'un personnel technique aussi savant que dévoué. »

Un autre Français, témoin oculaire lui aussi de ces faits, a écrit quelque part, en conservant un anonymat dont nous ne soulèverons le voile qu'en disant qu'il est retourné à la fin de 1904 au milieu des Japonais, chargé d'une mission dont il nous rapportera, soyons-en sûrs, de fort intéressants renseignements : « Nos malades, nos blessés de Tien-Tsin n'avaient rien. On les avait évacués sur l'escadre à Takou, et les malheureux, dans un dénûment lamentable, étaient soignés dans l'entrepont de nos navires de guerre. Heureusement que deux bateaux-hôpitaux, organisés par les Croix-Rouges japonaises passèrent, qui prirent tous nos infortunés nationaux et les transportèrent à Hiroshima, au Japon. Là, les soins les plus intelligents et les plus tendres leur furent prodigués, et je sais plus d'un officier ou d'un marsouin qui garde pieusement au fond de son cœur un souvenir attendri pour tout ce que ces gentilles mousoumés leur ont procuré de douceurs. »

A.-B. de Guerville, dans son charmant volume *Au Japon*, consacre tout un chapitre à la Croix-Rouge japonaise au moment de la guerre sino-japonaise de 1894-1895. De ce chapitre aussi vécu et aussi sincère que tous les autres du même ouvrage, extrayons les lignes suivantes : « Cette organisation, comme l'armée elle-même, était pour ainsi dire née de la veille, et, n'ayant pas jusqu'alors été mise à l'épreuve, on pouvait



craindre qu'elle ne fût pas à la hauteur de la tâche énorme qui s'imposait soudainement à elle. Les événements prouvèrent que ces craintes n'étaient pas fondées; les différents services de la Croix-Rouge se couvrirent de gloire, et méritent l'admiration du monde entier. Ce ne sont pas tant les victoires que les Japonais remportèrent alors que la façon dont elles furent remportées, qui plaça ce pays définitivement parmi les grandes nations civilisées. » Plus loin, M. de Guerville, qui a remarqué que les ambulanciers japonais ramassaient aussi bien les blessés chinois, que leurs compatriotes, dit-il, laissaient mourir comme des chiens, fait un tableau élogieux de l'hôpital japonais de Hiroshima, que devait connaître en 1900 plus d'un Français, et des soins dévoués des infirmières japonaises dont un grand nombre étaient des femmes du monde. Que de Français, soldats et marins, pourraient attester la justesse de ce tableau : « Les hôpitaux de Hiroshima étaient en pleine campagne et entourés de magnifiques jardins. Ils se composaient de longues salles éclairées de chaque côté par de grandes fenêtres. Dans ces salles, tout était d'une propreté merveilleuse; de fait, tout semblait d'une blancheur de neige. Les lits étaient blancs, les malades étaient en blanc et les gardes-malades elles-mêmes avaient un uniforme tout blanc. C'était délicieux de propreté et de fraîcheur. Des fleurs et des plantes égayaient chaque chambrée, et par les fenêtres ouvertes, on entendait une musique militaire qui, chaque jour, par ordre de l'Empereur, venait jouer dans les jardins de l'hôpital. Chaque malade avait des journaux, des livres, et, quand c'était permis, des cigarettes et des fruits. »

On aurait ainsi pu savoir, quand éclata cette terrible lutte russo-japonaise, que la Croix-Rouge japonaise qui avait déjà fait ses preuves, saurait être de nouveau à la hauteur de sa tâche, quelque accablante qu'elle fût, et pourtant bien peu en France et hors de France s'en doutèrent. Pourquoi? Mais tout bonnement parce que bien peu attachaient auparavant de l'importance à ce que faisait le Japon moderne. Cependant, en ce qui touche la Croix-Rouge, le Japon avait pris soin, à l'occasion de l'Exposition de Paris en 1900, de nous éclairer par la publication d'un volume de 150 pages, dû à la plume de l'agent général de la Croix-Rouge japonaise, M. Nagao Ariga, professeur de droit international, dont les ouvrages sur cette branche du droit ne sont pas inconnus en Europe. Et ce qui prouve bien l'ignorance occidentale sous ce rapport vis-à-vis du Japon, c'est que dès le début des hostilités, nombre de nurses anglaises et américaines s'empressèrent de se rendre au Japon pour y offrir leurs services. On les y reçut avec cette amabilité dont les Japonais ont le secret, mais à part quelques rares exceptions, on ne les employa point et elles s'en revinrent dans leur pays, ayant appris que les secours aux blessés fonctionnaient au Japon pour le moins aussi bien que chez elles. L'organe médical anglais *The Lancet* constate le fait le 3 décembre 1904, dans un petit article intitulé : Les Infirmières américaines au Japon. On y lit entre autres choses ceci : « Un écrivain américain digne de foi observe que de toutes les difficultés auxquelles le gouvernement japonais eut à faire face depuis l'ouverture de la campagne, les plus troublantes furent certainement les correspondants de journaux et les



nurses américaines. On n'avait besoin ni des uns ni des autres et tous deux étaient des embarras inexprimables. Les Japonais ont un service médical militaire plus complet et plus efficace que n'importe quelle autre nation et ils n'ont besoin d'aucune aide du dehors à ce point de vue. »

Une de ces nurses anglo-saxonnes, à son retour, publia sur les secours aux blessés au Japon, un livre documenté et vécu, car l'auteur, Miss Mac Caull, avait eu l'autorisation de se rendre compte par elle-même du fonctionnement de cet important service. Miss Mac Caull, dans son ouvrage, dit quelque part en parlant de l'œuvre et de l'influence de la Croix-Rouge japonaise : « Ce sont comme un magique fil de soie tissé par toute la contrée. » Et elle fait encore cette remarque : « Le patriotisme est la chose la plus sacrée aux yeux des Japonais, et leur Croix-Rouge n'est pas un joujou social, mais une part de leur devoir national. Le génie de l'organisation l'a rendue si parfaite que nous doutons qu'un pays, quel qu'il soit, puisse montrer des résultats d'une égale qualité. »

Jetons maintenant un coup d'œil rapide et partant incomplet malheureusement sur l'histoire et le fonctionnement de cette Croix-Rouge qui a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue de près.

Lors de la guerre civile de Kagoshima en 1877 qui sévissait cruellement de part et d'autre, le comte Sano, qui avait étudié les Croix-Rouges d'Europe aux Expositions de Paris en 1867 et de Vienne en 1873, eut l'idée de fonder, de concert avec le vicomte Ogiu, une association similaire au Japon sous le nom de Haku-ai-Sha ou Société de bienfaisance. Ils obtinrent le concours d'un certain nombre de nobles et, avec la coopération du baron de Sieboldt, ils rédigèrent un ensemble de règles qu'ils soumièrent au gouvernement, qui donna son approbation en mai 1877.

Des dons en nature et en espèces affluèrent aussitôt de toutes parts. L'Empereur montra sa satisfaction pour cette fondation en s'inscrivant pour 1.000 yens. Dans la supplique adressée au gouvernement pour obtenir l'autorisation, on lit : « Notre reconnaissance envers la patrie est immense, et pour lui payer une bien faible partie de ce que nous lui devons, nous avons formé une Société appelée Hakuai-sha, dont le but est d'envoyer ses membres sur les champs de bataille, pour soigner sous les ordres des médecins de l'armée et de la marine, les soldats blessés de l'armée impériale. Pour ce qui concerne les insurgés blessés, leur nombre est beaucoup plus grand que celui des soldats de l'armée impériale et, d'un autre côté, leur service médical est très défectueux ; leurs blessés sont abandonnés dans les champs et dans les montagnes et restent très souvent ainsi exposés au soleil et à la pluie pendant fort longtemps. Ils sont, c'est certain, des traîtres à l'autorité de l'Empereur et leur faute est impardonnable, mais ils sont aussi sujets de l'Empire et enfants de l'Empereur et de l'Impératrice. Nous ne pouvons pas être assez cruels pour les abandonner à leur sort, et nous demandons qu'il nous soit également permis de pouvoir leur prodiguer nos soins. En nous accordant cette autorisation, la magnanimité de notre Auguste Souverain éclatera non seulement à l'intérieur et à l'extérieur, mais cette magnanimité sera aussi le plus sûr moyen de ramener les insurgés à leur devoir. » Tel fut le point de départ de la Croix-Rouge japonaise. Une fois l'insurrection terminée,



la Société de bienfaisance s'organisa plus régulièrement et plus solidement avec l'appui de la Cour et en particulier de l'Impératrice qui lui accorda à partir de 1883 une subvention annuelle de 300 yens.

Les Japonais, désireux de parfaire en tout les institutions modernes qu'ils se donnaient, envoyaient souvent étudier en Occident les institutions similaires. Ils ne manquèrent pas de le faire aussi pour leur Hakuai-sha. Le D<sup>r</sup> Shibata en 1883 et l'année suivante le D<sup>r</sup> baron Hashimoto vinrent en Europe en mission et en profitèrent pour voir de près les diverses Croix-Rouges alors existantes. C'est ainsi que le baron Hashimoto assista à la troisième Conférence internationale de la Croix-Rouge qui avait lieu à Genève. L'adhésion du Japon à cette célèbre convention humanitaire est du 5 juin 1886 et elle fut publiée au Japon par un décret en date du 15 novembre 1886. A cette occasion, le commentaire de cette convention fut distribué à l'armée entière. L'adhésion du Japon à la Convention de Genève amenait forcément la réorganisation de la Société de bienfaisance. C'est alors que le Hakuai-sha fit place à la Société de la Croix-Rouge japonaise dont le nouveau règlement entra en vigueur le 24 mai 1887 et qui fut reconnue officiellement par le Comité International le 2 septembre de la même année. En 1888, la Croix-Rouge du Japon célébrait à Tokio le vingt-cinquième anniversaire du Comité international de Genève et voyait en même temps ses adhérents dépasser 10.000. En juin de l'année suivante, de concert avec la direction du service médical du Ministère de la guerre, la Société décida que la dépense pour la préparation du service en temps de guerre serait de 750.000 yens. Il fallait recruter de nombreux membres pour s'assurer aussi vite que possible cette somme ; dans ce but, on réduisit les 200 yens de versement d'abord à 50, puis à 25. En 1893, on comptait 36.700 membres, on était encore loin des 100.000 que l'on rêvait. Mais en 1894, la guerre sino-japonaise survint et l'on comprit par tout le Japon en voyant les résultats la nécessité d'une telle société ; aussi en 1898 comptait-on 570.000 membres et les cotisations montaient-elles à plus de 1.500.000 yens. En 1903, les membres atteignaient le chiffre de 900.000 et les cotisations montaient au double de celles de 1898, soit 3.000.000 de yens. Jamais les organisateurs, qui tablaient sur un membre par cent habitants, n'auraient espéré un pareil résultat, qui ne s'arrêtera pas là certainement. Le cinquième de la population japonaise fait partie de la Croix-Rouge : dans un avenir prochain, ce sera peut-être le vingt-cinquième.

La Croix-Rouge japonaise qui a obtenu en 1900, à Paris, un grand prix est divisée en de très nombreuses sections. Elle a à sa tête un Comité directeur de 30 membres, élu pour trois ans dans une assemblée générale où peuvent prendre part tous les membres de la Société résidant à Tokio. Le Comité directeur prend dans son sein huit administrateurs, dont un président et deux vice-présidents. Ces administrateurs sont chargés d'exécuter les décisions du Comité directeur et leurs pouvoirs durent aussi longtemps que reste en fonctions le Comité qui les a choisis.

Il y a trois sortes de membres : les membres d'honneur, titre octroyé à la famille impériale seulement ; les patrons, titre conféré pour services rendus à la Société ou pour une donation de 200 yens au moins ; les



membres ordinaires payant pendant dix ans une cotisation annuelle de 3 yens ou 25 yens en une fois.

Les revenus annuels de la Société sont répartis de la façon suivante : 40 p. 100 des revenus des préfectures où il y a des quartiers généraux de corps d'armée ou de divisions navales restent aux sections locales et 60 p. 100 vont au siège central; dans les autres préfectures 35 p. 100 vont aux sections locales et 65 p. 100 au siège central, enfin à Formose et à Hokkaïdo, l'ancienne Yeso, 54 p. 100 sont pour les sections locales et 46 p. 100 seulement pour le siège central.

Le Comité des Dames est indépendant de la Croix-Rouge proprement dite, administrativement parlant; il s'y rattache moralement. Le premier de ces Comités fut fondé en 1887, par la princesse Arisugawa; le Comité de Tokio comptait lors de la dernière publication faite par lui, 538 membres. En province 36 Comités similaires existent avec 3.366 membres. Les membres de ces Comités étudient le pansement des blessures et la préparation des bandages, généralement sous la direction de médecins militaires; ces dames appartenant pour la plupart à la haute société vont accidentellement aider les infirmières de la Croix-Rouge dans les hôpitaux et ambulances, quoique leur rôle soit plus moral que matériel. En temps de guerre ou de calamité publique, elles secourent de leur bourse et de leur travail, autant qu'elles le peuvent, et dans la lutte actuelle que leur pays a dû entreprendre pour sa propre défense, elles renouvellent au décuple ce qu'elles ont fait lors du tremblement de terre du Mino et de la guerre contre la Chine.

Le personnel de la Croix-Rouge comprenait au début des hostilités : 5 administrateurs, 87 employés, 314 médecins et pharmaciens en chef, 124 pharmaciens, 5 aides-pharmaciens, 156 infirmières en chef, 1.677 infirmières, 55 domestiques-chefs, 713 domestiques, 150 brancardiers.

Comme les infirmières de la Société suivent une instruction particulière et minutieusement réglée, qu'un certain nombre d'entre elles s'engagent à soigner les malades en temps de paix et que la Société leur alloue des gages, elles forment un véritable corps précieux en temps de guerre pour les blessés évacués sur les ambulances et hôpitaux. C'est ce corps qui a surtout fait l'admiration des Européens qui l'ont vu fonctionner et dont personne presque ne soupçonnait l'existence au commencement de cette campagne de géants, pour employer le mot du général Chanoine dans le *Gaulois*.

Un mot à présent de quelques créations de cette magnifique Croix-Rouge du Japon dont la bienfaisante action se fait sentir non seulement au cours des luttes meurtrières que les hommes se font, mais pendant les calamités publiques, telles que les tremblements de terre et les autres catastrophes naturelles ou accidentelles qui surviennent. Dès après la guerre sino-japonaise, la Société dirigea toute son attention sur l'aménagement de bateaux-hôpitaux; elle s'entendit à ce sujet avec l'importante compagnie de navigation japonaise, la Nippon Yusen Kaïsha, qui pouvait en temps de paix se servir de ces bateaux et elle fit construire en Angleterre deux bateaux-types; ils devaient servir pour la première fois en



1900, à la grande satisfaction et admiration de tous les alliés et le Hakuai (Bienfaisance) et le Kosai (Charité) transportèrent alors du Continent au Japon, le premier 1.536 blessés et le second 1.523 en sept voyages chacun.

Le D<sup>r</sup> baron Hashimoto pensa, dès son retour d'Europe, voici bientôt vingt ans, doter Tokio d'un hôpital modèle. Cet hôpital fut ouvert par la Croix-Rouge, mais tout de suite trop petit en conséquence de sa réputation, on en construisit un nouveau sur le modèle de celui de l'Université d'Heidelberg; l'inauguration en eut lieu en 1891 par l'Impératrice douairière qui lui donna 5.000 yens; Sa Majesté l'Empereur lui accorda par la suite 5.000 yens par an jusqu'en 1899 et 10.000 depuis. Cet hôpital qui passe à tous les yeux pour le meilleur de tout l'Extrême-Orient est surtout redevable de sa renommée à l'énergie et au talent du D<sup>r</sup> baron Hashimoto, dont le nom est si intimement lié au développement de la Croix-Rouge japonaise.

Avant de finir, il est bon de dire un mot de quelques autres Sociétés de secours qui fonctionnent également au Japon. On rencontre l'Association patriotique des Dames, pour le soutien des veuves et des familles de ceux qui sont morts ou blessés devant l'ennemi; la Société impériale des secours aux soldats et aux marins, association d'hommes ayant le même but que la précédente. Enfin la Société nationale d'Appui (Kokumir. Koyen-Kwai. Cette Société tint, le 3 novembre dernier, dans le parc de Hibiya, une grande assemblée à laquelle assistèrent plus de 50.000 personnes. On y rendit compte des beaux résultats obtenus par le Comité qui avait demandé à l'approche de l'hiver des couvertures de laine pour les soldats en campagne. Tokio seul avait répondu en envoyant 120.000 couvertures et à ce sujet, pour clore, une anecdote bien japonaise.

On avait prié les donateurs de mettre sur les couvertures données leur nom et leur adresse, non dans un but de vanité comme pourraient le croire nombre de sceptiques, mais afin de créer une espèce de lien patriotique entre l'expéditeur et celui à qui la couverture écherrait. C'était moins froid, n'est-ce pas, que le mystérieux anonymat. Or, une jeune personne de Tokio envoya une couverture où elle mit avec son nom et son adresse un *outa*, ce charmant poème des trente et une syllabes, et cet *outa* disait: « Cette couverture est bien mince, mais elle pourra réchauffer si l'on pense qu'elle a été offerte par le cœur ». Le soldat qui la reçut répondit par un autre *outa*. Heureux le pays où au milieu même de la lutte, la poésie, cette divine consolatrice, ne perd pas ses droits! »

25 mai. — Réception offerte à S. A. I. le Prince ARISUGAWA, à l'Hôtel Continental.

*Toast de M. E. Berlin, Président de la Société.*

MONSEIGNEUR,

Le Japon compte en France, depuis longtemps, beaucoup d'admirateurs et d'amis. Les plus actifs d'entre eux, associés à nos compatriotes de Paris, ont fondé la Société à laquelle Votre Altesse Impériale fait le



grand honneur de venir recevoir aujourd'hui son respectueux hommage.

Notre but poursuivi depuis cinq ans, est de faciliter leur tâche aux Japonais appelés en France par leurs études, par leurs affaires, par leurs fonctions ou par le simple désir de connaître notre pays. Nous avons fait notre possible pour l'atteindre dans le passé, avec l'espérance de faire mieux dans l'avenir.

Nous savons combien le Japon est fidèle à ses amitiés; nous souhaitons donc, Monseigneur, que vos compatriotes, en quittant Paris, y gardent des relations durables.

Notre meilleur encouragement aujourd'hui sera la largesse de Votre Altesse Impériale qui a enrichi le capital de la Société avec une libéralité dont nous restons quelque peu confus.

La sincérité de nos sentiments trouve dans notre réunion même, un gage sûr, auquel n'ajouteraient rien les plus longs discours. Ces sentiments envers votre belle et grande patrie auront leur plus haute expression dans le toast que nous vous demandons la permission de porter à S. M. l'Empereur du Japon, à S. M. l'Impératrice, à leur Auguste famille et particulièrement à Votre Altesse Impériale.

A ce toast traduit par S. E. M. Motono, ministre du Japon à Paris, S. A. I. le Prince Arisugawa a répondu :

Je vous remercie des paroles si aimables et si sympathiques que vous voulez bien m'adresser. Je les accepte de tout cœur sachant qu'elles sont l'expression des sentiments de tout Français qui connaît notre pays.

Comme vous le dites, M. le Président, le Japon est fidèle dans ses amitiés et sait reconnaître les vraies sympathies qui viennent à lui, et je suis convaincu que les relations si étroites qui existent entre le Japon et la France ne cesseront de se resserrer de plus en plus par des liens de plus en plus nombreux aussi bien d'intérêt que de sentiment.

Je vous propose donc, Messieurs, de boire à la santé de M. le Président de la République Française, à la prospérité de la France et à celle de la Société Franco-Japonaise de Paris.

Puis, avec une bonne grâce souriante qui a vivement touché les assistants, Son Altesse a laissé le secrétaire général lui épingle à la redingote le bijou-insigne de la Société.

13 juin. — Dîner, restaurant des Sociétés savantes.

Parmi les convives très nombreux : M. Motono et le baron Suyématsu dont le speech humoristique, traduit par M. Arcambeau, a eu le plus grand succès; assistaient également à ce dîner plusieurs dames, membres de la Société et invitées; l'une de ces dernières, Japonaise, en son élégant costume national a vivement intéressé en jouant d'un instrument rare, espèce de koto.

Dernière réunion de la saison. Très réussie.



### ÉTRANGER

Le 3 mai a eu lieu à Londres le quatorzième banquet annuel de la « Japan Society, » présidé par S. E. le v<sup>te</sup> Hayashi, ministre du Japon.

Pour la première fois, la Société Franco-Japonaise de Paris s'y trouvait représentée par un de ses membres, qui a eu à répondre au toast de sir Trevor Lawrence, vice-président :

J'ai l'honneur de porter un toast qui sera reçu, j'en suis sûr, avec la plus extrême cordialité : « La santé des visiteurs. »

J'ai eu l'honneur de prendre part aux nombreux dîners annuels de la Société, qui ont eu lieu depuis sa naissance. On remarquera sans doute que beaucoup de nos confrères japonais habitués nous manquent ce soir. C'est que, probablement, ils ont l'emploi de leur temps ailleurs, maintenant que leur patrie aimée traverse une période de violence nécessitant un énergique effort :

Nous tenons de très hautes autorités que lorsque gronde le céleste cornet aux dés, les dés tombent toujours du côté de l'Allemagne.

Il y a ceux qui pensent que depuis peu c'est du côté du Japon qu'ils tombent. Doué d'une nature magnifique, d'un excellent climat, d'une flore délicieuse, d'un art unique et captivant, d'un peuple éclairé, apprécié de tous ceux qui le connaissent et dont l'intelligence et les aptitudes ont fait l'étonnement des temps modernes; il ne lui fallait plus que les grandes qualités de patriotisme, d'endurance et d'esprit de sacrifice déployées à un si haut degré, pour faire du Japon et de son peuple l'objet d'une universelle admiration. On raconte beaucoup d'histoires aujourd'hui, celle, par exemple, de ce général allemand rappelant à un de ses amis japonais, avec cette modestie qui caractérise *le sel de la Terre*, que les succès des Japonais étaient entièrement dus aux instructeurs allemands. — « Oui, lui répondit le Japonais, nous devons beaucoup à vos leçons, mais il y en a une que vous ne nous avez pas apprise : celle de ne pas avoir peur des Russes ».

Nous avons de nombreux invités distingués ce soir, et nous leur adressons une chaleureuse bienvenue.

Parmi eux, nous distinguons M. Félix Régamey, secrétaire de la Société Franco-Japonaise de Paris, une société créée en 1900 dont la popularité augmente tous les jours, ainsi qu'il en a été pour la nôtre.

M. Régamey est non seulement le représentant de la Société Française, au nom de laquelle il est venu à nous aujourd'hui, il est aussi celui que nous voudrions fêter cordialement en raison de la grande amitié qui s'affirme entre son pays et le nôtre. Il a en outre parcouru le Japon en tous sens et produit de nombreux ouvrages sur ce pays — livres illustrés — avec cette adresse extrême qui l'a rendu fameux au delà des limites de son pays.

Je vous propose le toast à nos visiteurs, joint au nom de M. Félix Régamey.



Les lignes suivantes sont extraites de la réponse de M. Félix Régamey :

En me levant pour répondre au toast que vous venez d'accueillir si gracieusement, je désire tout d'abord remercier Sir Trevor Lawrence des paroles aimables qu'il a bien voulu m'adresser, dont il me permettra de reporter l'honneur à la Société Franco-Japonaise de Paris.

Elles me touchent profondément et viendront s'ajouter aux excellents souvenirs que j'ai gardés de mes nombreux séjours en Angleterre. Il y a plus de quarante ans que j'ai fait sa connaissance.

...Le Japon me fut révélé un peu plus tard, par ses belles images.

Depuis, mon admiration et ma reconnaissance pour ces deux nations, qui s'entendent si bien aujourd'hui, n'ont fait que croître dans mon esprit et dans mon cœur, en raison de l'expérience acquise.

Je revins à Londres après les jours sombres de 1870. J'y trouvais le reconfort d'un accueil inoubliable et je serai toujours reconnaissant à l'*Illustrated London News* des bontés qu'il a eues pour mon crayon.

C'est après avoir touché terre à Yokohama, en 1876, que j'ai pu constater la justesse des conclusions que la simple vision des admirables dessins des maîtres japonais m'avaient inspiré de loin.

D'après mon jugement, un peuple qui a donné naissance à de tels artistes ne pouvait manquer de bien tenir sa place dans l'Histoire.

L'art est le sel de l'Humanité et rien de ce qui se fait sans lui n'est durable.

... J'aurais à m'excuser pour tous ces détails personnels, s'ils n'étaient motivés par la nécessité d'expliquer dans une certaine mesure, comment m'est échu le périlleux honneur de parler à ce banquet au nom des invités étrangers.

Cet honneur revenait de plein droit à un homme que des devoirs de famille tiennent éloignés de nous ce soir, à M. Bertin, l'éminent ingénieur, membre de l'Institut de France, qui compte de si nombreuses sympathies de ce côté du détroit, parmi ses collègues de la marine. C'est à lui que le Japon doit la construction de ses premiers cuirassés et c'est lui qui préside aux destinées de la Société Franco-Japonaise de Paris, depuis sa fondation, qui remonte à l'année 1900.

Cette Société, dont l'inspiration est due à l'un de nos agents consulaires au Japon les plus distingués, M. de Lucy-Fossarieu, n'a fait que suivre l'exemple donné par la Japan Society.

C'est une sœur cadette dont le lent développement ne saurait soutenir la comparaison avec la puissante organisation de sa grande sœur.

Cependant dans la sphère restreinte de son action, la Société Franco-Japonaise de Paris peut se vanter d'avoir fait déjà quelque bonne et utile besogne.

Sa souscription ouverte en faveur de la Croix-Rouge japonaise a atteint aujourd'hui plus de six mille francs, cela sans qu'aucun appel direct n'ait été adressé au public et, pour la presque totalité de la somme, grâce aux seules ressources de ses membres; elle en compte à peine deux cents.

... Lorsque récemment le Président de la République française est venu rendre visite à S. M. le Roi d'Angleterre, votre Société saisit cette



occasion de manifester ses sentiments de bonne confraternité envers son émule, en lui adressant un télégramme de félicitations signé du nom d'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, M. Arthur Diosy, un de vos vice-présidents.

Il est permis de dire que la Japan Society préludait ainsi aux événements heureux qui se déroulent en ce moment d'une façon éclatante.

Les deux Sociétés de Londres et de Paris en raison de la communauté de leur pensée et de leurs efforts sont douées des éléments les plus propres à aider au parfait épanouissement de cette entente cordiale que vous désirez si sagement et que les honnêtes gens de France appellent de tous leurs vœux.

C'est sur cette haute et pacifique pensée que je veux finir...

---

## AVIS DIVERS

---

### Publications périodiques adressées gratuitement à la Bibliothèque

|                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| Tayô (Sun trade journal) . . . . .   | Tokio.   |
| Russian-Japanese war . . . . .       | Tokio.   |
| The Anglo-Japanese Gazette . . . . . | Londres. |
| Ost-Asien . . . . .                  | Berlin.  |
| Le Nouveau Monde . . . . .           | Paris.   |
| Le Gil Blas . . . . .                | Paris.   |

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, fermée pendant les vacances, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste-bibliothécaire, au siège de la Société : Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris.

### Ouvrages offerts par la Société.

Les différents ouvrages dont la liste suit, ont été réunis pour être mis à la disposition des membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, par les soins de son secrétaire général. Aux cinquante volumes signés Challaye, de Guerville, de la Mazelière et Félix Régamey, il faut ajouter les nombreux rapports publiés par les différentes sections japonaises de l'Exposition Universelle de 1900 — don de M. T. Hayashi, commissaire général — les brochures de M. L. J. Brunet, du M<sup>re</sup> de la Mazelière et les photographies de M. Ch. Alévèque.

Le tout formant un ensemble de 1.445 livres et brochures et de 7.200 photographies.

Volumes, brochures et photographies seront adressés *franco* à tout membre de la Société qui joindra à sa demande : 0 fr. 50, 1 fr., 1 fr. 50 ou 2 fr. en timbres-poste, par unité, au choix, suivant le chiffre marqué à la suite du titre de chaque objet ; chiffre de beaucoup inférieur aux prix d'édition, ainsi qu'on pourra le voir plus loin. Les sommes ainsi perçues, destinées à couvrir les frais d'envoi par la poste, laisseront sans doute un léger boni qui sera versé à la souscription ouverte par la Société en faveur de la Croix-Rouge japonaise.



Liste des livres, brochures et photographies offerts aux Membres  
de la Société Franco-Japonaise de Paris.

*Ouvrages brochés.*

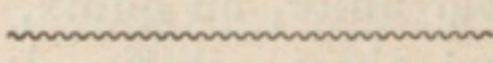
|       |         |   |                                                                                                        |      |
|-------|---------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| I.    | 250 ex. | — | J.-L. BRUNET : Les ordres de Chevalerie et les distinctions honorifiques du Japon — illustré . . . . . | 1 »  |
| II.   | 5 ex.   | — | FÉLICIEN CHALLAYE : Au Japon et en Extrême-Orient. . . . .                                             | 1 »  |
| III.  | 12 ex.  | — | DE GUERVILLE : Au Japon. . . . .                                                                       | 1 »  |
| IV.   | 9 ex.   | — | M <sup>is</sup> DE LA MAZELIÈRE : Essai sur l'histoire du Japon — illustré . . . . .                   | 1 »  |
| V.    | 200 ex. | — | — Le Bushido . . . . .                                                                                 | 0 50 |
| VI.   | 50 ex.  | — | — L'évolution de la famille japonaise . . . . .                                                        | 0 50 |
| VII.  | 2 ex.   | — | FÉLIX RÉGAMEY : Okoma, roman japonais — illustré . . . . .                                             | 2 »  |
| VIII. | 5 ex.   | — | — Le Japon pratique — illustré . . . . .                                                               | 1 50 |
| IX.   | 15 ex.  | — | — Le Dessin et son enseignement dans les Ecoles de Tokio — illustré . . . . .                          | 1 »  |
| X.    | 2 ex.   | — | — Japon (couronné par l'Académie française. Prix Monthyon 1904) — illustré . . . . .                   | 2 »  |
| XI.   | 150 ex. | — | CH. ALÈVÈQUE : En Corée, collection de 48 photographies d'après nature. Cartes postales . . . . .      | 1 »  |

*Publications de la Commission impériale du Japon.  
Exposition Universelle de Paris 1900.*

|        |         |   |                                                                          |      |
|--------|---------|---|--------------------------------------------------------------------------|------|
| XII.   | 160 ex. | — | Station centrale agronomique: Notice des objets exposés. . . . .         | 0 50 |
| XIII.  | 440 ex. | — | Résumé historique et statistique des Postes . . . . .                    | 0 50 |
| XIV.   | 190 ex. | — | Résumé historique et statistique des télégraphes et téléphones . . . . . | 0 50 |
| XV.    | 16 ex.  | — | Produits forestiers du Japon . . . . .                                   | 0 50 |
| XVI.   | 19 ex.  | — | Zones forestières du Japon . . . . .                                     | 0 50 |
| XVII.  | 13 ex.  | — | Notice sur le bureau des brevets d'invention . . . . .                   | 0 50 |
| XVIII. | 17 ex.  | — | L'agriculture au Japon. . . . .                                          | 0 50 |
| XIX.   | 13 ex.  | — | Organisation actuelle de l'instruction publique au Japon . . . . .       | 0 50 |
| XX.    | 9 ex.   | — | Organisation du service météorologique . . . . .                         | 0 50 |
| XXI.   | 15 ex.  | — | Catalogue officiel de l'Exposition japonaise de 1900. . . . .            | 0 50 |

*Divers.*

|        |        |   |                                                                                                                                                                           |      |
|--------|--------|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| XXII.  | 10 ex. | — | Advertisements of the Japanese representation in the world Columbian Exposition. Élégante reliure japonaise. — Illustrations en couleurs . . . . .                        | 0 50 |
| XXIII. | 10 ex. | — | Catalogue de peintures et d'estampes japonaises de kakémonos, de miniatures indo-persanes et de livres relatifs à l'Orient et au Japon. (Collection Ph. Burty.) . . . . . | 0 50 |





## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

---

J.-L. BRUNET

### I. — Les Ordres de Chevalerie et les Distinctions honorifiques du Japon.

Œuvre d'érudition toute spéciale, ce petit traité se présente sous la forme d'une élégante plaquette, ornée de fleurons et de culs-de-lampe caractéristiques, que prendront plaisir à feuilleter tous ceux d'entre nous qu'intéressent à un titre quelconque ces « hochets de la vanité », inévitable complément de toute civilisation qui se respecte, quoi qu'en disent les citoyens de la libre Amérique et des « Vallons de l'Helvétie ».

L'image exacte des différentes décorations japonaises, civiles et militaires, jointe à une description minutieuse des particularités qui les distinguent, font de cet ouvrage un document précieux à consulter.

— N'est pas dans le commerce.

FÉLICIEN CHALLAYE

### II. — Au Japon et en Extrême-Orient.

M. F. Challaye a réuni en cet ouvrage un certain nombre d'études consacrées au Japon et à l'Extrême-Orient, qu'il a visités récemment comme boursier de voyage de l'Université de Paris.

Il s'est proposé d'étudier ce que devient, hors d'Europe, la civilisation européenne, et comment elle modifie les civilisations extrême-orientales; comment se transforment à son contact les institutions traditionnelles de l'ancienne Asie.

Dans la première partie de son livre, l'auteur cherche à établir que le Japon moderne a beaucoup plus conservé du vieux Japon qu'il n'a emprunté à la moderne Europe. Dans la seconde partie, il raconte quelques-unes des plus intéressantes aventures de son voyage en Extrême-Orient : comment il a été expulsé de l'Empire russe à Vladivostock; comment il a été accueilli par les sauvages Moys de la chaîne annamitique; ce qu'il a vu à Java de la colonisation hollandaise; ce qu'un moine bouddhiste, à Ceylan, lui a dit de l'avenir du Bouddhisme; ce que lui ont confié, sur la situation politique et sociale de l'Inde actuelle, les Hindous cultivés qui travaillent à la création d'une Inde nouvelle, plus consciente et plus libre.

Un vol. in-18 jésus, Armand Colin, éditeur, rue de Mézières, 5, Paris (3 fr. 50).

A.-B. DE GUERVILLE

### III. — Au Japon.

Ce livre offre un puissant intérêt d'actualité au moment où les péripéties de la guerre russo-japonaise passionnent les deux mondes. Quant M. de Guerville écrivit *Au Japon*, ce redoutable conflit n'avait point éclaté encore : il en a cependant prévu toute la gravité, et les événements lui ont donné raison. C'est que l'auteur est merveilleusement instruit de tout ce qui concerne le pays nippon, ses ressources matérielles, sa civilisation, sa force militaire, sa vie intellectuelle et sociale. Sous une forme pittoresque et dénuée de toute pédan-



terie, il nous donne à cet égard les renseignements les plus précieux. Mais le lecteur est surtout charmé par les révélations amusantes de M. de Guerville sur la vie japonaise, dans la famille et dans les salons où elle déploie ses élégances. Les détails qu'il nous fournit sur les mondanités de Tokio et les réceptions de la Cour Impériale sont tout à fait divertissants : l'auteur a vu sous toutes ses faces la société japonaise et il la décrit avec autant de verve que d'exactitude.

*Au Japon* est tout à la fois un ouvrage de fond indispensable à quiconque s'intéresse aux graves événements de l'heure actuelle et une sorte de cinématographe infiniment varié où défilent toutes les scènes de la vie nipponne.

Un vol. in-18 jésus. Al. Lemerre, éditeur, passage Choiseul, Paris (3 fr. 50).

M<sup>is</sup> DE LA MAZELIÈRE

#### IV. — Essai sur l'Histoire du Japon.

Dans ce livre, l'auteur démontre d'abord que les Japonais se sont civilisés comme tous les peuples en acceptant les mœurs et les arts des nations déjà policées, puis en rendant originale la civilisation empruntée ; ensuite que l'arrivée des Européens hâta seulement une révolution qui, sans leur intervention, eût produit les mêmes effets ; c'est donc à tort que l'on a dépeint les Japonais comme un peuple d'imitateurs incapable de rien inventer.

L'auteur soutient sa thèse en racontant avec l'histoire politique, celle des mœurs, des institutions, de l'art, de la littérature et de la civilisation.

Il conclut — son livre est de 1899 — en disant que le Japon doit être considéré comme une grande puissance politique industrielle et commerciale (p. 144).

Il ajoute (p. 145) : Si les puissances européennes se divisent l'alliance du Japon assurerait la prépondérance à celle des coalitions qu'il secourerait. Avec de grands sacrifices et cependant beaucoup de prudence, le Japon peut retirer de grands avantages des événements dont l'Extrême-Orient sera sans doute le théâtre ».

Un vol. in-18 jésus. Plon, éditeur, 10, rue Garancière (4 fr.).

#### V. — Le Bushidô.

Dans cette conférence, l'auteur étudie le code de morale chevaleresque et patriotique de la classe militaire et de l'armée japonaise qui porte le nom de : « *Bushidô* ». Après en avoir cherché les origines dans l'honneur féodal, le confucianisme et le bouddhisme il examine cette morale telle qu'elle se constitua définitivement au xvii<sup>e</sup> siècle chez les nobles militaires (*Bushi* et *Samurai*) ; puis il montre comment cette morale se répandit dans le peuple, comment elle se transforma sous l'influence de la Révolution, de la Restauration impériale et des guerres extérieures jusqu'à devenir la principale religion du Japon moderne.

— N'est pas dans le commerce.

#### VI. — L'Évolution de la Famille japonaise.

Dans cette conférence, l'auteur étudie la formation progressive de la famille japonaise, il en divise l'histoire en quatre époques : époque antérieure à l'introduction de la civilisation continentale, époque de la diffusion continentale, époque féodale, époque moderne.

On peut suivre ainsi le développement moral d'un peuple puissamment original, qui dans toutes les branches de la pensée et de l'activité humaine, est loin d'avoir dit son dernier mot.

— N'est pas dans le commerce.



FÉLIX RÉGAMEY

VII. — *Okoma.*

... Takizawa-Bakin, l'auteur du roman dont il est question, a été l'un des meilleurs littérateurs du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Son œuvre dépasse en étendue celle de tous nos romanciers; elle est intitulée : « *Bibliographie des huit chiens* », — titre étrange; — elle n'a pas moins de cent vingt volumes, et est donnée comme modèle dans les écoles.

... Dans cet ouvrage, la plupart des idées religieuses et bouddhiques du Japon se trouvent représentées, et, si l'on considère que, grâce aux descriptions du texte et de l'analyse des illustrations, on assiste à une infinité de traits de mœurs, on peut dire que le lecteur, après avoir parcouru *Okoma*, aura vu et bien vu tout un coin de l'archipel japonais.

(Extrait de la préface de M. Emile Guimet.)

Un vol. grand in-4°, Plon, édit., 10, rue Garancière, 1883 (30 fr.); édition de luxe (80 fr.).

VIII. — *Le Japon pratique.*

Cet ouvrage n'est pas seulement d'un bon peintre il est aussi d'un écrivain délicat.

*Le Japon pratique* qui fait partie de l'excellente Bibliothèque des professions, éditée par Hetzel, charme aussi bien par la façon dont les choses sont exposées que par l'utilité des renseignements et le pittoresque des dessins. Japoniste très épris, M. Régamey voudrait évidemment faire partager aux plus indifférents sa haute opinion du Japon.

Le premier chapitre : *Le Japon vu par un artiste*, dans lequel il abaisse la Chine pour exalter le Japon, tient plutôt du panegyrique que de l'histoire; mais il est impossible de s'en scandaliser, tant l'éloge semble partir du cœur. Tout le livre est écrit et dessiné *con amore*. Tout ce qui touche à la vie japonaise y est passé en revue : la décoration de la maison, les produits naturels, les procédés de fabrication, la pierre, le bois, le métal, la céramique, les tissus, la laque, les arts graphiques, le papier, les images, les cuirs décorés, l'alimentation, etc.

Les mœurs et les coutumes sont traités dans le dernier chapitre, particulièrement intéressant : emploi de la journée, naissances, mariages, funérailles, fêtes religieuses et réjouissances publiques, théâtre, etc. On trouve même à la fin du volume un petit vocabulaire et une bibliographie japonaise. Je doute qu'il existe un ouvrage français qui renseigne mieux sur le Japon que celui-ci; il a été traduit en anglais, et je suis convaincu qu'il n'en est pas de plus sincère et de plus convaincu.

Un vol. 100 dessins. Hetzel, éditeur, 12, rue Jacob (4 fr.).

IX. — *Le Dessin et son Enseignement dans les Écoles de Tokio.*

... M. Félix Régamey a été chargé, en 1899, par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, d'une mission au Japon, et de faire une enquête sur l'Enseignement des Beaux-Arts. Il avait, en outre, à se rendre compte des résultats obtenus par des Japonais, par l'application de nos méthodes européennes.

... De nombreux et charmants croquis, exécutés par l'auteur au cours de ses visites, nous renseignent sur la tenue des élèves, sur leur attitude, et les silhouettes des professeurs sont pleines de vérité.

... M. Félix Régamey est plein d'impartialité dans les jugements qu'il porte,



il sait louer quand il y a lieu, et quand il est tenu de critiquer, il le fait avec douceur, mais le lecteur ne perçoit pas moins l'importance de la critique.

(*Bulletin de la Société pour l'Instruction élémentaire.*)

Grand format. Chez l'auteur, 21, rue du Cherche-Midi (3 fr.)

## X. — Japon.

... On se demande quelle sera l'issue de cette lutte du monde blanc contre le monde jaune. Rien ne saurait mieux répondre aux questions si complexes qu'on se pose sur cet inquiétant conflit que le beau livre du maître Félix Régamey. Quand on aura fréquenté, en sa compagnie, le monde politique du Japon, ses arsenaux, ses casernes, ses salons, ses écoles, ses théâtres, même les ateliers de ses industriels, de ses artistes... on sera à même de soulever le voile de l'avenir et on comprendra le rôle que veut jouer l'Empire du Soleil Levant.

... « Japon » n'est pas seulement l'œuvre d'un écrivain aimable et sûr, mais aussi d'un artiste consommé; plus de 400 illustrations d'après nature accompagnent un texte de 300 pages et donnent au livre une vie intense.

Ce splendide volume est digne de retenir l'attention de tous ceux que ne laissent point indifférents les graves problèmes dont le vingtième siècle suffira à peine à donner la solution.

(*Annales politiques et littéraires, 1904.*)

Un vol. in-4° carré, édition de luxe (100 fr.); en couleurs (20 fr.); en noir (15 fr.)  
Paclot et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 4, rue Cassette, 1884.

## CH. ALÈVÈQUE

## XI. — En Corée.

Ce sont de petits tableaux choisis avec art, qui rendent mieux compte du pays et de ses mœurs que ne sauraient le faire de longues descriptions. Ils donnent à voir les types les plus divers : des princes, des danseuses, des citadins et des paysans; vêtus de blanc, coiffés de chapeaux exagérés, tous en des costumes qui nous font plutôt l'effet d'accoutrements bizarres, tant ils s'éloignent de ceux des autres peuples que nous connaissons; des monuments, qui, rappelant par plus d'un côté ceux de la Chine et du Japon, sont moins faits pour nous surprendre et enfin des sites curieux sans doute, mais qui font penser à cette boutade d'un de nos auteurs gais : « C'est la punition du voyageur effrené de retrouver partout les mêmes paysages, » M. Alévèque est bien près d'être un de ceux-là. Il a beaucoup navigué; il est peu d'océans où ne se soit miré son front aventureux; néanmoins s'étant quelque peu attardé à Séoul, il y enseigna notre langue aux jeunes nobles de l'Empire du Matin calme, et trouva le temps de joindre à ses leçons un dictionnaire Français-Coréen, indispensable à quiconque voudrait s'entendre avec ceux dont il nous offre aujourd'hui de si intéressantes photographies.

— N'est pas dans le commerce.

---

Le présent Bulletin renseigne sur les actes de la Société et sur ses progrès; il doit aussi servir de lien entre ses membres; qu'ils veuillent donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au secrétaire général leurs notes sur leurs travaux : liste d'ouvrages déjà publiés ou en préparation, notices originales traitant de questions japonaises sur lesquelles ils jugeraient à propos d'appeler l'attention de leurs collègues.

L'un d'eux, M. Migeon, le distingué conservateur des objets d'art du Musée du Louvre, vient de faire paraître un superbe ouvrage, nous en publions l'avant-propos à titre d'exemple.



« Cet album de documents d'Art japonais est une œuvre collective; l'auteur n'a la prétention d'avoir été ici que le trieur, le classeur de tant d'objets qu'il n'aurait jamais pu révéler, si les collections particulières ne s'étaient généreusement prêtées à son appel. Les musées ne sont pas encore assez riches, les monuments reproduits assez nombreux, pour qu'il fut possible de se passer de ce concours précieux. Il a été, d'ailleurs, consenti avec un dévouement unanime et le sentiment de collaborer à une œuvre de haute éducation artistique, auxquels il convient de rendre un hommage reconnaissant.

« A part de très rares exceptions (une dizaine d'objets au plus), nous avons tenu à ne publier ici que des monuments « inédits », c'est-à-dire n'ayant été reproduits dans aucun des deux grands recueils français qui se sont occupés de cet art (« L'Art japonais », de M. Louis Gonse; « Le Japon artistique », de M. S. Bing), ni dans aucun des catalogues des grandes ventes d'objets d'art japonais qui se sont produites depuis quinze ans (ventes des collections Burty, Goncourt, Hayashi et Gillot). Nous avons jugé les répétitions inutiles et tenu à augmenter le nombre d'objets importants dignes d'être proposés à l'admiration ou à l'étude.

« A part deux collections étrangères, nous n'avons voulu nous adresser qu'aux collections parisiennes et à nos trois Musées (le Louvre, le Musée des Arts décoratifs, le Musée Guimet), non pas que nous mésestimions les collections des pays étrangers; mais nous avons voulu limiter notre effort et laisser à nos voisins le soin de nous imiter, de faire mieux que nous encore et d'augmenter ainsi la somme de nos connaissances.

« Le texte est ici réduit aux plus strictes proportions : c'est l'image, avant tout, qui doit parler. Le classement par séries a été fait dans l'ordre chronologique, dont la rigueur a dû bien souvent fléchir devant les nécessités d'une mise en page que le calibre des objets rendait fréquemment difficile. La description des objets est nécessairement très brève.

« Nous avons voulu, avant tout, faire un recueil d'éducation artistique par les yeux, en la fortifiant par les notions historiques et archéologiques souvent encore assez vagues, que nous possédons à l'heure actuelle sur cet art. Nous sommes, à son endroit, si dépourvus de tout moyen de contrôle scientifique qu'il serait fou de lui appliquer des méthodes de critique occidentales. L'heure n'en a pas encore sonné. Il ne faudrait pas croire, cependant, que nous n'en connaîtrons jamais rien : cette civilisation (une des plus anciennes du monde) a toujours été consciente de sa force, de sa grandeur et des floraisons merveilleuses de sa sève artistique. Les trésors de ses temples ont conservé les reliques d'un passé vénéré; des archives en ont été tenues. Il n'est pas possible que le génie si souple d'un peuple qui s'est prêté si rapidement et si heureusement aux transformations industrielles et économiques de l'heure présente n'épouse pas aussi facilement des méthodes de travail intellectuel que d'autres peuples moins bien doués ont appliquées à l'étude et à la connaissance de leurs arts. Il convient d'attendre.

« Et cependant, avant de pouvoir arracher aux choses leur secret, nous priverons-nous du plaisir d'en jouir en dilettantes, en artistes?

« Et n'eût-il pas été préférable, il y a cinquante ans, qu'on fit un peu moins de littérature au sujet des monuments qui nous entouraient, et qu'on cherchât plutôt à les faire connaître par l'image vraie (dans les limites relatives que permettaient alors les moyens de reproduction encore imparfaits)? Que reste-t-il, en effet, de toute cette littérature dans un groupe de connaissances dont les états sont plus que tous autres provisoires?

« On ne s'étonnera pas du peu de place qui a été ici accordée à l'estampe. C'est un monde immense, qu'un ouvrage spécial et considérable aurait même quelque peine à faire connaître. Nous n'avons choisi que quelques œuvres typiques des maîtres principaux, de ceux qu'une admiration déjà quelque peu généralisée a rendu presque populaires.

« La part a été faite, la plus large possible, aux œuvres les plus anciennes. Ce sont, en effet, les moins connues du grand public et celles où se révèle avec



le plus de puissance la grandeur de l'art japonais. Ceux qui nous ont précédé ont mal senti la noblesse de cet art ancien. C'est ainsi qu'Edmond de Goncourt a pu écrire : « ... Un jour, Wakaï, visitant la collection de Burty, souleva avec des mains religieuses une boîte qu'il affirma avoir quatre cents ans; pour moi, si les beaux laques étaient ceux-là, je n'aurais pas la moindre tentation de me ruiner pour les posséder. » — « Est ce ancien ? dit chaque personne dans les mains de laquelle vous mettez un objet japonais. Eh bien ! il faut avoir le courage de dire la vérité : L'art japonais n'a pas d'antiquité ».

« Depuis lors, mieux informés, de goût moins excessif et moins étroit, de nouveaux amateurs ont découvert que, par delà l'art charmant, mais mince, dont Goncourt avait fait sa dilection, avait existé un art autrement robuste, simple et large, qui en avait été la source féconde. Nous espérons en avoir fait la démonstration par les exemples si variés qui se trouvent ici réunis.

« Ce recueil ne s'adresse pas seulement aux amateurs et aux curieux, mais aussi, et pour le moins également, aux artistes et aux ouvriers d'art. Il n'est pas d'art, si ce n'est le musulman, qui puisse fournir aux artistes décorateurs plus de motifs d'inspiration. Il a tout pour lui : la vigueur, la puissance, la fantaisie, le charme et l'esprit, l'harmonie et la couleur, une inépuisable variété de thèmes, une prodigieuse faculté de reproduire l'aspect vrai des choses et un don de simplification dans la notation qui n'a jamais été égalé. »

Avril 1905.

GASTON MIGEON.

Un album grand in-4° soleil, 100 planches, 75 francs, chez D.-A. Longuet, 250, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris.

Les membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, par suite d'une entente avec les propriétaires du *Gil Blas*, sont appelés à bénéficier d'une réduction de 50 0/0 sur les prix d'abonnement à ce journal à dater du 15 juillet 1905.

Le *Gil Blas* tout en restant très parisien, est devenu, grâce à sa nouvelle direction le plus littéraire et le mieux informé des journaux.

Tout est à lire dans ses quatre grandes pages, et quiconque est le moins du monde initié aux choses de la presse, reconnaît qu'aucun quotidien français n'a su mieux parler de la guerre russo-japonaise, ni mieux tenir la balance égale entre les deux nations ennemies.

Ses rédacteurs, parfaitement avertis, n'ont cessé depuis l'ouverture des hostilités, de montrer le fort et le faible des deux adversaires, impartialement, sans une défaillance et sans qu'une seule fois leurs prévisions aient été démenties par les événements.

PRIX DES ABONNEMENTS A DEMI-TARIF :

|                                | 3 MOIS | 6 MOIS | UN AN |
|--------------------------------|--------|--------|-------|
| Seine, Seine-et-Oise . . . . . | 6 75   | 13 »   | 25 »  |
| Départements . . . . .         | 7 50   | 14 »   | 27 »  |
| Union postale . . . . .        | 9 »    | 17 50  | 32 »  |

Adresser les demandes, en justifiant du titre de membre de la Société Franco-Japonaise de Paris, à MM. A. Périvier et P. Ollendorff, directeurs du *Gil Blas*, 11, boulevard des Italiens, Paris.

Le Gérant : FÉLIX RÉGAMEY.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — 10052.





**FEUILLET A DÉTACHER**

**A M. le Secrétaire général de la Société Franco-Japonaise de Paris,  
Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, Paris.**

M \_\_\_\_\_, membre de la Société Franco-Japonaise de Paris, demeurant \_\_\_\_\_  
demande un exemplaire des ouvrages ci-dessous désignés (1) :

**Livres, Brochures et Photographies.**

|                  |       |       |
|------------------|-------|-------|
| I.               | ..... | 1 »   |
| II.              | ..... | 1 »   |
| III.             | ..... | 1 »   |
| IV.              | ..... | 1 »   |
| V.               | ..... | 0 50  |
| VI.              | ..... | 0 50  |
| VII.             | ..... | 2 »   |
| VIII.            | ..... | 1 50  |
| IX.              | ..... | 1 »   |
| X.               | ..... | 2 »   |
| XI.              | ..... | 1 »   |
| A reporter. .... |       | ..... |

**Publications de la Commission Impériale du Japon (Exp. Univ. 1900).**

|                |              |       |
|----------------|--------------|-------|
| .....          | Report. .... | ..... |
| XII.           | .....        | 0 50  |
| XIII.          | .....        | 0 50  |
| XIV.           | .....        | 0 50  |
| XV.            | .....        | 0 50  |
| XVI.           | .....        | 0 50  |
| XVII.          | .....        | 0 50  |
| XVIII.         | .....        | 0 50  |
| XIX.           | .....        | 0 50  |
| XX.            | .....        | 0 50  |
| XXI.           | .....        | 0 50  |
| <b>Divers.</b> |              |       |
| XXII.          | .....        | 0 50  |
| XXIII.         | .....        | 0 50  |
| TOTAL. ....    |              | ..... |

Ci-inclus la somme de (2) ..... en (3)

(1) Inscrive le titre de l'ouvrage demandé en regard du chiffre romain correspondant à celui de la liste, page 40.

(2) En lettres.

(3) Timbres-poste, bon de poste, etc.

SIGNATURE .....

DATE .....



